



RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE AU QUÉBEC

2024

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Données de catalogage avant publication

Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec / Office québécois de la langue française.

Comprend des références bibliographiques.

1. Langage et langues – Aspect politique – Québec (Province) – Statistiques 2. Politique linguistique – Québec (Province) – Statistiques 3. Français (Langue) – Québec (Province) – Usage – Statistiques 4. Démographie linguistique – Québec (Province) – Statistiques 5. Québec (Province) – Langues – Statistiques I. Office québécois de la langue française, auteur, organisme de publication

P 119.32

306.449714

© Office québécois de la langue française, 2024

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.

ISBN version électronique : 978-2-550-97288-4

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de la Langue française,
ministre responsable des Relations canadiennes
et de la Francophonie canadienne,
ministre responsable des Institutions démocratiques,
ministre responsable de l'Accès à l'information
et de la Protection des renseignements personnels
et ministre responsable de la Laïcité
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8



Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique* au Québec. En tant que présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française, j'ai à cœur de m'assurer que l'Office veille au respect de la *Charte de la langue française* et assume l'ensemble de ses responsabilités à cet égard, notamment celle de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport tous les cinq ans au ministre. Ainsi, ce rapport présente, entre autres, l'évolution de l'utilisation de la langue française ainsi que l'évolution des comportements et attitudes des différents groupes linguistiques.

Le Québec, à l'instar des grandes sociétés, vit des changements importants. Les liens avec les entreprises hors du Québec, par exemple, s'intensifient, transformant peu à peu le monde du travail. La population est également de plus en plus diversifiée. Le Québec s'adapte à ces changements qui influencent les habitudes linguistiques de ses citoyennes et de ses citoyens. La langue commune et la culture du Québec sont influencées par une économie de plus en plus numérique, et il revient à l'Office d'être vigilant et de surveiller de près l'ensemble de ces variables qui ont un effet déterminant sur l'évolution de la situation linguistique.

Je tiens à souligner que la préparation du rapport a bénéficié du précieux apport des membres du Comité de suivi de la situation linguistique, qui ont su, depuis 2020, alimenter la réflexion et enrichir les travaux d'analyse de manière judicieuse. Je ne peux non plus passer sous silence le travail exemplaire réalisé par le personnel de l'Office, grâce auquel il m'est permis de vous présenter aujourd'hui un rapport de grande qualité.

Enfin, j'espère, Monsieur le Ministre, que ce rapport vous sera utile dans le cadre de la réalisation de votre mission et qu'il vous servira d'appui dans la poursuite de votre engagement à assurer à la langue française une place pérenne au Québec.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,
Dominique Malack
Montréal, avril 2024

REMERCIEMENTS

L'Office québécois de la langue française remercie toutes les personnes qui ont contribué, au sein de ses propres équipes ou à l'externe, à la préparation de l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*.

L'Office tient à souligner l'apport, depuis 2020, des membres de son Comité de suivi de la situation linguistique, à savoir : M. Alain Bélanger, président du comité, M^{me} Anne-Sophie Bally ainsi que MM. Davy Bigot, Charles Fleury, Éric Kavanagh et Stéphane Moulin.

L'Office remercie les partenaires gouvernementaux ayant contribué d'une manière ou d'une autre à la préparation de ce rapport, que ce soit sous forme d'avis ou de vérifications, ou encore par la préparation d'une partie des données nécessaires à l'analyse : le ministère de la Langue française, l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

L'Office remercie les personnes, les entreprises et les organisations ayant contribué à la réalisation des nombreuses études qui ont permis la production du présent rapport ou ayant réalisé certaines d'entre elles.

Enfin, on ne saurait passer sous silence la contribution de M^{me} Ginette Galarneau, présidente-directrice générale de l'Office de 2019 à 2024, ainsi que la contribution des membres actuels de l'Office : M^{mes} Dominique Malack, Juliette Champagne, Chantal Gagnon et Tania Longpré, ainsi que MM. Alain Bélanger, Denis Bolduc, François Côté et Frédéric Verreault.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
DÉFINITIONS	9
GRANDS CONSTATS	13
1. CONTEXTE DÉMOLINGUISTIQUE ET LANGUES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE	21
a) Langue parlée à la maison et langue maternelle	22
b) Connaissance du français et de l'anglais	34
c) Personnes ayant immigré ou résidant temporairement au Canada	37
2. LANGUE D'ENSEIGNEMENT	43
a) Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	43
b) Formation professionnelle	48
c) Enseignement collégial	48
d) Enseignement universitaire	52
3. UTILISATION DES LANGUES PAR LA POPULATION DANS L'ESPACE PUBLIC	57
a) Espace public en général	57
b) Communications dans certains contextes	63
4. LANGUES DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL	65
a) Langues au travail selon les données du recensement	65
b) Langues au travail selon des données d'enquêtes	76
5. LANGUES DANS LE DOMAINE DU COMMERCE	87
a) Accueil de la clientèle en personne	87
b) Service à la clientèle en personne	91
c) Commerce en ligne	95
d) Affichage	98
6. LANGUE DES PRODUITS CULTURELS	99
a) Marché des produits culturels	99
b) Production culturelle québécoise	104
c) Habitudes des consommatrices et consommateurs de culture	106
CONCLUSION	111
ANNEXES	113
Annexe 1. Données démolinguistiques complémentaires	113
Annexe 2. Critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais	124
Annexe 3. Langue des services publics	125
Annexe 4. Francisation des entreprises et conformité des organismes de l'Administration	127
Annexe 5. Taux de réussite aux épreuves de français de la cinquième année du secondaire et du collégial	129
Annexe 6. Effectifs et contingents des collèges selon l'article 88 de la Charte	136
Annexe 7. Cours de français	141
Annexe 8. Langue française et planification pluriannuelle de l'immigration	144
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	147
INDEX DES INDICATEURS MENTIONNÉS À L'ARTICLE 160 DE LA CHARTE	150

INTRODUCTION

La place du français au Québec constitue une priorité gouvernementale et sociétale. La *Charte de la langue française* a d'ailleurs été adoptée en 1977 dans le but, principalement, de faire du français la langue de l'État et de la loi ainsi que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Rappelons que la situation linguistique au Québec est tout à fait particulière : la langue française y est majoritaire et jouit du statut de langue officielle et commune, mais elle constitue néanmoins une langue minoritaire au Canada et en Amérique du Nord, où l'anglais prédomine.

La *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1^{er} juin 2022, a modifié de manière importante la législation linguistique au Québec pour permettre à celle-ci de répondre adéquatement aux défis d'aujourd'hui. La nouvelle loi a mené notamment à la création du ministère de la Langue française, à la nomination du premier commissaire à la langue française et à un renforcement des exigences prévues à l'article 160 de la *Charte*.

Toujours soucieux de soutenir le gouvernement dans ses prises de décisions en matière de politique linguistique, l'Office québécois de la langue française publie, conformément à la *Charte* et à son Plan stratégique 2023-2027, un rapport qui présente, à l'aide de diverses données, un état de la situation linguistique au Québec. Ce rapport quinquennal s'intéresse principalement à l'utilisation du français dans la sphère publique et il tient compte des nouvelles exigences prévues à l'article 160 de la *Charte*, qui précise, entre autres, les indicateurs pour lesquels l'Office doit fournir un état de situation. Le rapport doit traiter de l'évolution de l'utilisation du français et de l'anglais au Québec ainsi que dans le reste du Canada. À cette fin, l'Office doit tenir compte des données produites par l'Institut de la statistique du Québec.

Depuis la publication du précédent rapport quinquennal en 2019, l'Office a poursuivi son mandat de surveillance de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Ainsi, il a réalisé plus d'une douzaine de recherches et produit des documents qui ont été publiés sur son site Web. La présente édition du rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec reprend en partie les constats et les observations formulés dans ces différentes études.

Avec ce rapport, l'Office a voulu décrire de manière accessible la situation linguistique fort complexe du Québec. Pour cette raison, une première section du rapport présente les grands constats relatifs au portrait actuel de la situation linguistique et à l'évolution récente de celle-ci. Ces constats permettront aux lectrices et lecteurs de se familiariser avec les principaux phénomènes qui caractérisent le paysage linguistique du Québec. Les constats sont suivis de sections thématiques présentant l'essentiel de ce qu'il faut connaître au sujet des principales dimensions de la situation linguistique au Québec. Ces sections portent sur le contexte démolinguistique et sur l'utilisation du français dans la sphère privée, dans le domaine de l'éducation, dans l'espace public, au travail ainsi que dans les domaines du commerce et des produits culturels.

Le rapport présente des données à la fois pour l'ensemble du Québec et pour certaines régions. Ainsi, plusieurs résultats sont fournis pour chacune des sept régions métropolitaines de recensement (RMR) et pour l'ensemble des territoires qui ne sont pas rattachés à l'une ou l'autre de ces régions. D'autres résultats sont fournis en fonction des dix-sept régions administratives du Québec ou encore en fonction de zones urbaines particulières.

À la fin du document, un [index](#) indique les numéros de pages présentant les données relatives aux huit indicateurs mentionnés à l'article 160 de la Charte.

Notes à la lectrice ou au lecteur

Les données contenues dans ce rapport proviennent de plusieurs sources, dont, principalement, les études réalisées par l'Office et les recensements de Statistique Canada. Il est à noter que les comparaisons entre les résultats de sources différentes doivent, si jamais elles sont faites, être interprétées avec prudence. Il en va de même des comparaisons entre les résultats de sondages portant sur des années différentes, car les méthodologies utilisées lors des différentes itérations d'un sondage peuvent ne pas être exactement les mêmes.

L'Institut de la statistique du Québec a collaboré à la compilation des données de recensement présentées dans ce rapport. Le choix des indicateurs et l'interprétation des données issues du recensement relèvent toutefois uniquement de l'Office.

DÉFINITIONS

Administration

L'Administration inclut les ministères et les organismes du gouvernement du Québec, les sociétés d'État, les organismes du réseau public de la santé et des services sociaux, ceux du réseau public de l'éducation ainsi que les organismes municipaux.

Allophone

Dans le cadre du présent document, une ou un allophone est une personne ayant déclaré parler le plus souvent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison.

Anglophone

Dans le cadre du présent document, une ou un anglophone est une personne ayant déclaré parler le plus souvent l'anglais à la maison.

Commerce électronique

Le commerce électronique est une activité qui repose, pour une entreprise, sur la vente de produits faisant l'objet d'une commande reçue par Internet ou d'un engagement d'achat par Internet. Le commerce électronique exclut les ventes pour lesquelles la commande a été reçue par courriel, par téléphone ou par télécopieur. Dans le présent document, les expressions *faire du commerce électronique*, *faire du commerce en ligne* et *faire de la vente en ligne* sont considérées comme des synonymes.

Couronne de Montréal

Il s'agit du territoire couvert par la région métropolitaine de recensement de Montréal, à l'exclusion de l'île de Montréal.

Démolinguistique

Il s'agit d'une sous-discipline de la démographie qui compile et analyse des données sur les individus (notamment celles concernant la langue maternelle, la ou les langues parlées à la maison et la ou les langues connues) afin de produire des statistiques sur les caractéristiques linguistiques d'une population et d'étudier les facteurs (par exemple, la natalité, les migrations, la mortalité ou les substitutions linguistiques) qui ont une influence sur ces caractéristiques et sur leur évolution.

Diffusion en continu

Cette technique de diffusion de fichiers audio ou vidéo se caractérise par la transmission de ceux-ci en un flux continu de données sur un réseau dans le but de permettre leur lecture en temps réel, à mesure qu'ils sont transférés d'un serveur à un poste client, et ce, sans qu'il soit nécessaire d'attendre leur téléchargement complet.

Élève admissible à l'enseignement en anglais

Il s'agit d'un élève inscrit à l'éducation préscolaire ou à l'enseignement primaire ou secondaire et déclaré, à la suite d'une demande, admissible à l'enseignement en anglais en vertu des critères mentionnés dans la *Charte de la langue française* et dans ses règlements d'application.

Étudiante ou étudiant universitaire

Il s'agit d'une étudiante ou d'un étudiant régulier à temps complet ou partiel, canadien ou étranger, fréquentant l'un des 18 établissements universitaires du Québec au trimestre d'automne et dont la langue maternelle est connue. Les étudiantes et étudiants réguliers sont toutes celles et tous ceux qui ne sont pas des étudiantes ou des étudiants libres, des auditrices ou des auditeurs, des stagiaires postdoctoraux ou encore des médecins résidents.

Francophone

Dans le cadre du présent document, une ou un francophone est une personne ayant déclaré parler le plus souvent le français à la maison.

Francotrope

Un pays francotrope est un pays de la francophonie, un pays dont la langue officielle (ou l'une des langues officielles) est d'origine latine, ou encore un pays ayant des liens historiques avec la langue française. Haïti et le Mexique, à titre d'exemples, sont des pays francotropes. Les personnes qui sont originaires d'un pays francotrope ou dont la langue d'usage est d'origine latine sont considérées comme francotropes.

Hors RMR

Il s'agit d'un qualificatif s'appliquant à l'ensemble des zones du Québec qui ne font pas partie de l'une des régions métropolitaines de recensement (RMR).

Île de Montréal

Ce territoire constitue une division de recensement selon la classification géographique de Statistique Canada. Il correspond à la région administrative de Montréal dans la classification géographique du gouvernement du Québec.

Immigrante ou immigrant

Entre dans cette catégorie toute personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé, à un moment de sa vie, le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants et immigrantes qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus dans cette catégorie.

Langue autre

Il s'agit d'une langue autre que le français ou l'anglais.

Langue d'accueil

La langue d'accueil dans un commerce correspond, dans le cadre des études réalisées par l'Office, à la langue des premiers mots utilisés par le personnel d'un commerce pour aborder une cliente ou un client.

Langue de service

La langue de service dans un commerce correspond, dans le cadre des études réalisées par l'Office, à la langue utilisée par un membre du personnel pour servir une cliente ou un client ou pour lui répondre après que celle-ci ou celui-ci a posé une question en français.

Langue maternelle

La langue maternelle est la première langue qu'une personne a apprise à la maison durant son enfance et qu'elle comprend encore.

Langue parlée le plus souvent à la maison

La langue parlée le plus souvent à la maison est la langue qu'une personne utilise le plus souvent pour communiquer à l'intérieur de son domicile. Une personne ne déclare généralement qu'une seule langue comme langue parlée le plus souvent à la maison, mais quelques personnes déclarent parler le plus souvent à égalité au moins deux langues à la maison.

Langue parlée régulièrement à la maison

Il s'agit d'une langue parlée à la maison de manière régulière par une personne, qu'il s'agisse ou non de la langue qu'elle y parle le plus souvent. Une personne peut parler régulièrement à la maison une seule langue ou elle peut en parler plusieurs.

Nouvelle inscrite ou nouvel inscrit au collégial

Il s'agit d'une étudiante ou d'un étudiant inscrit pour la première fois au collégial à la formation ordinaire (c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant inscrit à la formation continue est exclu) dans le cadre d'un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC.

Plateforme de diffusion en continu de contenu audiovisuel

Les plateformes de ce type, comme Club illico, Crave, ICI TOU.TV, Amazon Prime Video, Disney+ ou Netflix, offrent des services de diffusion de contenu audiovisuel, auxquels on accède généralement grâce à un abonnement. Les contenus offerts peuvent être visionnés sur un téléviseur traditionnel, à condition d'y connecter un appareil de type Apple TV ou Chromecast. On peut aussi visionner ces contenus sur un téléviseur intelligent, sur le Web ou sur un appareil mobile. YouTube n'est pas considéré comme une plateforme de diffusion en continu de contenu audiovisuel dans le cadre du présent document.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Selon la définition de Statistique Canada, une région métropolitaine de recensement (RMR) est « formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants ».

Six RMR sont entièrement situées sur le territoire du Québec (celles de Drummondville, de Montréal, de Québec, de Saguenay, de Sherbrooke et de Trois-Rivières). Une septième RMR, celle d'Ottawa-Gatineau, est située en partie en Ontario et en partie au Québec. Lorsqu'il est question de cette dernière RMR dans le document, c'est uniquement sa partie située au Québec qui est concernée.

RMR de Gatineau

Dans le présent document, l'appellation RMR de Gatineau désigne la partie de la RMR d'Ottawa-Gatineau qui est située sur le territoire du Québec.

Résidente ou résident non permanent

Une résidente ou un résident non permanent est une personne étrangère autorisée à résider temporairement au Canada, qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeuse ou demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus dans cette catégorie.

Substitution linguistique

La substitution linguistique est le fait, pour une personne, de parler le plus souvent à la maison une langue autre que sa langue maternelle.

Télévision traditionnelle

Le terme *télévision traditionnelle* réfère à tous les contenus télévisuels autres que ceux offerts sur les plateformes de diffusion en continu, comme Club illico, Crave, ICI TOU.TV ou Netflix, ou que ceux qui sont conçus pour être exclusivement diffusés sur le Web, comme les webséries. La télévision traditionnelle englobe l'accès, par câble ou par antenne, à tous les types de chaînes (généralistes ou spécialisées, payantes ou pas) ainsi que l'accès à des contenus sur demande obtenu à partir d'un abonnement à un câblodistributeur, comme l'accès à des émissions en rattrapage ou à des séries et à des films offerts à la carte.

Zone urbaine

Dans le cadre de l'étude d'observation de la langue d'accueil et de la langue de service dans les commerces réalisée par l'Office, six zones urbaines¹ ont été examinées : Gatineau (qui correspond à la ville de Gatineau), l'île de Montréal, la Rive-Sud (qui comprend les villes de Boucherville, de Longueuil et de Brossard), Laval (qui correspond à la ville de Laval), Québec (qui comprend les villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette) et Sherbrooke (qui comprend les villes de Sherbrooke et de Magog).

1. Les zones urbaines ne correspondent pas aux régions métropolitaines de recensement.

GRANDS CONSTATS

Dans le présent rapport, la multiplicité des indicateurs utilisés permet d'examiner plusieurs facettes de la situation linguistique au Québec. Celle-ci, en effet, ne saurait être caractérisée à partir d'un seul indicateur ou même de quelques-uns. Par ailleurs, la situation linguistique propre à une société est un sujet éminemment complexe, qui ne se limite pas aux aspects pour lesquels des données peuvent techniquement être produites.

À la lumière des informations présentées dans ce rapport, 18 grands constats en particulier méritent d'être mis de l'avant. Ces constats ne prétendent pas résumer la situation à eux seuls. Ils doivent plutôt être compris comme des éléments de connaissance devant être portés à l'attention de la lectrice ou du lecteur. Les grands constats ne sont pas présentés dans un quelconque ordre d'importance.

Il est à noter que, vu leur nature respective, les divers indicateurs dont il est question dans les constats ne sont pas tous destinés à évoluer au même rythme, ni à afficher des valeurs se situant à des niveaux similaires sur l'échelle des pourcentages. Par exemple, la proportion de la population québécoise ayant la capacité de soutenir une conversation en français est un indicateur dont la valeur se situe habituellement autour de 95 %, alors que la proportion des travailleuses et des travailleurs du Québec utilisant principalement le français au travail est un indicateur dont la valeur se situe habituellement autour de 80 %.

Les jeunes adultes et la langue

1. Une part substantielle des jeunes est favorable à l'utilisation de l'anglais au travail, en ligne ou dans les commerces

Au Québec, les personnes de 18 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses que leurs aînés à connaître la langue anglaise, et le tiers d'entre elles disent préférer travailler à la fois en français et en anglais ou uniquement en anglais, ou n'ont tout simplement aucune préférence quant à leur langue de travail. Également, la majorité des 18 à 34 ans utilisent couramment l'anglais pour, par exemple, publier sur les réseaux sociaux, jouer à des jeux vidéo, écouter des balados ou faire du magasinage en ligne². Par ailleurs, la proportion de personnes pour qui l'utilisation du français dans les commerces est moyennement ou peu importante est plus élevée chez les 18 à 34 ans que chez les groupes de personnes plus âgées³.

2. Moins de jeunes qu'avant travaillent essentiellement en français

En une douzaine d'années, il y a eu une diminution de la part des travailleuses et travailleurs de 18 à 34 ans déclarant utiliser le français durant au moins 90 % de leur temps de travail. Cette part est passée de 64 % en 2010 à 58 % en 2023. Une telle diminution n'est pas observée parmi les travailleuses et travailleurs

2. Dans un sondage mené par l'Office en 2021, 55 % des 18 à 34 ans ont déclaré utiliser aussi souvent le français que l'anglais ou principalement l'anglais pour publier sur les réseaux sociaux. Dans le cas de la pratique de jeux vidéo, 78 % des 18 à 34 ans avaient ce type d'habitude linguistique. Dans le cas de l'écoute de balados, cette proportion était de 53 %, et, dans le cas du magasinage en ligne, elle était de 57 %.

3. Dans un sondage réalisé par l'Office en 2022, 21 % des francophones de 18 à 34 ans ont déclaré que l'utilisation du français à l'occasion d'une interaction avec le personnel d'un commerce de proximité était moyennement ou peu importante pour eux, alors que cette proportion était de 14 % chez les francophones de 35 à 54 ans, de 10 % chez ceux de 55 à 69 ans et de 7 % chez ceux de 70 ans et plus.

de 35 ans et plus. En somme, chez les jeunes d'aujourd'hui, travailler essentiellement en français n'est pas une situation aussi répandue qu'elle l'était chez les jeunes d'autrefois.

Il se pourrait que certains des jeunes d'aujourd'hui voient, au fil de leur vie, augmenter la proportion de leur temps de travail qui se déroule en français. Néanmoins, le fait que le pourcentage de personnes travaillant au moins 90 % du temps en français ait été, en 2023, plus faible chez les jeunes (58 %) que chez l'ensemble des travailleuses et travailleurs (66 %) pourrait indiquer qu'il est possible, dans les années à venir, que le niveau d'utilisation du français au travail ne soit plus le même que celui observé en 2023.

La langue d'enseignement

3. L'adoption de la *Charte*, en 1977, a eu des répercussions majeures sur la scolarisation en français, qui a continué d'augmenter

Depuis plusieurs décennies déjà, on assiste à une hausse de la proportion des enfants du Québec qui sont scolarisés en français au primaire et au secondaire. Cette hausse découle de l'application des dispositions de la *Charte* qui prévoient que tous les enfants du Québec doivent fréquenter l'école de langue française, à l'exception de ceux admissibles à l'enseignement en anglais en vertu de certains critères précis. Plus de 40 ans après l'entrée en vigueur des dispositions de la *Charte* à la fin des années 1970, le taux de scolarisation en français au primaire et au secondaire a continué de croître au cours des dernières années, atteignant 91,2 % en 2021⁴.

4. Le quart des enfants admissibles à l'enseignement en anglais le sont en vertu d'une autorisation pour séjour temporaire au Québec

Depuis une vingtaine d'années, il y a diminution du nombre et de la proportion d'élèves du primaire et du secondaire qui sont déclarés admissibles à l'enseignement en anglais en vertu des critères inscrits dans la *Charte* et dans ses règlements d'application. En 2021, la proportion d'élèves admissibles, soit 9,5 % de l'effectif scolaire québécois, était à son plus bas en 35 ans. Toutefois, parmi les autorisations accordées, le nombre de celles qui le sont en vertu d'un séjour temporaire de l'élève au Québec est en augmentation depuis les années 1990. En fait, les séjours temporaires au Québec justifiaient 26 % des autorisations accordées en 2021-2022 comparativement à 6 % 20 ans auparavant. Cette hausse vient de l'augmentation du nombre de résidentes et de résidents non permanents au Québec, une augmentation qui s'est poursuivie après le recensement de 2021.

5. Parmi les collégiennes et les collégiens montréalais provenant du secondaire en français, un sur quatre étudie dans un collège anglophone

Malgré les avancées de la scolarisation en français, qui sont un résultat de l'adoption de la *Charte*, des enjeux particuliers semblent poindre en ce qui concerne l'enseignement collégial. Ainsi, on observe un attrait grandissant, parmi les jeunes scolarisés en français au secondaire, à poursuivre leurs études en anglais plutôt qu'en français au collégial. Sur l'île de Montréal, parmi les personnes nouvellement inscrites au collégial venant du secondaire en français, la part de celles qui ont opté pour un collège anglophone est passée de 18 % à 25 % entre 2011 et 2021. Ailleurs au Québec, cette part est passée de 3,1 % à 5,5 %.

4. À titre d'exemple, en 2016, le taux de scolarisation en français était de 90,6 %. À l'automne 2021, parmi les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, 1 013 400 fréquentaient une école de langue française et 97 800, une école de langue anglaise.

Le contexte démolinguistique

La *Charte de la langue française* a pour objectif, comme il est mentionné dans son préambule, de « faire du français la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». La *Charte* fait également du français la langue officielle et commune au Québec. C'est donc essentiellement à la place du français dans la sphère publique que s'intéresse la *Charte*. Néanmoins, pour rendre compte de l'utilisation publique du français, il faut considérer aussi le contexte démolinguistique dans lequel s'inscrit cette utilisation. C'est pourquoi il convient de s'intéresser, par exemple, au pourcentage de la population qui est capable de converser en français ou à la répartition des Québécoises et des Québécois selon leur langue d'usage à la maison.

6. La diminution de la part de la population parlant principalement le français à la maison s'est poursuivie

Entre les deux derniers recensements, soit ceux de 2016 et de 2021, il y a eu diminution, au sein de la population québécoise, de la part de personnes francophones, lesquelles sont définies comme les personnes qui parlent principalement le français à la maison. Il s'agit d'une tendance qui se poursuit, puisque l'on observe une diminution de cette part d'un recensement à l'autre depuis le recensement de 2006. Cette diminution de la part de francophones (part qui est passée de 81 % en 2016 à 79 % en 2021) a été accompagnée d'une augmentation des parts d'anglophones et d'allophones (parts qui sont respectivement passées de 10 % à 11 % et de 7 % à 8 %)⁵.

Si l'on ajoute aux francophones les anglophones et les allophones parlant régulièrement le français à la maison en plus de leur langue principale, on constate qu'au total 86 % de la population québécoise utilisait le français à la maison en 2021, que ce soit comme langue principale ou comme langue secondaire. (En ce qui concerne l'anglais, il s'agit d'une langue que 19 % de la population québécoise parlait régulièrement à la maison en 2021 à titre de langue principale ou de langue secondaire.)

7. La part de la population qui connaît suffisamment le français pour soutenir une conversation a diminué

Compte tenu du poids démographique des francophones, la part de la population québécoise connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation est élevée. Bien qu'elle soit relativement stable depuis 30 ans, cette proportion a toutefois diminué entre les recensements de 2016 et de 2021 (elle est passée de 95 % à 94 %). En fait, la part de personnes se déclarant capables de soutenir une conversation en français a diminué parmi les anglophones (passant de 72 % à 70 %) et les allophones (passant de 67 % à 65 %).

5. Le total des trois proportions ne donne pas 100 %, car il existe aussi une partie de la population (2 %) qui parle le plus souvent à la maison le français et l'anglais à égalité.

8. En 2021, le tiers des résidentes et résidents non permanents n'avaient pas la capacité de converser en français

Les personnes ayant immigré récemment ou résidant temporairement au Canada représentent une faible part de la population québécoise⁶, mais le fait qu'elles connaissent ou non le français a, parmi d'autres facteurs, une certaine incidence sur le niveau d'utilisation du français au travail ou dans d'autres dimensions de la sphère publique au Québec. Or, la proportion d'individus connaissant assez le français pour soutenir une conversation, qui était de 94 % dans l'ensemble de la population québécoise en 2021, n'était que de 76 % parmi les immigrantes et immigrants récents et de 68 % parmi les résidentes et résidents non permanents. Notons qu'au cours des dernières années, la croissance de la population québécoise a surtout reposé sur l'arrivée de personnes immigrantes et de résidentes et de résidents non permanents, le nombre de ces derniers ayant beaucoup augmenté récemment⁷.

Les langues au travail

9. Au travail, la part de personnes utilisant principalement le français a diminué au profit de la part utilisant principalement l'anglais

Au Québec, entre les deux derniers recensements, la part de personnes utilisant le plus souvent le français au travail a légèrement diminué (s'établissant à 80 % en 2021) au profit de la part de personnes utilisant le plus souvent l'anglais (14 % en 2021). Il s'agit du prolongement d'une tendance, puisque la part de personnes travaillant principalement en français a diminué à chaque recensement après celui de 2006. Par ailleurs, une part de personnes plus grande qu'il y a une vingtaine d'années utilisent conjointement le français et l'anglais au travail plutôt que d'utiliser exclusivement le français.

Dans un contexte où les entreprises québécoises entretiennent de plus en plus de relations à l'international ou avec des organisations situées ailleurs au Canada⁸, l'anglais fait partie de la réalité courante d'un certain nombre de travailleuses et de travailleurs, en particulier dans certains secteurs d'activité. C'est le cas, par exemple, dans les secteurs liés aux hautes technologies et à l'économie du savoir⁹. À cette réalité s'ajoute le fait que, parmi les travailleuses et travailleurs québécois, entre les deux derniers recensements, la part de francophones a diminué¹⁰ et, aussi, que la part de personnes connaissant l'anglais a augmenté, alors qu'au contraire la part de personnes connaissant le français a légèrement diminué¹¹. Ces facteurs peuvent avoir influé sur la diminution de l'utilisation du français en milieu de travail.

6. Dans l'ensemble du Québec, en 2021, le poids démographique combiné des immigrantes et immigrants récents (c'est-à-dire les personnes ayant immigré entre 2016 et 2021) et des résidentes et résidents non permanents était de 4,9 %. Dans la RMR de Montréal, ce poids était de 7,7 % et, dans le reste du Québec, de 2,1 %.

7. Le nombre de résidentes et de résidents non permanents vivant au Québec, qui était de 283 600 au 1^{er} juillet 2021, était passé à 560 200 au 1^{er} janvier 2024 selon l'estimation provisoire de Statistique Canada.

8. À titre d'exemple, la part des exportations de biens et de services vers l'étranger dans le produit intérieur brut du Québec est passée de 26 % en 2013 à 29 % en 2022 (voir Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, *Le commerce extérieur du Québec : le calepin*, édition automne 2023, p. 23).

9. Ces secteurs ont été mis en évidence dans l'étude *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec*, publiée par l'Office en 2019.

10. Entre 2016 et 2021, parmi les travailleuses et travailleurs du Québec, la proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison est passée de 80 % à 78 %.

11. Entre 2016 et 2021, parmi les travailleuses et travailleurs du Québec, la proportion de personnes connaissant assez le français pour soutenir une conversation est passée de 96 % à 95 % et la proportion de personnes ayant une telle connaissance de l'anglais est passée de 60 % à 63 %.

10. La part de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français a baissé dans toutes les RMR, mais de manière plus prononcée à Gatineau et dans la couronne de Montréal

Entre les deux derniers recensements, toutes les RMR du Québec ont connu une baisse de la proportion de personnes utilisant principalement le français au travail parmi l'ensemble des personnes travaillant sur leur territoire¹². Cependant, l'ampleur de cette variation n'a pas été la même partout. Ainsi, les diminutions enregistrées dans la couronne de Montréal et dans la RMR de Gatineau ont été plus marquées qu'ailleurs au Québec. Dans la RMR de Gatineau, la part des travailleuses et des travailleurs utilisant principalement le français est passée de 77 % en 2016 à 62 % en 2021. Cette importante baisse trouve son explication dans le fait que le nombre de personnes travaillant principalement en anglais a beaucoup augmenté dans cette région. Dans la couronne de Montréal, la part des travailleuses et des travailleurs utilisant principalement le français est passée de 86 % à 83 %.

11. La part des personnes immigrantes et des résidentes et résidents non permanents qui travaillent principalement en français a augmenté, mais demeure relativement faible par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble de la population

Par rapport au reste de la population, les personnes immigrantes et celles qui ont le statut de résidente ou de résident non permanent¹³ sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser principalement le français au travail, puisqu'une assez forte proportion d'entre elles utilisent principalement l'anglais. La proportion de personnes travaillant le plus souvent en anglais est de 26 % en ce qui concerne les personnes immigrantes et de 35 % en ce qui concerne les résidentes et résidents non permanents. Néanmoins, entre les deux derniers recensements, la part des personnes immigrantes (toutes années d'arrivée confondues) utilisant principalement le français au travail a augmenté (passant de 56 % à 62 %).

La même tendance a pu être observée parmi les travailleuses et travailleurs ayant le statut de résidente ou de résident non permanent. La part de ces personnes qui travaillaient principalement en français était en 2021 plus grande (55 %) que cette même part parmi les résidentes et les résidents non permanents qui vivaient au Québec en 2016 (51 %). Toutefois, il faut souligner qu'au cours des dernières années, le nombre de résidentes et de résidents non permanents a beaucoup augmenté au Québec et qu'il est possible que la répartition de ces personnes selon leur langue de travail ne soit, à l'heure actuelle, plus la même qu'en 2021.

Les langues dans le commerce

L'utilisation du français dans le domaine commercial au Québec prend plusieurs formes : elle peut se manifester, par exemple, dans l'affichage à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments, dans les sites Web marchands et les applications de magasinage, dans les interactions entre les personnes travaillant dans les commerces et la clientèle, ainsi que dans les documents comme les factures, les contrats, les reçus, les infolettres, etc. Cette utilisation touche également les échanges commerciaux des entreprises entre elles. Parmi les indicateurs

12. Les résidentes et résidents des autres provinces qui travaillaient dans les RMR du Québec n'ont pas été inclus.

13. En 2021, les personnes immigrantes et celles qui avaient le statut de résidente ou de résident non permanent représentaient respectivement 16,6 % et 3,0 % des travailleuses et travailleurs du Québec.

récurrents qu'utilise l'Office pour suivre l'utilisation des langues dans le monde du commerce, certains sont particulièrement révélateurs de la situation linguistique.

12. Accueillir la clientèle uniquement en français est une pratique qui a diminué sur l'île de Montréal

Au Québec, lorsqu'une personne entre dans un commerce, elle est généralement accueillie en français par un membre du personnel. Toutefois, il se peut aussi que cette personne soit accueillie en anglais ou qu'elle soit accueillie par une formule de salutation hybride impliquant le français et l'anglais¹⁴. Si, à Québec et à Sherbrooke, l'accueil dans les commerces se fait presque uniquement en français, il en va autrement sur l'île de Montréal, à Laval et à Gatineau, où le taux d'accueil en français uniquement est plus faible (il y était respectivement de 71 %, de 80 % et de 86 % en 2023). Par ailleurs, les données récoltées au fil des ans dans les commerces de l'île de Montréal montrent que l'accueil en français uniquement y a diminué, alors qu'à l'inverse l'accueil bilingue, c'est-à-dire l'accueil à la fois en français et en anglais, y a augmenté. Celui-ci est en effet passé de 4 % en 2010 à 8 % en 2017 et à 12 % en 2023.

13. Neuf fois sur dix, le service est spontanément donné en français sur l'île de Montréal

L'Office réalise périodiquement une étude à l'occasion de laquelle des observatrices et des observateurs visitent incognito des commerces pour voir s'il est possible de s'y faire servir en français comme le prévoit la Charte. Les résultats obtenus en 2023 concernant six zones urbaines du Québec montrent que l'impossibilité de se faire servir en français est un phénomène marginal¹⁵.

Sur l'île de Montréal, dans 90 % des cas, le service est donné en français par le personnel à la suite d'une question posée en français par la cliente ou le client. Dans 7 % des cas, la cliente ou le client doit plutôt demander explicitement le service en français pour l'obtenir. Enfin, dans 2,6 % des cas, il n'est tout simplement pas possible d'obtenir un service en français. Bien que ce pourcentage semble faible, il représente tout de même des milliers d'interactions avec des consommatrices et des consommateurs.

14. En 2022, le quart des consommatrices et des consommateurs ont parfois été incapables de se faire servir en français dans un commerce du Québec

Les clientes et les clients des commerces ne demandent pas tous, ou pas toujours, à être servis en français, comme le font les observatrices et les observateurs visitant ces lieux pour le compte de l'Office. Ainsi, même si le service en français est disponible, une part des consommatrices et des consommateurs se sentent tout de même occasionnellement incapables de se faire servir en français. Dans une étude de l'Office réalisée en 2022, le quart des personnes sondées (24 %) ont déclaré qu'il leur était déjà arrivé, dans les six mois précédents, d'avoir été incapables de se faire servir en français dans un commerce du Québec. Cette proportion était plus élevée parmi les résidentes et les résidents des RMR de Montréal (31 %) et de Gatineau (32 %).

14. Les salutations *bonjour*, *hi* et *welcome*, *bienvenue* en sont des exemples.

15. Il a été possible d'obtenir un service en français dans 98 % des cas en ce qui concerne l'ensemble des six zones urbaines étudiées (l'île de Montréal, Laval, la Rive-Sud, Gatineau, Québec et Sherbrooke).

Les situations régionales

15. Certaines régions du Québec présentent des différences marquées concernant l'utilisation des langues

En ce qui concerne la langue parlée le plus souvent à la maison, il existe des différences marquées entre certaines régions du Québec. Ainsi, dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Gatineau, les francophones représentent une part moins importante de la population (66 % pour Montréal et 73 % pour Gatineau en 2021) que dans le reste du Québec (94 %) ¹⁶. La situation n'est pas nouvelle, mais on constate qu'entre les recensements de 2016 et de 2021, l'écart a augmenté entre ces deux RMR d'une part et le reste du Québec d'autre part. À cela s'ajoute le fait que la proportion de la population qui est capable de soutenir une conversation en français a diminué dans les RMR de Montréal et de Gatineau, et ce, plus qu'ailleurs au Québec ¹⁷.

Ces évolutions surviennent en même temps que l'on constate une utilisation visiblement moindre du français dans la sphère publique dans ces deux RMR. Ainsi, non seulement la part de personnes travaillant principalement en français a davantage décliné dans ces deux territoires que dans les autres régions du Québec, mais les données montrent aussi que la part de la population utilisant principalement le français hors de la maison y est nettement plus faible qu'ailleurs. On constate aussi, là où des données concernant spécifiquement l'île de Montréal sont disponibles, que la part des jeunes scolarisés en français au secondaire qui poursuivent leurs études en anglais au collégial a augmenté, tout comme la part des commerces qui accueillent les clientes et les clients en anglais ou à la fois en français et en anglais.

Ces divers phénomènes peuvent être interprétés comme des indices que la situation du français dans les RMR de Montréal et de Gatineau est de plus en plus différente de celle que l'on peut observer dans le reste du Québec.

L'utilisation des langues dans l'espace public

L'utilisation des langues dans l'espace public par les individus peut concerner des contextes très divers. Les interactions peuvent se dérouler dans les magasins, les restaurants ou d'autres lieux comme les hôpitaux, les garderies, les bibliothèques, les transports en commun, les salons de coiffure, les cinémas, etc. Pour avoir un aperçu du niveau d'utilisation du français dans l'espace public par la population, l'Office mène des sondages auprès de Québécoises et de Québécois en posant, notamment, la question suivante : « Quelle langue utilisez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison, c'est-à-dire avec des personnes autres que vos parents ou amis (par exemple, dans les commerces, dans des établissements de santé ou au travail)? »

16. La proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison est de 90 % dans la RMR de Sherbrooke, de 96 % dans celle de Québec, de 97 % dans celle de Trois-Rivières, de 97 % dans celle de Drummondville, de 99 % dans celle de Saguenay et de 93 % dans l'ensemble des territoires hors RMR.

17. Entre 2016 et 2021, la proportion de personnes connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation est passée de 91 % à 90 % dans la RMR de Montréal et de 92 % à 91 % dans la RMR de Gatineau. Dans le reste du Québec, cette proportion était globalement de 98 % en 2016 et en 2021.

16. La part de personnes utilisant principalement le français à l'extérieur de la maison est plus faible chez les jeunes que chez leurs aînés

Lors du sondage de 2022 sur l'usage des langues dans l'espace public, la proportion de personnes déclarant utiliser le plus souvent le français à l'extérieur de la maison était plus faible parmi les personnes de 18 à 34 ans (74 %) que parmi celles de 35 à 69 ans (79 %) ou de 70 ans et plus (84 %). Les personnes de 18 à 34 ans constituaient le groupe d'âge au sein duquel la proportion de personnes utilisant à égalité le français et l'anglais était la plus grande (16 %).

17. Dans les RMR de Montréal et de Gatineau, le tiers des adultes utilisent régulièrement l'anglais à l'extérieur de la maison

En 2022, la proportion des adultes sondés qui déclaraient utiliser à égalité le français et l'anglais ou surtout l'anglais à l'extérieur de la maison était nettement plus élevée dans les RMR de Montréal (32 %) et de Gatineau (37 %) que dans les autres RMR du Québec (de 4 % à 9 %).

Le numérique

18. Les plateformes numériques semblent favoriser un usage accru de l'anglais chez les consommatrices et les consommateurs

Qu'il s'agisse de l'usage des plateformes de diffusion en continu de contenu musical ou audiovisuel ou de magasinage en ligne, la part des consommatrices et des consommateurs qui utilisent surtout le français semble moins grande que lorsqu'il est question de modes traditionnels de transmission de contenus. À titre d'exemple, seulement la moitié des francophones adeptes de plateformes de diffusion en continu écoutent le plus souvent des émissions ou des séries en français; l'autre moitié écoute soit du contenu autant en français qu'en anglais, soit surtout du contenu en anglais. De plus, lorsqu'ils s'adonnent au magasinage en ligne, une pratique qui a gagné en popularité au cours des dernières années, le tiers des francophones ont recours autant au français qu'à l'anglais ou principalement à l'anglais pour chercher et lire l'information relative aux produits.

L'ESSENTIEL SUR...

1. LE CONTEXTE DÉMOLINGUISTIQUE ET LES LANGUES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

Les données sur la langue tirées du recensement

Sur le plan démographique, diverses données tirées du recensement de Statistique Canada permettent d'esquisser, dans leurs grandes lignes, les caractéristiques linguistiques de la population québécoise. Dans le présent document, les variables du recensement mises à contribution pour traiter de l'utilisation ou de la connaissance des langues par les individus sont les suivantes :

- La langue maternelle, c'est-à-dire la première langue apprise durant l'enfance et encore comprise par la personne;
- La ou les langues que la personne parle régulièrement à la maison (certaines personnes ne parlant pas leur langue maternelle à la maison);
- La langue que la personne parle le plus souvent à la maison (dans le cadre de ce document, c'est cette variable qui est utilisée pour subdiviser la population en trois groupes : les francophones, les anglophones et les allophones);
- La capacité de la personne à soutenir une conversation en français et/ou en anglais;
- La ou les langues que la personne utilise régulièrement au travail¹⁸;
- La langue que la personne utilise le plus souvent au travail¹⁹.

La proportion de locutrices et de locuteurs du français au Québec peut être mesurée pour chacune de ces six variables.

18. Les données du recensement sur les langues utilisées au travail sont présentées dans la section consacrée à cette thématique (p. 65 à 75).
19. Id.

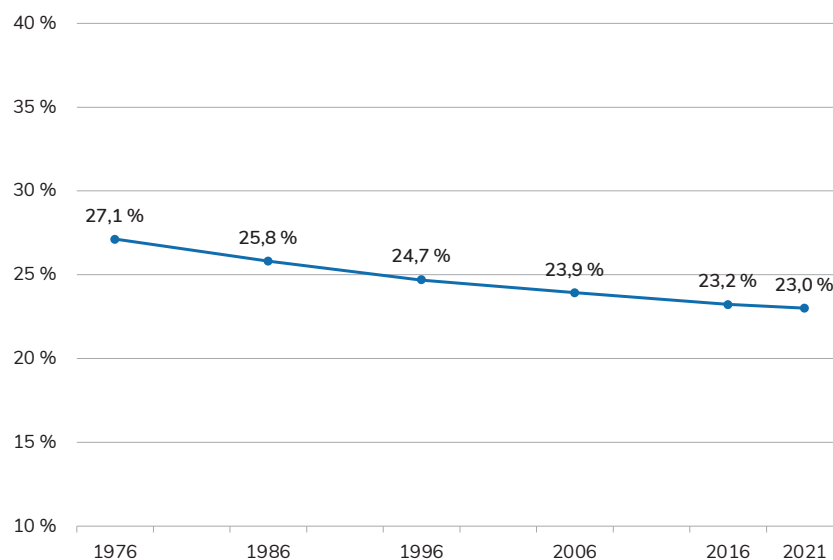
a) Langue parlée à la maison et langue maternelle

La population du Québec croît, mais son poids démographique dans la population canadienne diminue

En 2021, selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, la population du Québec s'élevait à 8 502 000 personnes. Cela correspond à une augmentation de 4,1 % depuis le recensement de 2016. Notons qu'à elle seule la RMR de Montréal compte 4 292 000 résidentes et résidents, soit la moitié de la population du Québec.

La population du Québec constitue 23,0 % de la population du Canada. Le poids démographique du Québec dans le Canada a diminué un peu depuis 2016 (23,2 %). La tendance observée est d'ailleurs celle d'une diminution continue au cours des 40 dernières années. Ce poids démographique était, à titre d'exemple, de 27,1 % en 1976 (voir le graphique 1).

Graphique 1. Poids démographique de la population du Québec dans la population du Canada, 1976, 1986, 1996, 2006, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada, recensements de 1976, 1986, 1996, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Au Canada, la part de personnes parlant principalement le français à la maison a diminué

Au Canada, sur une population de 36 992 000 personnes, il y avait, en 2021, 7 170 400 personnes²⁰ parlant le plus souvent le français à la maison, dont 92,5 % résidaient au Québec. Le reste de ces locutrices et locuteurs vivaient principalement au Nouveau-Brunswick (202 000 personnes) et en Ontario (261 300 personnes). Dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens, la proportion de personnes

20. Sont incluses les personnes parlant le plus souvent le français à la maison ainsi que celles parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais.

parlant principalement le français à la maison a diminué entre 2016 et 2021, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique, où elle est restée stable, et au Yukon, où elle a légèrement augmenté. Dans l'ensemble du Canada hors Québec, le nombre et la proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison ont diminué. La proportion est passée de 2,2 % en 2016 (577 700 personnes) à 1,9 % en 2021 (540 900 personnes).

Le poids démographique des personnes parlant principalement le français à la maison a diminué

Au Québec, l'augmentation de la population entre 2016 et 2021 s'est reflétée dans chacun des groupes linguistiques : le nombre de personnes parlant le plus souvent le français à la maison a crû de 2 %, celui des personnes parlant le plus souvent l'anglais, de 12 %, celui des personnes parlant le plus souvent une autre langue, de 14 %, et celui des personnes parlant le plus souvent le français et l'anglais à égalité, de 37 %.

Le poids démographique des personnes parlant principalement le français à la maison a diminué, étant donné que le nombre de ces personnes a proportionnellement moins crû que celui des personnes associées aux trois autres groupes. En 2021, en ce qui concerne la langue parlée le plus souvent à la maison, la population du Québec se répartissait ainsi :

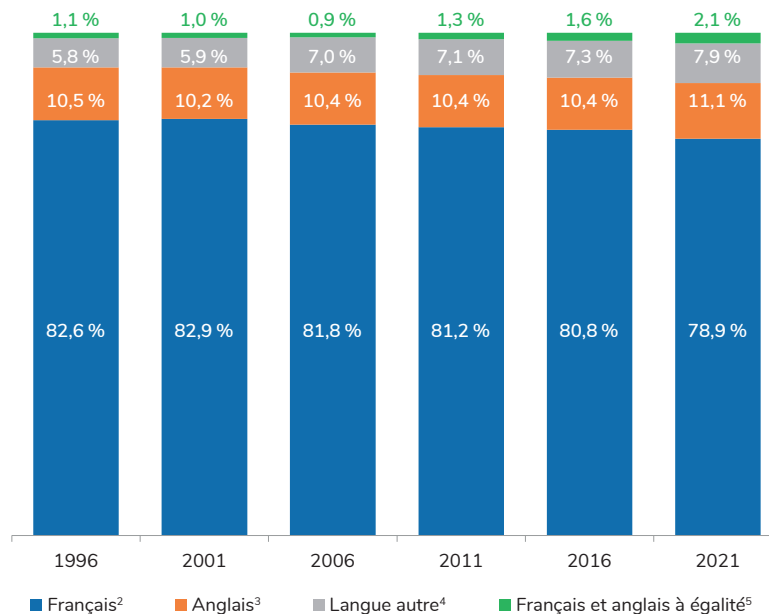
- 78,9 % sont des personnes parlant le plus souvent **le français** (6 629 500 personnes), une proportion ayant **diminué** de 1,9 point par rapport à 2016 (80,8 %);
- 11,1 % sont des personnes parlant le plus souvent **l'anglais** (934 700 personnes), une proportion ayant **augmenté** de 0,7 point par rapport à 2016 (10,4 %);
- 7,9 % sont des personnes parlant le plus souvent **une langue autre** (665 800 personnes), une proportion ayant **augmenté** de 0,6 point par rapport à 2016 (7,3 %);
- 2,1 % sont des personnes parlant le plus souvent **le français et l'anglais à égalité** (177 000 personnes), une proportion ayant **augmenté** de 0,5 point par rapport à 2016 (1,6 %).

Selon les données du recensement, le nombre de personnes parlant le plus souvent une langue autochtone à la maison est passé de 40 190 en 2016 à 34 240 en 2021²¹.

Comme on le voit dans le graphique 2, la diminution de la part de personnes parlant principalement le français à la maison est une tendance en cours depuis 2001 et elle s'est accentuée entre 2016 et 2021.

21. Concernant le nombre de personnes déclarant parler le plus souvent à la maison une langue autochtone, il est important de noter que les comparaisons entre les données de 2021 et de 2016 doivent être faites avec prudence. En effet, à cause de difficultés de collecte de renseignements liées à la pandémie de COVID-19, certaines réserves et certains établissements autochtones qui avaient fait l'objet d'un dénombrement de leur population lors du Recensement de 2016 n'ont fait l'objet que d'un dénombrement partiel lors du Recensement de 2021.

Graphique 2. Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Québec, de 1996 à 2021¹



1. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.
2. Les personnes parlant le plus souvent à la maison le français et une langue autre que l'anglais à égalité sont incluses.
3. Les personnes parlant le plus souvent à la maison l'anglais et une langue autre que le français à égalité sont incluses.
4. Les personnes parlant le plus souvent à la maison plusieurs langues autres que le français et l'anglais à égalité sont incluses.
5. Les personnes parlant le plus souvent à la maison le français, l'anglais et une langue autre à égalité sont incluses.

En réponse à la question du recensement sur la langue parlée le plus souvent à la maison, une personne pouvait indiquer plus d'une langue si ces langues étaient parlées aussi souvent l'une que l'autre. À l'occasion du recensement de 2021, la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison a été légèrement modifiée, et ce changement pourrait avoir eu pour effet que les individus étaient moins enclins que lors des recensements précédents à déclarer plus d'une langue à titre de langue parlée le plus souvent à la maison.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

La croissance du poids démographique des personnes parlant principalement une langue autre que le français ou l'anglais à la maison est liée à l'apport qu'a eu l'immigration dans la population du Québec au cours des ans. Quant à la croissance du poids démographique des personnes parlant principalement l'anglais à la maison, elle peut s'expliquer par certaines tendances migratoires récentes, comme l'arrivée plus importante qu'avant de résidentes et de résidents non permanents²², ainsi que par d'autres facteurs, comme le fait que des personnes ont, entre les deux derniers recensements, changé de langue principale à la maison pour adopter l'anglais.

22. STATISTIQUE CANADA, « Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays », Le Quotidien, mercredi 17 août 2022, p. 10.

La composition de la population en matière de langue maternelle a évolué de la même manière que sa composition en matière de langue parlée le plus souvent à la maison

Examiner la population québécoise sous l'angle de la langue maternelle plutôt que sous celui de la langue parlée le plus souvent à la maison révèle les mêmes tendances pour la période allant de 2016 à 2021²³. Ainsi :

- la part de personnes de langue maternelle française a **diminué** de 2,0 points, se fixant à 76,0 %;
- la part de personnes de langue maternelle anglaise a **augmenté** de 0,4 point, se fixant à 8,2 %;
- la part de personnes de langue maternelle autre a **augmenté** de 0,9 point, se fixant à 14,0 %;
- la part de personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français et l'anglais a **augmenté** de 0,7 point, se fixant à 1,8 %.

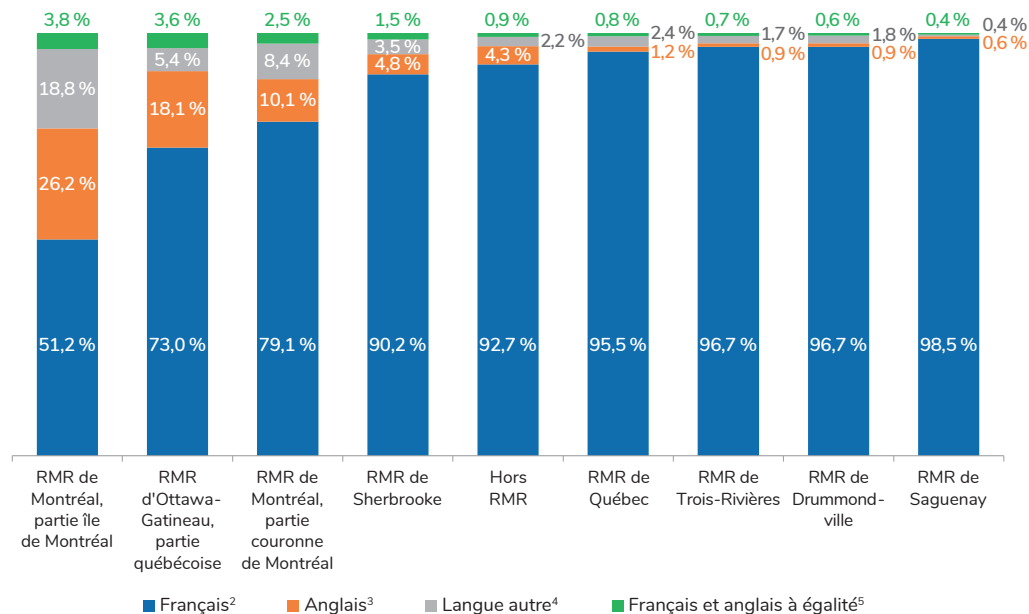
Le poids démographique des personnes parlant principalement le français à la maison a diminué partout au Québec, mais plus particulièrement dans les RMR de Montréal et de Gatineau

Au Québec, la composition linguistique de la population n'est pas la même partout sur le territoire, les différences étant liées à des réalités historiques, économiques et démographiques qui sont propres à chaque région.

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (où réside la moitié de la population du Québec) et dans celle de Gatineau (où réside 4 % de la population québécoise), les proportions respectives de personnes parlant à la maison principalement l'anglais et principalement une langue autre que le français ou l'anglais sont plus élevées que dans les autres RMR du Québec (voir la carte 1). En conséquence, la proportion de personnes parlant principalement le français à la maison est moins élevée dans ces deux régions (voir le graphique 3).

23. D'autres informations concernant la composition de la population selon la langue maternelle sont présentées à l'[annexe 1](#).

Graphique 3. Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison, RMR du Québec, 2021¹



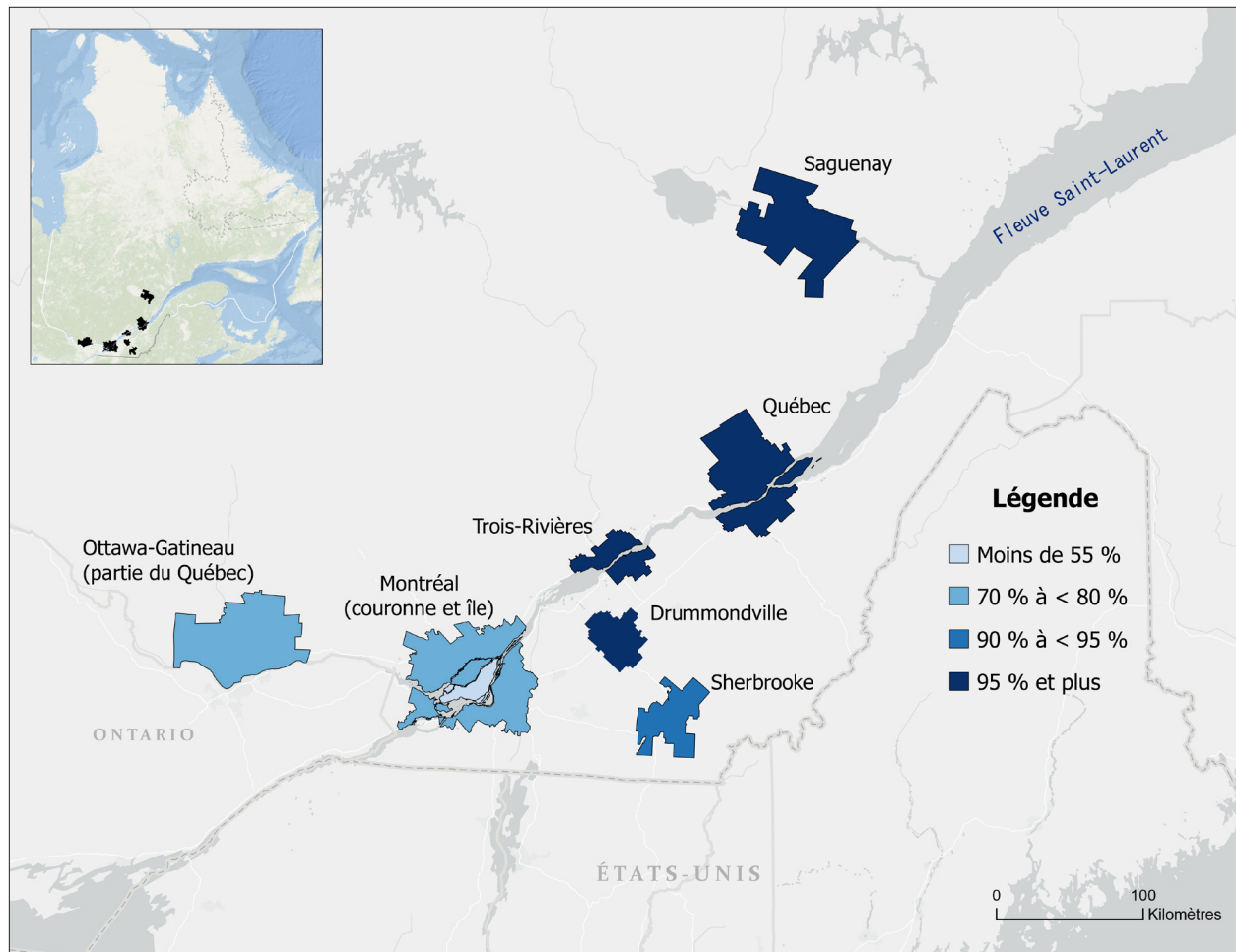
1. Les totaux peuvent ne pas équivaloir exactement à 100 % en raison de l'arrondissement des données.
 2. Les personnes parlant le plus souvent à la maison le français et une langue autre que l'anglais à égalité sont incluses.
 3. Les personnes parlant le plus souvent à la maison l'anglais et une langue autre que le français à égalité sont incluses.
 4. Les personnes parlant le plus souvent à la maison plusieurs langues autres que le français et l'anglais à égalité sont incluses.
 5. Les personnes parlant le plus souvent à la maison le français, l'anglais et une langue autre à égalité sont incluses.
- En réponse à la question du recensement sur la langue parlée le plus souvent à la maison, une personne pouvait indiquer plus d'une langue si ces langues étaient parlées aussi souvent l'une que l'autre.
- Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Entre 2016 et 2021, la proportion de personnes parlant principalement le français à la maison a diminué dans chacune des RMR du Québec. Cette diminution a cependant été plus prononcée sur l'île de Montréal, dans la couronne de Montréal et dans la RMR de Gatineau qu'ailleurs au Québec.

- Sur l'île de Montréal, la proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison est passée de 53,8 % à 51,2 % (-2,6 points).
- Dans la couronne de Montréal, cette proportion est passée de 82,2 % à 79,1 % (-3,2 points).
- Dans la RMR de Gatineau, cette proportion est passée de 76,6 % à 73,0 % (-3,6 points)²⁴.
- Hors des RMR de Montréal et de Gatineau, la proportion est passée, tous territoires confondus, de 94,3 % à 93,7 % (-0,7 point).

24. En 2021, le nombre de personnes parlant le plus souvent le français à la maison était de 1 791 300 dans la couronne de Montréal, de 1 013 500 sur l'île de Montréal et de 255 100 dans la RMR de Gatineau (ces nombres incluent les personnes qui parlaient le plus souvent à la maison à la fois le français et une autre langue que l'anglais).

Carte 1. Proportion de la population parlant le plus souvent le français à la maison¹, RMR du Québec, 2021



1. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Source cartographique : Institut de la statistique du Québec, délimitation des RMR selon le Recensement de 2021 harmonisée avec l'assise géographique du Québec, mai 2022.

Fonds des deux cartes : Logiciel ArcGIS Pro d'Esri Canada utilisant des données géographiques provenant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la National Oceanic and Atmospheric Administration, de la United States Geological Survey, de la Environmental Protection Agency, du National Park Service, de Ressources naturelles Canada, du Service hydrographique du Canada et de Parcs Canada.

À la maison, 72 % des Québécoises et Québécois parlent uniquement le français

Lors du recensement, une personne indique les différentes langues qu'elle parle à la maison au moins régulièrement. S'il n'y en a qu'une, cette langue est d'office considérée comme la langue que la personne parle le plus souvent à la maison. Si la personne a déclaré parler plus d'une langue régulièrement, elle indique alors laquelle de ces langues elle parle le plus souvent. Cette manière de récolter l'information est nécessaire puisque certaines personnes ne parlent qu'une seule langue à la maison, alors que d'autres personnes en parlent deux, voire plus.

En ce qui concerne l'utilisation du français à la maison, les données du recensement permettent de constater que la population québécoise se répartissait ainsi en 2021 :

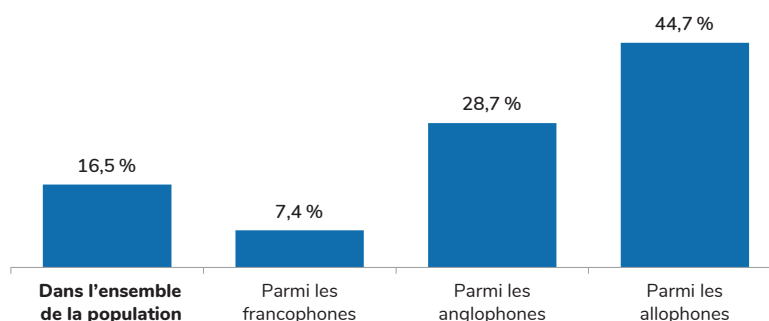
- 71,8 % de la population parlait uniquement le français à la maison;
- 13,8 % de la population y parlait régulièrement le français ainsi qu'une ou plusieurs autres langues;
- 14,5 % de la population ne parlait pas le français à la maison au moins régulièrement.

En somme, 85,5 % de la population québécoise parlait le français à la maison en 2021, que cette langue y soit la seule parlée ou qu'elle y soit accompagnée d'une autre langue²⁵.

Parler plus d'une langue à la maison : un phénomène plus présent chez certains groupes linguistiques

Les données du recensement sur les langues parlées régulièrement à la maison permettent de jeter un regard sur le phénomène des personnes utilisant plusieurs langues dans la sphère privée. On constate qu'en 2021, chez les anglophones et chez les allophones, la proportion de personnes utilisant régulièrement au moins deux langues à la maison (respectivement 28,7 % et 44,7 %) était plus élevée que chez les francophones (7,4 %) (voir le graphique 4). Dans l'ensemble de la population québécoise, la proportion de personnes parlant régulièrement plus d'une langue à la maison était de 16,5 % en 2021 (1 384 000 personnes).

Graphique 4. Proportion de personnes parlant au moins deux langues régulièrement à la maison, Québec, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

25. STATISTIQUE CANADA, « Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays », Le Quotidien, mercredi 17 août 2022, p. 7.

À la maison, certaines personnes parlent principalement une autre langue que leur langue maternelle

Le fait que certaines personnes changent de langue d'usage au cours de leur vie est l'un des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la taille respective des trois groupes linguistiques au Québec. Pour obtenir des statistiques sur les changements de langue chez les personnes, il faut idéalement utiliser des méthodes longitudinales²⁶. Il existe toutefois une méthode d'appoint, qui consiste à voir, à l'aide de statistiques tirées du recensement, combien de personnes, à une date donnée, utilisent principalement à la maison la langue qui était la leur dans la petite enfance (la langue maternelle) et combien utilisent plutôt une autre langue. Les personnes appartenant à cette dernière catégorie sont considérées comme ayant fait un changement de langue ou, selon le terme consacré, une *substitution linguistique*²⁷. Techniquement, la substitution linguistique est le fait, pour une personne, de parler le plus souvent à la maison une langue autre que sa langue maternelle²⁸. Dans le contexte du Québec, on s'intéresse surtout aux substitutions linguistiques vers le français ou vers l'anglais.

Notons qu'il faut garder à l'esprit, pour bien saisir la portée des données présentées ici concernant la non-correspondance de la langue parlée le plus souvent à la maison avec la langue maternelle, que le phénomène de la substitution linguistique est en fait plus souvent susceptible de s'échelonner sur deux générations que de se réaliser au cours de la vie d'une personne.

Les substitutions chez les personnes de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise contribuent surtout à l'augmentation de la taille de la population anglophone

Les données encadrées en rouge dans le tableau 1 montrent qu'il y avait, en 2021, plus de personnes de langue maternelle française qui parlaient principalement l'anglais à la maison (109 278 personnes²⁹) que de personnes de langue maternelle anglaise qui parlaient principalement le français à la maison (65 919 personnes³⁰). En fait, les substitutions linguistiques dont il est question ici contribuent à accroître davantage (toutes proportions gardées) la taille de la population anglophone que celle de la population francophone. Ainsi, en 2021, les 109 278 personnes de langue maternelle française ayant fait une substitution

26. Les analyses longitudinales se font en obtenant une donnée déterminée (par exemple, le fait d'utiliser ou non le français à la maison) concernant une même personne, à divers moments de sa vie, et en examinant comment la donnée en question a évolué dans le temps.

27. Il est à noter qu'en plus des substitutions linguistiques se faisant au cours de la vie des personnes, il existe aussi des substitutions linguistiques intergénérationnelles, c'est-à-dire impliquant des individus dont la langue parlée le plus souvent à la maison est différente de la langue maternelle de leurs parents. Ces substitutions linguistiques intergénérationnelles se manifestent plus particulièrement chez les personnes dont les parents étaient des immigrants. Les substitutions linguistiques intergénérationnelles ne peuvent pas être examinées avec la méthode classique utilisée ici, qui est basée sur les données du recensement.

28. Il existe plusieurs méthodes pour examiner le phénomène des substitutions linguistiques à partir des données du recensement. Certaines, comme dans le présent document, impliquent de distinguer deux types de cas (les personnes n'ayant pas fait de substitution linguistique et les personnes ayant fait une substitution linguistique), et d'autres, trois (les personnes n'ayant pas fait de substitution, les personnes ayant fait une substitution partielle et les personnes ayant fait une substitution complète). Par ailleurs, il existe aussi différentes méthodes pour calculer les résultats relatifs aux substitutions à partir des données de Statistique Canada croisant la langue maternelle avec la langue parlée le plus souvent à la maison. La méthode de calcul qu'a utilisée l'Office dans le présent rapport ainsi que dans ses précédents rapports quinquennaux, tout comme celle utilisée par Statistique Canada dans l'étude *Indicateurs de suivi de la situation linguistique. Rapport 1, Portrait démographique (1996-2016)*, ne prend en compte que les personnes ayant déclaré une seule langue maternelle (« réponses uniques »), tout en incluant, en ce qui concerne la langue parlée le plus souvent à la maison, les personnes ayant déclaré plusieurs langues (« réponses multiples »), lesquelles personnes seront réparties en parts égales entre les catégories relatives aux langues qu'elles ont déclaré parler (au sujet du traitement des réponses multiples, voir l'étude méthodologique *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise* du démographe Michel Paillé, publiée par l'Office en 2008).

29. Ce nombre n'englobe que des personnes ayant déclaré une seule langue maternelle.

30. Id.

vers l'anglais représentaient 12 % de la population anglophone du Québec, alors que les 65 919 personnes de langue maternelle anglaise ayant fait une substitution **vers le français** ne représentaient que 1 % de la population francophone du Québec.

Par ailleurs, la proportion des personnes de langue maternelle française ayant fait une substitution vers l'anglais a augmenté entre 2016 (1,5 %) et 2021 (1,7 %).

Tableau 1. Répartition de la population selon la langue maternelle¹ et selon la langue parlée le plus souvent à la maison², Québec, 2016 et 2021^{3,4}

	Parlent le plus souvent le français à la maison		Parlent le plus souvent l'anglais à la maison		Parlent le plus souvent une langue autre à la maison		Total ⁵	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Situation en 2016								
Personnes de langue maternelle française	6 097 212	98,0	91 854	1,5	30 599	0,5	6 219 665	100,0
Personnes de langue maternelle anglaise	63 561	10,6	526 638	87,6	10 961	1,8	601 160	100,0
Personnes de langue maternelle autre	252 793	23,8	193 351	18,2	614 331	57,9	1 060 475	100,0
Situation en 2021								
Personnes de langue maternelle française	6 156 508	97,9	109 278	1,7	25 663	0,4	6 291 450	100,0
Personnes de langue maternelle anglaise	65 919	10,3	562 014	87,9	11 427	1,8	639 360	100,0
Personnes de langue maternelle autre	284 401	24,4	212 961	18,2	670 183	57,4	1 167 545	100,0

1. Le tableau porte sur les personnes ayant déclaré une seule langue maternelle.
 2. Lors de la compilation des données, les personnes ayant déclaré plusieurs langues à titre de langue parlée le plus souvent à la maison ont été réparties en parts égales entre les catégories de langues déclarées.
 3. Les données encadrées correspondent aux groupes de personnes ayant fait, à un moment donné de leur vie, une substitution linguistique vers le français ou vers l'anglais.
 4. Les données excluent les personnes résidant dans les logements collectifs institutionnels, comme les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers ou les prisons. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.
 5. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.
- Source : Compilation faite par l'Office québécois de la langue française à partir de données des recensements de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Personnes de langue maternelle autre : la part de celles ayant fait une substitution vers le français est inférieure au poids démographique des francophones dans la population québécoise

Parmi les personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, la majorité (57,4 %) n'ont pas fait de substitution linguistique vers le français ou l'anglais et parlent vraisemblablement surtout leur langue maternelle à la maison. Autrement dit, c'est une minorité (42,6 %) de ces personnes qui ont adopté, à un moment de leur vie, le français ou l'anglais comme principale langue d'usage à la maison.

Comme on le voit dans les encadrés verts du tableau 1, parmi les personnes de langue maternelle autre, il y en avait plus, en 2021, qui parlaient principalement le français à la maison qu'il y en avait qui parlaient principalement l'anglais à la maison. Néanmoins, on peut dire que les substitutions linguistiques chez les

personnes de langue maternelle autre favorisent plus le poids des anglophones que celui des francophones, comme l'indiquent les faits suivants :

- Parmi les personnes de langue maternelle autre, la proportion de celles qui ont fait une substitution vers l'anglais (18,2 %) est **supérieure** au poids démographique des anglophones dans la population québécoise (11,1 %, comme on l'a vu dans le graphique 2).
- Par contre, parmi les personnes de langue maternelle autre, la proportion de celles qui ont fait une substitution vers le français (24,4 %) est **inférieure** au poids démographique des francophones dans la population québécoise (78,9 %, comme on l'a vu dans le graphique 2).

En outre :

- En 2021, les 212 961 personnes³¹ de langue maternelle autre qui ont fait une substitution **vers l'anglais** représentaient le quart (23 %) de la population anglophone du Québec.
- Par contre, les 284 401 personnes³² de langue maternelle autre qui ont fait une substitution **vers le français** ne représentaient que 4 % de la population francophone du Québec.

Entre les personnes de langue maternelle autre nées au Canada et celles nées à l'étranger, les tendances relatives aux substitutions divergent

En matière de substitution linguistique, on peut distinguer, pour l'analyse, les personnes de langue maternelle autre qui sont nées au Canada, celles qui ont le statut d'immigrante ou d'immigrant et celles qui ont le statut de résidente ou de résident non permanent. Les résultats présentés dans le tableau 2 permettent de faire les constats suivants quant à la situation en 2021 :

- Parmi les personnes de langue maternelle autre **nées au pays**, la proportion de celles ayant fait, à un moment de leur vie, une substitution vers le français était moins grande (20,0 %) que la proportion de celles ayant fait une substitution vers l'anglais (31,6 %).
- En ce qui concerne les personnes de langue maternelle autre ayant le statut **d'immigrante ou d'immigrant**, il en va autrement : la proportion de celles ayant fait, à un moment de leur vie, une substitution vers le français était plus grande (26,7 %) que la proportion de celles ayant fait une substitution vers l'anglais (13,8 %). (Toutefois, cette proportion de 26,7 % restait inférieure au poids démographique des francophones dans la population québécoise, qui était de 78,9 %.)
- Parmi les personnes de langue maternelle autre ayant le statut **de résidente ou de résident non permanent**, il y avait en 2021 autant de personnes qui parlaient le plus souvent le français à la maison que de personnes qui parlaient le plus souvent l'anglais à la maison (15,9 % dans les deux cas).

Par ailleurs, parmi les immigrantes et immigrants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, on peut effectuer une distinction entre ces personnes selon le nombre d'années écoulées depuis leur immigration : par exemple, les personnes arrivées au pays il y a très longtemps (soit avant 1981) ou celles

31. Ce nombre n'englobe que des personnes ayant déclaré une seule langue maternelle.

32. Id.

arrivées récemment (soit entre 2016 et 2021). À la lumière de cette distinction, le tableau 2 permet de faire les deux constats suivants :

- Plus il y a longtemps que les personnes ont immigré au Canada, plus la proportion de celles n'ayant pas fait de substitution vers le français ou l'anglais est faible.
- La proportion des personnes ayant fait une substitution vers l'anglais est plus élevée chez les immigrantes et immigrants récents (11,3 %) que chez celles et ceux ayant immigré entre 2001 et 2015.

Tableau 2. Répartition des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais¹ selon la langue parlée le plus souvent à la maison², Québec, 2021³

	Personnes ayant fait une substitution linguistique vers le français ou l'anglais				Personnes n'ayant pas fait de substitution vers le français ou l'anglais		Total ⁴	
	Parlent le plus souvent le français à la maison		Parlent le plus souvent l'anglais à la maison		Parlent le plus souvent une langue autre à la maison			
	N	%	N	%	N	%	N	%
Personnes de langue maternelle autre nées au pays	55 447	20,0	87 657	31,6	133 922	48,3	277 026	100,0
Personnes de langue maternelle autre qui sont des immigrantes et immigrants⁵	209 435	26,7	107 998	13,8	467 488	59,6	784 921	100,0
ayant immigré avant 1981	26 389	21,6	31 839	26,0	64 107	52,4	122 335	100,0
ayant immigré entre 1981 et 1990	24 112	30,6	11 239	14,3	43 474	55,2	78 825	100,0
ayant immigré entre 1991 et 2000	36 421	27,2	18 823	14,1	78 471	58,7	133 715	100,0
ayant immigré entre 2001 et 2010	63 503	30,2	21 745	10,4	124 713	59,4	209 961	100,0
ayant immigré entre 2011 et 2015	33 748	28,1	10 801	9,0	75 371	62,9	119 920	100,0
ayant immigré entre 2016 et 2021	25 263	21,0	13 550	11,3	81 353	67,7	120 166	100,0
Personnes de langue maternelle autre qui sont des résidentes et résidents non permanents⁶	17 047	15,9	17 004	15,9	73 019	68,2	107 070	100,0

1. Le tableau porte sur les personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ayant déclaré une seule langue maternelle.

2. Lors de la compilation des données, les personnes ayant déclaré plusieurs langues à titre de langue parlée le plus souvent à la maison ont été réparties en parts égales entre les catégories de langues déclarées.

3. Le tableau ne porte que sur les personnes vivant dans les ménages privés. Par ailleurs, les données excluent un certain nombre de réserves et d'établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

4. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

5. Personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrantes et immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus.

6. Personnes étrangères autorisées à résider temporairement au Canada et titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou ayant demandé le statut de réfugié (demandeuses et demandeurs d'asile).

Source : Compilation faite par l'Office québécois de la langue française à partir de données du Recensement de 2021 de Statistique Canada.

Éléments à retenir concernant les substitutions linguistiques

Après l'examen des diverses données sur les personnes de langue maternelle unique ayant fait une substitution linguistique vers le français ou l'anglais, les principaux constats qui ressortent sont les suivants :

1. Les substitutions relatives aux personnes de langue maternelle autre nées au pays, aux personnes de langue maternelle française et aux personnes de langue maternelle anglaise ont, globalement, davantage favorisé l'anglais que le français comme langue principale à la maison.
2. Les substitutions relatives aux personnes de langue maternelle autre ayant soit le statut d'immigrante ou d'immigrant, soit celui de résidente ou de résident non permanent ont été plus nombreuses vers le français³³ que vers l'anglais.
3. La majorité (59,6 %) des immigrantes et des immigrants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais vivant au Québec n'avaient pas fait, au moment du recensement, en mai 2021, de substitution vers le français ou l'anglais. Rappelons que l'âge qu'ont les personnes immigrantes lorsqu'elles arrivent au Québec peut être très variable et qu'il est vraisemblablement moins probable qu'une personne immigrante qui n'est plus un enfant ou un jeune adulte abandonne sa langue maternelle pour en utiliser principalement une autre à la maison³⁴. En fait, la substitution linguistique est un phénomène inévitable dans la population immigrante, mais ce phénomène est plus souvent susceptible de s'échelonner sur deux générations que de se réaliser au cours de la vie d'une personne, en particulier lorsqu'il est question d'une personne qui a migré à un âge plus avancé. Les études montrent que le fait de continuer à parler principalement sa langue maternelle à la maison est rare parmi les personnes de la seconde génération de familles immigrantes allophones (c'est-à-dire les personnes issues d'une famille immigrante et nées au Canada).

33. En ce qui concerne les personnes immigrantes et les personnes qui sont résidentes non permanentes, rappelons que les données présentées ici sur les substitutions linguistiques vers le français ne permettent pas de décrire les effets de la francisation faite en sol québécois. En effet, une personne née à l'étranger qui parle à la maison une langue autre que sa langue maternelle n'est pas nécessairement une personne qui a fait une substitution linguistique après son arrivée au Québec. Mentionnons, à titre d'exemple, que des personnes immigrantes qui sont de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ont étudié ou travaillé en France avant d'arriver au Québec (ou ont été scolarisées en français dans leur pays d'origine) et qu'il est donc vraisemblable que, pour beaucoup de ces personnes, le français s'est substitué à leur langue maternelle avant leur arrivée ici. Autrement dit, ces cas de substitution linguistique correspondent à des personnes qui utilisaient déjà principalement le français à la maison au moment de leur immigration au Québec.

34. Dans les familles immigrantes de langue autre ayant continué de parler à la maison principalement leur langue maternelle, la substitution linguistique chez les enfants se produit souvent lorsque ces derniers quittent le foyer familial.

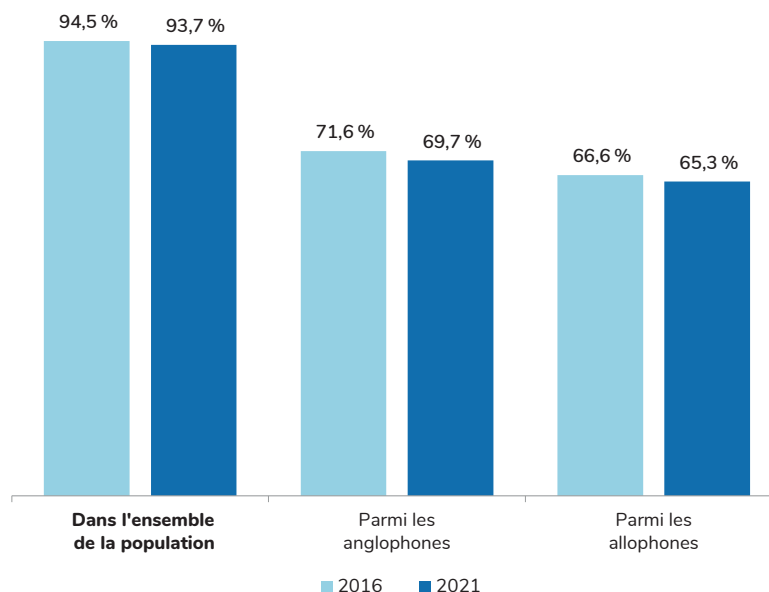
b) Connaissance du français et de l'anglais

Diminution de la part de la population qui connaît suffisamment le français pour soutenir une conversation

Le français est la langue officielle du Québec en vertu de la *Charte de la langue française*. Lors du Recensement de 2021, 93,7 % des Québécoises et Québécois ont déclaré connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation dans cette langue³⁵. Ce pourcentage est quasi identique à celui d'il y a 25 ans (93,9 % en 1996), mais un peu plus faible que celui de 94,5 % atteint en 2016.

La proportion de personnes pouvant soutenir une conversation en français était en 2021 de 69,7 % chez les anglophones et de 65,3 % chez les allophones. Ces pourcentages étaient un peu plus élevés lors du précédent recensement en 2016 (voir le graphique 5). En fait, on a assisté à un renversement de tendance puisque ces pourcentages étaient en augmentation jusqu'au Recensement de 2016³⁶. La connaissance du français a donc diminué au sein de la population québécoise.

Graphique 5. Proportion de personnes déclarant connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation, Québec, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada, recensements de 2016 et de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

En ce qui concerne l'anglais, la proportion des Québécoises et Québécois connaissant assez cette langue pour soutenir une conversation a augmenté entre 2016 et 2021, passant de 49,1 % à 51,7 % (+2,6 points).

35. Autrement dit, en 2021, 6,3 % de la population québécoise (528 000 personnes) ne connaissait pas suffisamment le français pour soutenir une conversation.

36. À titre d'exemple, la proportion des anglophones connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation est passée de 64,1 % en 1996 à 71,6 % en 2016, pour ensuite fléchir un peu en 2021 (69,7 %). Parmi les allophones, cette proportion est passée de 60,7 % en 1996 à 66,6 % en 2016, pour ensuite descendre à 65,3 % en 2021.

Près de la moitié de la population est capable de converser en français et de converser en anglais

La proportion de personnes se déclarant capables de soutenir une conversation en français et aussi une conversation en anglais a augmenté au cours des dernières décennies et elle a continué de croître entre les deux derniers recensements.

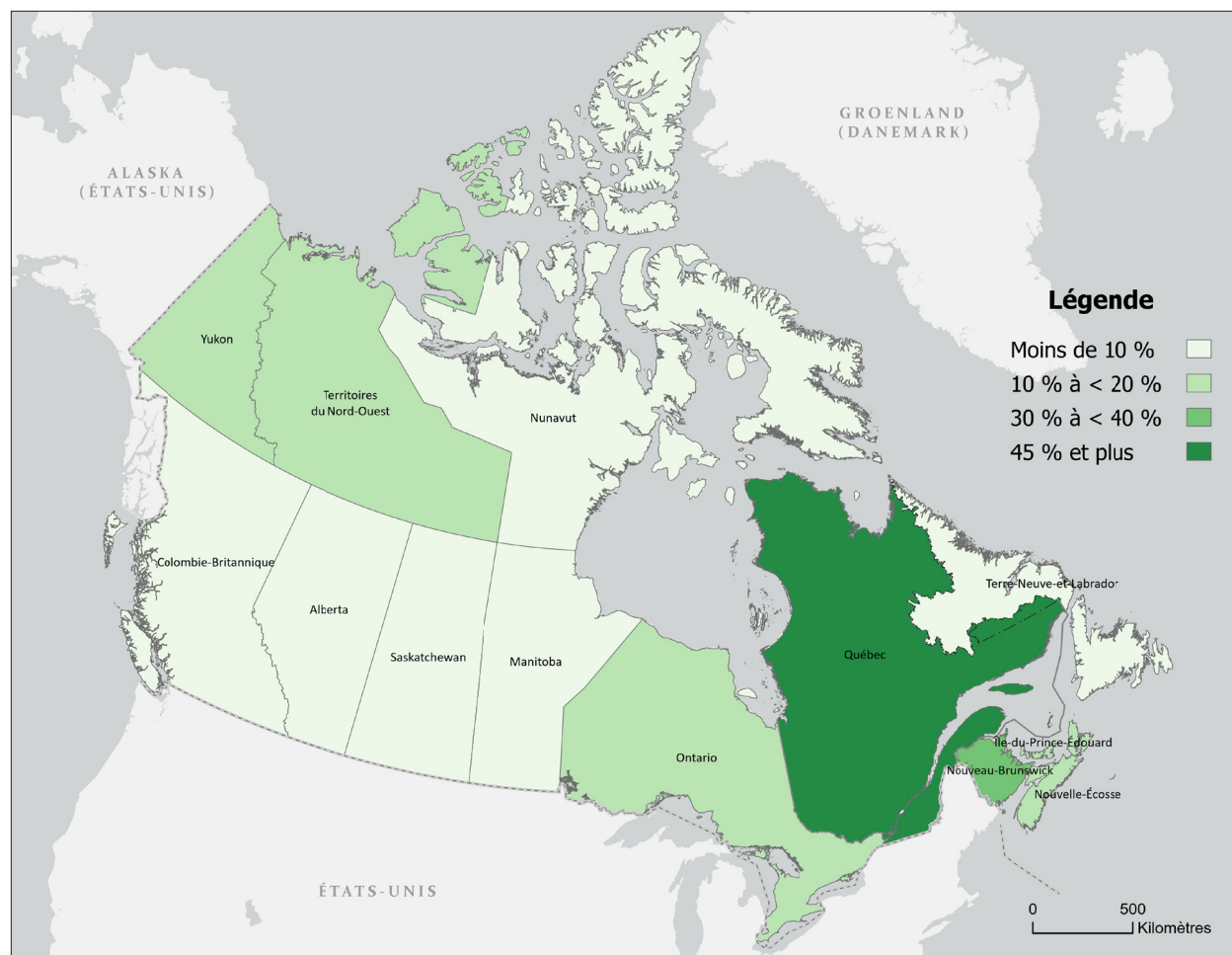
- Dans l'ensemble du Québec, elle est passée de 44,5 % en 2016 à 46,4 % en 2021 (+1,9 point).
- Dans la RMR de Montréal, elle est passée de 55,0 % à 56,4 % (+1,4 point).

Notons aussi que la proportion de personnes capables de soutenir une conversation autant en français qu'en anglais était, en 2021 :

- plus élevée chez les Québécoises et Québécois de 15 à 34 ans (66,6 %) que chez celles et ceux de 35 à 54 ans (55,3 %) ou de 55 ans et plus (36,8 %);
- plus élevée chez les anglophones (69,7 %) que chez les francophones (42,5 %) ou les allophones (39,9 %).

Alors qu'en 2021, près de la moitié des Québécoises et Québécois se déclaraient capables de soutenir une conversation autant en français qu'en anglais, c'était le cas de moins de 10 % de la population dans le reste du Canada (voir la carte 2). En outre, cette proportion a diminué, passant de 9,8 % en 2016 à 9,5 % en 2021.

Carte 2. Proportion de la population se déclarant capable de soutenir une conversation en français autant qu'en anglais, provinces et territoires du Canada, 2021



Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Sources cartographiques :

- Statistique Canada, délimitation des provinces selon le Recensement de 2021;
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, jeu de données à référence spatiale sur les frontières du Québec, 2021.

Fond de carte : Logiciel ArcGIS Pro d'Esri Canada utilisant des données géographiques provenant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la National Oceanic and Atmospheric Administration, de la United States Geological Survey, de la Environmental Protection Agency, de Ressources naturelles Canada et de Parcs Canada.

c) Personnes ayant immigré ou résidant temporairement au Canada

La part de personnes immigrantes a augmenté, particulièrement dans la couronne de Montréal et dans la RMR de Gatineau

Différents facteurs démographiques peuvent avoir une incidence sur la composition linguistique de la population québécoise. Le fait que des personnes venues d'autres pays s'installent au Québec en est un, tout comme la dynamique des naissances et des décès, le fait que des personnes déménagent d'une province à l'autre, ou encore le fait que d'autres personnes changent de langue d'usage à un moment de leur vie. Au Québec, plus des trois quarts des quelque 665 800 personnes parlant principalement une autre langue que le français ou l'anglais à la maison ont le statut d'immigrante ou d'immigrant ou celui de résidente ou de résident non permanent. Il apparaît donc pertinent de donner quelques informations sur les personnes qui, au Québec, ont l'un ou l'autre de ces deux statuts.

Les immigrantes et immigrants sont les personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé, à un moment de leur vie, le droit de résider au Canada en permanence. En 2021, au sein de la population québécoise, il y avait 14,6 % d'immigrantes et d'immigrants, toutes années d'arrivée au pays confondues. Cela représentait 1 211 000 personnes, certaines vivant au Québec depuis plusieurs décennies et d'autres, depuis peu.

À titre comparatif, dans l'ensemble du Canada, il y avait 23,0 % d'immigrantes et d'immigrants en 2021. La proportion de personnes immigrantes au Québec était moins élevée que dans les territoires suivants :

- Ontario (30,0 %);
- Colombie-Britannique (29,0 %);
- Alberta (23,2 %);
- Manitoba (19,7 %).

Entre les recensements de 2016 et de 2021, la proportion de personnes immigrantes au sein de la population québécoise a augmenté de près d'un point de pourcentage (elle était de 13,7 % en 2016). Cette augmentation s'est manifestée dans chacune des RMR du Québec, sauf dans celle de Saguenay, où la proportion de personnes immigrantes est restée stable. L'augmentation a été plus marquée dans la couronne de Montréal (+2,7 points de pourcentage) et dans la RMR de Gatineau (+2,4 points) qu'ailleurs au Québec. En 2021, la proportion de personnes immigrantes était de :

- 33,3 % sur l'île de Montréal;
- 16,5 % dans la couronne de Montréal;
- 13,5 % dans la RMR de Gatineau;
- 7,6 % dans celle de Sherbrooke;
- 6,7 % dans celle de Québec;
- 4,1 % dans celle de Trois-Rivières;
- 3,8 % dans celle de Drummondville;
- 1,3 % dans celle de Saguenay.

Parmi les personnes immigrantes vivant au Québec en 2021, la moitié étaient nées dans l'un des 12 pays suivants (en ordre décroissant selon le nombre de personnes) : France, Haïti, Algérie, Maroc, Chine, Italie, Liban, Philippines, Colombie, Roumanie, Syrie et Vietnam. Notons que plusieurs pays figurant dans cette liste peuvent être considérés comme des pays francotropes. Le fait que le pays d'origine d'une personne soit un pays francotrope est généralement considéré comme un facteur susceptible de favoriser l'utilisation du français par cette personne si elle ne l'utilisait pas déjà avant son arrivée au Québec.

La part de personnes connaissant le français au moment de leur admission a crû parmi les personnes immigrantes admises au Québec chaque année

Le nombre de Québécoises et de Québécois ayant le statut d'immigrante ou d'immigrant croît de manière continue puisque, même si certaines de ces personnes décèdent ou quittent le Québec, un nombre important de nouvelles personnes immigrantes s'installent au Québec chaque année. Depuis 2010, le Québec a accueilli chaque année (à l'exception de l'année 2020, qui est atypique³⁷) plus de 50 000 nouvelles personnes immigrantes en moyenne. En 2022, 68 700 immigrantes et immigrants³⁸ ont été admis au Québec.

Parmi les cohortes d'immigrantes et d'immigrants admis chaque année au Québec depuis 1985, la proportion de personnes connaissant le français au moment de leur admission a augmenté progressivement. Les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration³⁹ montrent que cette proportion était, par exemple :

- de 33,9 % parmi les personnes immigrantes admises au Québec entre 1985 et 1994;
- de 45,3 % parmi celles admises entre 1995 et 2004;
- de 61,1 % parmi celles admises entre 2005 et 2014;
- de 58,1 % parmi celles admises entre 2015 et 2022⁴⁰.

37. En 2020, le nombre d'immigrantes et d'immigrants admis au Québec a été beaucoup plus bas (25 227 personnes) qu'à l'habitude en raison des mesures spéciales appliquées par les autorités de l'immigration en lien avec la pandémie de COVID-19.

38. Ainsi qu'indiqué dans l'édition 2023 du rapport *Le bilan démographique du Québec*, le nombre de 68 700 correspond à la cible de 49 500 à 52 500 admissions prévues dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2022, à laquelle se sont ajoutées 18 000 personnes incluses dans un effort de rattrapage destiné à compenser le déficit d'admissions lié à la pandémie de COVID-19.

39. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Immigrants selon la connaissance du français et de l'anglais*, Québec, 1980-2022 (à partir des données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration), [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4257>] (Consulté le 18 mars 2024).

40. Le pourcentage de 58,1 % relatif aux admissions de la période de 2015 à 2022 s'applique aux personnes pour lesquelles le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration détenait l'information concernant la ou les langues connues. Il est à noter que, parmi les 390 507 personnes admises au cours de cette période, il y en avait 6 028 pour lesquelles l'information en question n'était pas disponible. Par conséquent, la proportion réelle des personnes admises entre 2015 et 2022 qui connaissaient le français au moment de leur admission pourrait être un peu supérieure ou un peu inférieure à 58,1 %.

Toutes années d'arrivée confondues, 81 % des personnes immigrantes vivant au Québec peuvent soutenir une conversation en français

La part des personnes immigrantes parlant le plus souvent le français à la maison a augmenté entre 2016 et 2021. En 2021, les 1 211 000 personnes immigrantes vivant au Québec (toutes années d'arrivée confondues) se répartissaient ainsi :

- 37,4 % parlaient le plus souvent à la maison une autre langue que le français ou l'anglais (38,7 % en 2016);
- 42,5 %⁴¹ parlaient le plus souvent le français à la maison (41,7 % en 2016);
- 16,9 %⁴² parlaient le plus souvent l'anglais à la maison (16,5 % en 2016);
- 3,3 %⁴³ parlaient le plus souvent à la maison le français et l'anglais à égalité (3,0 % en 2016).

Quant à la proportion des personnes immigrantes qui connaissaient suffisamment le français pour soutenir une conversation (80,5 %, comparativement à 93,7 % pour l'ensemble de la population), elle est restée stable entre les deux derniers recensements. Précisons cependant que, dans le sous-groupe des immigrantes et immigrants récents (c'est-à-dire les 202 700 personnes ayant immigré entre 2016 et 2021), 75,8 % des personnes appartenant à ce groupe pouvaient soutenir une conversation en français, comparativement à 80,7 % parmi les personnes appartenant au groupe des immigrantes et immigrants récents lors du Recensement de 2016.

Les résidentes et résidents non permanents constituent désormais la principale source d'accroissement migratoire au Québec

Outre les personnes immigrantes, la population du Québec comprend aussi des personnes ayant le statut de résidente ou de résident non permanent⁴⁴. Leur proportion au sein de la population reste faible (2,5 % en 2021⁴⁵), mais leur nombre a néanmoins beaucoup augmenté au cours des dernières années. Alors que ce nombre était de 283 600 personnes au 1^{er} juillet 2021⁴⁶, il était passé à environ 560 200 personnes au 1^{er} janvier 2024 selon l'estimation de Statistique Canada⁴⁷. L'Institut de la statistique du Québec a indiqué que ce groupe de personnes représentait une part grandissante de l'accroissement démographique du Québec. Après avoir connu une période de croissance modérée de 2000 à 2015, leur nombre s'est accru à un rythme de plus en plus rapide, jusqu'à devenir, en 2019, la principale source d'accroissement migratoire⁴⁸. Les cinq principaux pays d'origine des résidentes et des résidents non permanents en 2021

41. Ce pourcentage inclut, outre les personnes ayant déclaré parler le plus souvent le français, celles qui ont déclaré parler le plus souvent le français et une autre langue que l'anglais.

42. Ce pourcentage inclut, outre les personnes ayant déclaré parler le plus souvent l'anglais, celles qui ont déclaré parler le plus souvent l'anglais et une autre langue que le français.

43. Ce pourcentage inclut, outre les personnes ayant déclaré parler le plus souvent le français et l'anglais, celles qui ont déclaré parler le plus souvent le français, l'anglais et une autre langue.

44. Les résidentes et résidents non permanents sont des personnes étrangères autorisées à résider temporairement au Canada en vertu d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou parce qu'elles ont demandé le statut de réfugié (demandeuses et demandeurs d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus. Certaines résidentes non permanentes et certains résidents non permanents changeront éventuellement de statut pour obtenir celui d'immigrante ou d'immigrant admis.

45. À titre comparatif, dans l'ensemble du Canada, il y avait aussi 2,5 % de résidentes et de résidents non permanents en 2021.

46. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Résidents non permanents selon le type, par trimestre, Québec et Canada, 2021-2024*, [Tableau de données], [En ligne]. (<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4532>) (Consulté le 27 mars 2024).

47. Loc. cit.

48. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le bilan démographique du Québec*, édition 2023, Québec, L'Institut, 2023, p. 78.

étaient (dans l'ordre) la France, l'Inde, la Chine, Haïti et le Mexique (la France, Haïti et le Mexique sont des pays francotropes).

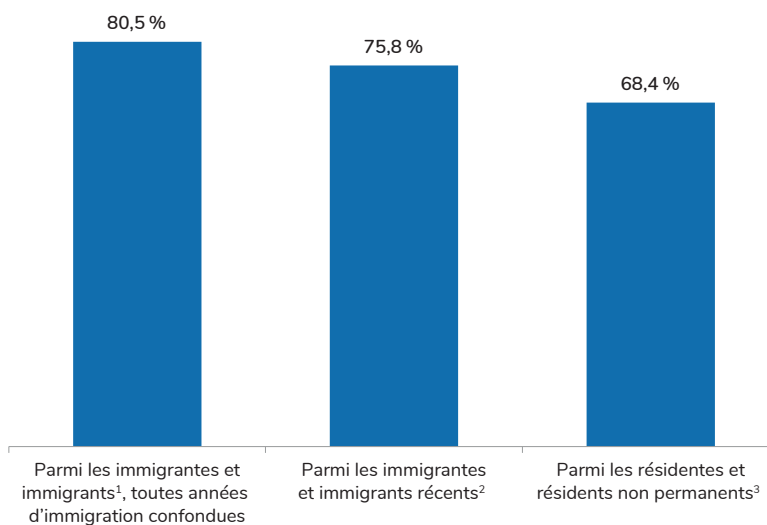
Les résidentes et résidents non permanents connaissent moins le français que les immigrantes et immigrants récents

En 2021, la proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison⁴⁹ parmi les résidentes et résidents non permanents vivant au Québec (43,2 %) avait diminué par rapport à celle qui avait été enregistrée en 2016 (47,4 %).

Par ailleurs, comme on le voit au graphique 6, la proportion de personnes déclarant connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation était plus faible chez les résidentes et résidents non permanents (68,4 %) que chez les immigrantes et immigrants récents (75,8 %).

Soulignons que, parmi les résidentes et résidents non permanents, près de 80 % vivaient dans la RMR de Montréal en 2021.

Graphique 6. Proportion de personnes déclarant connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation selon le statut d'immigration, Québec, 2021



1. Personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé, à un moment de leur vie, le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrantes et immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus.

2. Immigrantes et immigrants ayant immigré entre 2016 et 2021.

3. Personnes étrangères qui ont été autorisées à résider temporairement au Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeuses et demandeurs d'asile).

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

49. Sont incluses, outre les personnes ayant déclaré parler le plus souvent le français, celles qui ont déclaré parler le plus souvent à égalité le français et une autre langue que l'anglais.

Selon les projections, la part de personnes de langue française continuera à diminuer au Québec

Dans deux études publiées en 2017⁵⁰ et en 2021⁵¹, des experts de Statistique Canada ont fait des projections concernant le poids démographique que pourrait avoir la population de langue française dans l'ensemble de la population du Québec en 2036 en tenant compte, notamment, de paramètres de natalité et de migration. Pour faire ces projections, près de trente scénarios différents ont été explorés. On y faisait varier, par exemple, la quantité de personnes immigrantes admises, la composition de l'immigration selon le pays de naissance et la langue, le taux d'acquisition du français par les jeunes et les personnes immigrantes ne connaissant pas cette langue, la répartition géographique des immigrantes et immigrants sur le territoire québécois à leur arrivée et les migrations internes. Dans l'étude de 2021, certains des scénarios étaient basés sur les hypothèses les plus favorables possibles au maintien du poids des personnes utilisant le français. Or, cette étude montre que même de telles conditions ne permettraient pas d'accroître le poids démographique de la population de langue française au Québec.

Dans tous les scénarios examinés, le poids des personnes de langue française (qu'il s'agisse de la langue maternelle⁵² ou de la langue parlée le plus souvent à la maison⁵³) continuera à diminuer jusqu'en 2036 (horizon le plus lointain des projections faites dans l'étude). Cela tient essentiellement au fait que les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants sont majoritairement des personnes de langue maternelle autre que française et que, même si certaines de ces personnes adopteront le français comme langue d'usage à la maison, l'effet de ces substitutions linguistiques sera dilué, vu le nombre de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants qu'accueille le Québec chaque année.

Une autre étude réalisée en 2011 pour le compte de l'Office par le démographe Marc Termote⁵⁴ arrivait sensiblement aux mêmes conclusions que les experts de Statistique Canada : la part de personnes de langue française au Québec diminuera d'ici 2056, et ce, peu importe les scénarios examinés. Le constat est similaire dans des projections dont l'horizon temporel est l'année 2056 et qui ont été réalisées en 2017 à l'Institut national de la recherche scientifique, qui montrent que, peu importe les hypothèses, le poids démographique de la population francophone va diminuer⁵⁵.

50. Jean-Pierre CORBEIL et René HOULE, *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, [Ottawa], Statistique Canada, 2017.

51. Jean-Pierre CORBEIL et René HOULE, *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2021.

52. Selon les projections faites pour les études de 2017 et de 2021, le poids de la population de langue maternelle française se situerait entre 70 % et 72 % en 2036.

53. Selon les projections faites pour les études de 2017 et de 2021, le poids de la population ayant le français comme langue parlée le plus souvent à la maison se situerait entre 75 % et 77 % en 2036.

54. Marc TERMOTE, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2011.

55. Patrick SABOURIN, *Projections démolinguistiques des populations francophones, anglophones et allophones au Canada : une analyse par microsimulation*, Thèse de doctorat en démographie, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, [Québec], 2017.

L'ESSENTIEL SUR...

2. LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

La langue d'enseignement est un domaine visé par la Charte de la langue française, qui prévoit que les enfants du Québec, à l'exception de ceux admissibles à l'enseignement en anglais, doivent fréquenter des écoles primaires et secondaires de langue française⁵⁶. De plus, à la suite de la sanction de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français en 2022, la Charte limite, à compter de l'année scolaire 2023-2024, la proportion d'étudiantes et d'étudiants pouvant recevoir l'enseignement collégial en anglais⁵⁷. L'Office a publié en 2023 des données récentes concernant la langue de scolarisation des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que la langue de scolarisation des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université.

a) Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

En 2021, dans l'ensemble du Québec, il y avait 1 111 200 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire⁵⁸, une augmentation de près de 86 000 élèves par rapport à l'effectif observé cinq ans auparavant, en 2016⁵⁹. En ce qui concerne leur langue maternelle, les élèves se répartissaient comme suit :

- 75,6 % avaient le français comme langue maternelle;
- 16,0 % avaient pour langue maternelle une langue autre que le français ou l'anglais;
- 8,4 % avaient l'anglais comme langue maternelle.

Sur l'île de Montréal, la proportion d'élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais était, en 2021, de 39,8 % comparativement à 9,1 % ailleurs au Québec.

Le taux de scolarisation en français a continué d'augmenter chez les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle

Parmi l'ensemble des élèves du Québec, 91,2 % fréquentaient une école de langue française en 2021 (90,6 % en 2016). Cette proportion variait selon la langue maternelle des élèves. Elle était de :

- 97,6 % parmi les élèves de langue maternelle française (97,5 % en 2016);
- 92,3 % parmi ceux de langue maternelle autre (89,9 % en 2016);
- 31,9 % parmi ceux de langue maternelle anglaise (28,3 % en 2016).

56. L'article 72 de la Charte ne concerne pas les établissements privés non agréés aux fins de subvention.

57. Pour plus d'information, voir l'[annexe 6](#).

58. Il s'agit du nombre d'enfants inscrits à la formation générale des jeunes des écoles publiques, privées subventionnées et privées non subventionnées.

59. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, [Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle](#), [Montréal], L'Office, 2023.

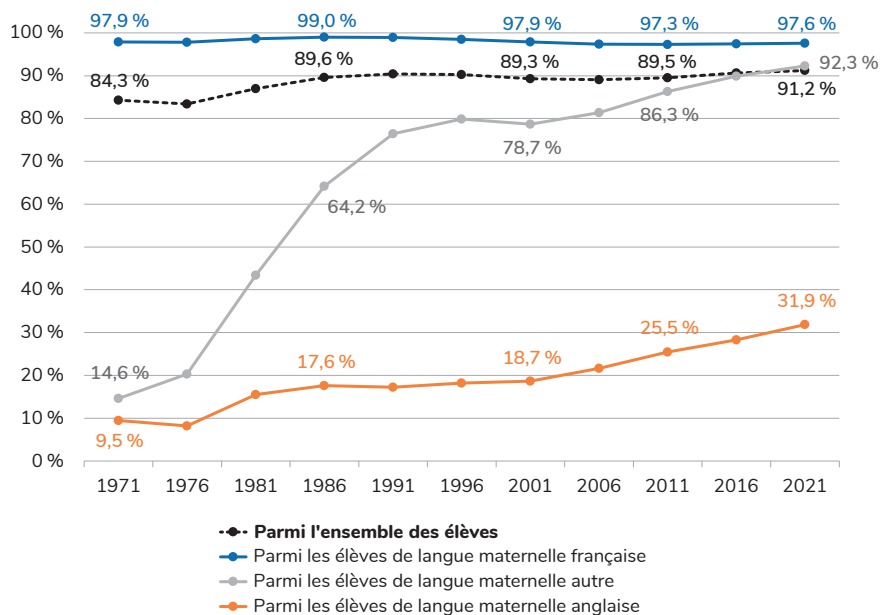
Ces données montrent qu'en cinq ans, soit entre 2016 et 2021, la proportion des élèves de langue maternelle anglaise qui étaient scolarisés en français a augmenté, de même que la proportion d'élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Cette évolution est liée à la diminution de la part d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais en vertu des dispositions de la Charte et de ses règlements d'application.

L'adoption de la *Charte de la langue française*, en 1977, a eu un effet majeur sur la scolarisation en français

La Charte a été adoptée en 1977, notamment à la suite du constat suivant : les élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquentaient majoritairement une école de langue anglaise. La Charte comporte des dispositions visant à ce que les élèves du Québec qui fréquentent l'école primaire ou secondaire, à l'exception de ceux admissibles à l'enseignement en anglais, soient scolarisés en français. Grâce à ces dispositions, la proportion des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquentant une école de langue française a beaucoup augmenté entre 1971 et 2021, passant de 14,6 % à 92,3 %, comme on le voit dans le graphique 7.

Avec la hausse de la proportion des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquentant une école de langue française, le taux global de scolarisation en français a augmenté. Ainsi, entre 1971 et 2021, il est passé de 84,3 % à 91,2 %.

Graphique 7. Proportion des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire fréquentant une école de langue française, ensemble du Québec, de 1971 à 2021¹



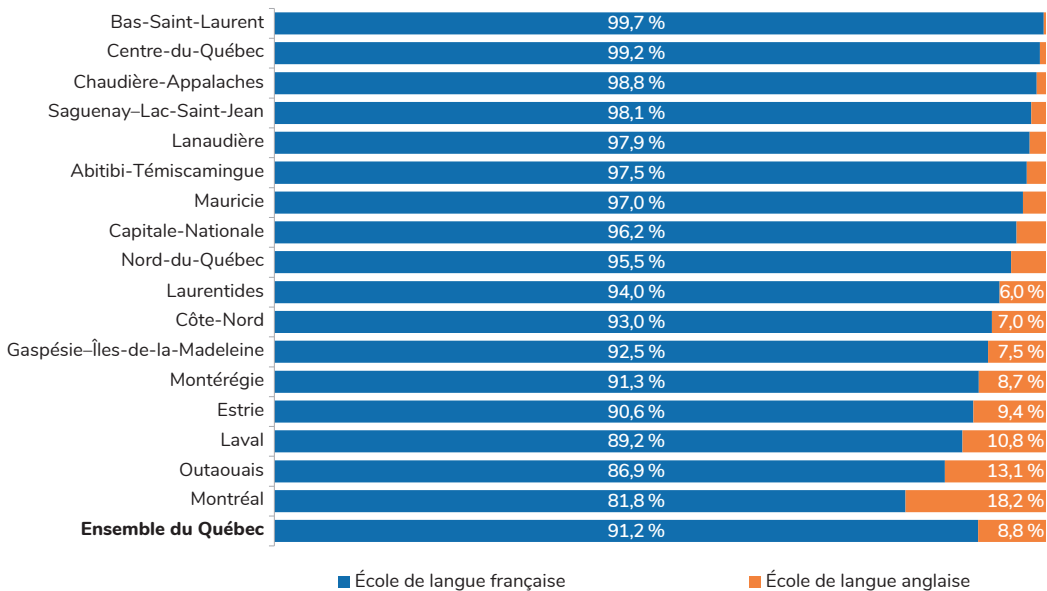
1. Les données portent sur l'effectif en date du 30 septembre de chaque année.
 Source des données de 1981 à 2021 : Ministère de l'Éducation, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne (données en date du 4 août 2022).
 Source des données de 1971 et 1976 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques (données fournies à l'Office en 2016 et publiées par l'Office dans *Langue et éducation au Québec*. 1, *Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire*).

C'est à Montréal et dans l'Outaouais que la proportion d'élèves scolarisés en français est le moins élevée

En ce qui concerne la langue de scolarisation des enfants, il existe des différences entre les régions administratives du Québec, suivant la composition de leur population en matière de langue et d'immigration (voir le graphique 8).

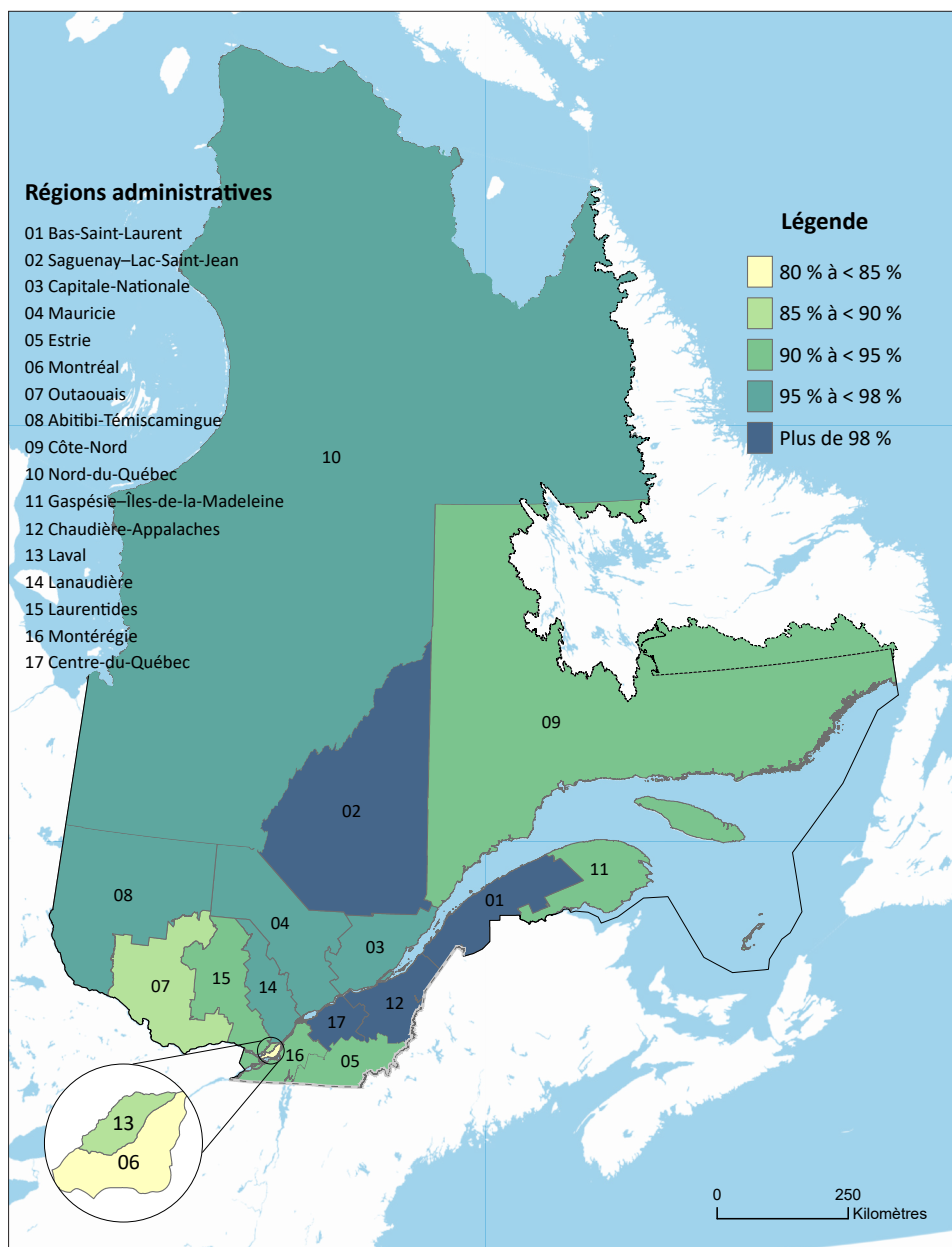
- En 2021, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, la Chaudière-Appalaches et le Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient les quatre régions administratives où l'on trouvait les plus fortes proportions d'élèves fréquentant une école de langue française (plus de 98 %) (voir la carte 3).
- Montréal était, en 2021, la région administrative où l'on trouvait la proportion la moins élevée d'élèves fréquentant l'école de langue française (81,8 %).
- Outre Montréal, quatre autres régions administratives présentaient un taux de scolarisation en français sous la barre des 92 %, soit l'Outaouais et l'Estrie (deux régions où les anglophones représentent une part de la population plus grande que celle que représente cette même communauté dans la plupart des autres régions du Québec), ainsi que Laval et la Montérégie (deux régions situées en périphérie de Montréal).

Graphique 8. Répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire selon la langue de l'école, régions administratives du Québec, 2021¹



1. Les données portent sur l'effectif en date du 30 septembre 2021.
Source : Ministère de l'Éducation, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne (données en date du 4 août 2022).

Carte 3. Proportion des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire fréquentant une école de langue française, régions administratives du Québec, 2021



Source des données : Ministère de l'Éducation, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne (données en date du 4 août 2022).

Sources cartographiques :

- Institut de la statistique du Québec, délimitation des régions administratives harmonisée avec l'assise géographique du Québec, 2021.
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, jeu de données à référence spatiale sur les frontières du Québec, 2021.

La part des élèves admissibles à l'enseignement en anglais est à son plus bas en plus de 35 ans

La Charte et ses règlements d'application énoncent les conditions en vertu desquelles un enfant peut être admissible à l'enseignement en anglais. Par exemple, un enfant y sera admissible si l'un de ses parents a fait ses études primaires en anglais au Québec ou ailleurs au Canada et que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement reçu au Canada⁶⁰.

En 2021, 9,5 % des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (105 100 enfants) avaient, à la suite d'une demande, été déclarés admissibles à l'enseignement en anglais, comparativement à 10,2 % cinq ans auparavant. Entre 2016 et 2021, la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a diminué :

- parmi les élèves de langue maternelle anglaise (de 75,7 % à 71,9 %);
- parmi ceux de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (de 10,0 % à 7,5 %);
- parmi ceux de langue maternelle française (de 3,2 % à 3,0 %).

En fait, la proportion d'élèves admissibles en 2021 était la plus basse atteinte en plus de 35 ans. À titre d'exemple, sur l'île de Montréal, entre 2000 et 2021, la proportion d'élèves admissibles est passée de 26,8 % à 19,1 %, tandis qu'ailleurs au Québec, cette proportion est restée globalement stable (autour de 7 %).

Augmentation du nombre d'élèves autorisés à fréquenter l'école de langue anglaise en raison d'un séjour temporaire au Québec

Plusieurs raisons prévues dans la Charte peuvent être invoquées pour avoir accès à l'enseignement en anglais. Depuis les trente dernières années, on peut voir un changement dans les dispositions le plus souvent invoquées pour l'obtention de telles autorisations. Il y a ainsi eu une augmentation des autorisations particulières pour les élèves résidant temporairement au Québec. Au cours de la période allant de 1990 à 2000, les autorisations de ce type ne représentaient en moyenne que 4,6 % des déclarations d'admissibilité à l'enseignement en anglais, alors que, durant la période de 2011 à 2021, leur proportion est passée à 21,7 %. Entre ces deux périodes, le nombre annuel moyen de ces autorisations est passé de 635 à 2 851; il a donc quadruplé. L'augmentation du nombre de résidentes et de résidents non permanents au Québec⁶¹ et aussi la diminution du nombre de personnes appartenant aux autres catégories d'ayants droit à l'enseignement en anglais expliquent sans doute ce changement. En fait, les séjours temporaires au Québec constituent maintenant la deuxième raison, derrière les études primaires de l'un des parents en anglais au Canada, pour qu'un enfant obtienne l'admissibilité à l'enseignement en anglais. Parmi les déclarations d'admissibilité accordées en 2021-2022, 56,5 % l'ont été en vertu de la disposition relative aux études primaires d'un parent faites en anglais au Canada et 25,6 %, en vertu de la disposition relative à un séjour temporaire au Québec.

60. Pour plus d'information sur les critères en vertu desquels un enfant peut être admissible à l'enseignement en anglais, voir l'[annexe 2](#).

61. Selon les données du recensement de Statistique Canada, le nombre de résidentes et de résidents non permanents au Québec est passé de 67 100 en 2011 à 205 800 en 2021.

b) Formation professionnelle

Sur l'île de Montréal, le quart des personnes inscrites à la formation professionnelle étudient en anglais

Dans l'ensemble du Québec, en 2021-2022, il y avait 127 400 personnes qui étaient inscrites à la formation professionnelle⁶². De ce nombre, 87,4 % étudiaient en français et 12,6 %, en anglais. La proportion d'élèves étudiant en français a atteint un creux (84,1 %) en 2018-2019, puis elle a augmenté un peu à chacune des trois années qui ont suivi. Sur l'île de Montréal (42 400 élèves), la répartition selon la langue de scolarisation était différente puisque 75,2 % des élèves étudiaient en français et 24,8 %, en anglais.

Mentionnons qu'en 2021-2022, parmi les élèves de la formation professionnelle ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, 63,6 % étudiaient en français et 36,4 %, en anglais.

c) Enseignement collégial

Augmentation de la part des nouveaux inscrits au collégial qui fréquentent un collège anglophone

Au Québec, il y a 119 établissements d'enseignement collégial⁶³. À l'automne 2021, on comptait 56 500 nouveaux inscrits⁶⁴ au collégial, qui se répartissaient ainsi :

- 80,7 % fréquentaient un collège francophone⁶⁵;
- 19,3 % fréquentaient un collège anglophone⁶⁶.

Au cours de la période de cinq ans allant de 2016 à 2021, la répartition globale des nouveaux inscrits entre les collèges francophones et les collèges anglophones n'a guère changé⁶⁷. Cependant, quand on examine cette répartition sur une plus longue période, on constate une légère diminution de la proportion de nouveaux inscrits fréquentant un collège francophone, une proportion qui est passée de 82,0 % en 2007 à 80,7 % en 2021 (voir le graphique 9), et donc une augmentation de la part de nouveaux inscrits fréquentant un collège anglophone.

62. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*, [Montréal], L'Office, 2023.

63. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Établissements*, [En ligne]. [<https://www.ceec.gouv.qc.ca/etablissements>].

64. Le terme *nouvel inscrit au collégial* désigne une étudiante ou un étudiant inscrit pour la première fois au collégial à la formation ordinaire dans le cadre d'un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la formation continue est exclu. Les données sur les nouveaux inscrits présentées dans ce document concernent ceux qui étaient inscrits au trimestre d'automne de chaque année selon les données du ministère de l'Enseignement supérieur à jour en date du 6 novembre 2022.

65. Les nouveaux inscrits dans les secteurs de formation en français d'organismes collégiaux anglophones sont inclus.

66. Les nouveaux inscrits dans les secteurs de formation en anglais d'organismes collégiaux francophones sont inclus.

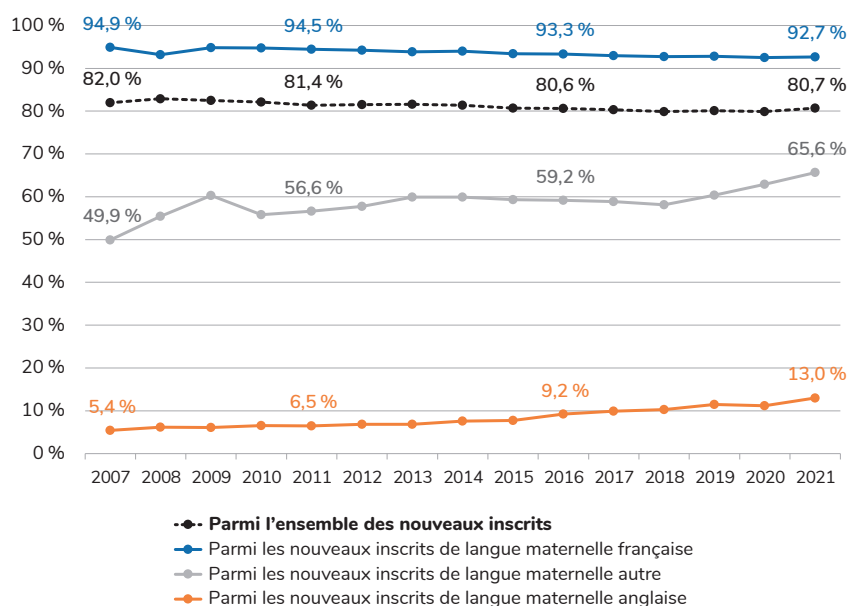
67. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*, [Montréal], L'Office, 2023.

Chez les nouveaux inscrits dont le français n'est pas la langue maternelle, la fréquentation des collèges francophones a augmenté

La part des nouveaux inscrits fréquentant un collège francophone varie selon la langue maternelle des personnes. En 2021, cette part était de :

- 92,7 % parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle française;
- 65,6 % parmi ceux de langue maternelle autre que le français ou l'anglais;
- 13,0 % parmi ceux de langue maternelle anglaise.

Graphique 9. Proportion des nouveaux inscrits au collégial¹ fréquentant un collège francophone, ensemble du Québec, de 2007 à 2021



1. Étudiantes et étudiants inscrits à la formation ordinaire au trimestre d'automne dans le cadre de l'obtention d'un DEC ou dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC.
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, PFSG, DGPS, DSIG, Portail informationnel, PDCFF11G_Inscriptions_effectif_collegial_221106 (la langue de l'organisme fréquenté est « français »).

Sur une période de 15 ans, soit entre 2007 et 2021, on constate que, parmi les nouveaux inscrits de langue maternelle autre que le français, la proportion de ceux optant pour un collège francophone a augmenté, tandis que, parmi les nouveaux inscrits de **langue maternelle française**, cette proportion a légèrement baissé, passant de 94,9 % à 92,7 % (voir le graphique 9).

Dans le cas des nouveaux inscrits de **langue maternelle autre que le français ou l'anglais**, alors qu'en 2007, la moitié (49,9 %) d'entre eux fréquentaient un collège francophone, c'étaient, en 2021, les deux tiers (65,6 %) d'entre eux qui le faisaient. Cette augmentation est notamment liée au fait que les nouveaux inscrits de langue maternelle autre sont de plus en plus nombreux à avoir fréquenté une école de langue française au primaire et au secondaire en vertu des dispositions de la Charte.

Dans le cas des nouveaux inscrits de **langue maternelle anglaise**, il y a aussi eu, entre 2007 et 2021, une augmentation de la part de ceux fréquentant des collèges francophones (de 5,4 % à 13,0 %).

Passer du secondaire en français au collégial en anglais, un phénomène qui a augmenté

En 2021, 88,9 % des nouveaux inscrits étudiaient au collégial dans la même langue que celle dans laquelle ils avaient étudié au secondaire⁶⁸. Autrement dit, 11,1 % des nouveaux inscrits avaient changé de langue de scolarisation entre le secondaire et le collégial, et il s'agissait surtout de personnes qui étaient passées du secondaire en français au collégial en anglais.

- Parmi les nouveaux inscrits ayant fait leurs études secondaires en français, 11,7 % étudiaient en anglais au collégial en 2021, ce qui représente une hausse par rapport à la part observée en 2016, qui était de 10,3 % (voir le graphique 10).
- Parmi les nouveaux inscrits ayant fait leurs études secondaires en anglais, 5,0 % étudiaient en français au collégial, un pourcentage semblable à celui de 2016.

Parmi les nouveaux inscrits au collégial ayant fait leurs études secondaires en français, la proportion de ceux fréquentant un collège anglophone était plus élevée en ce qui concerne les personnes étudiant sur l'île de Montréal (24,7 % en 2021) qu'en ce qui concerne les personnes étudiant ailleurs au Québec (5,5 %) (voir le graphique 10). Il faut toutefois noter que, dans certaines régions du Québec, il n'y a pas d'établissement collégial anglophone⁶⁹.

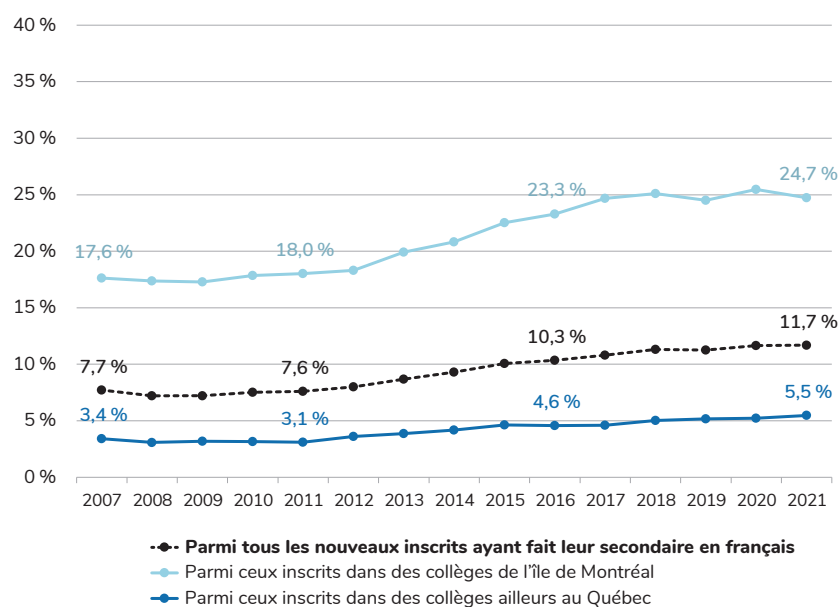
En fait, la majorité des personnes ayant opté pour des études collégiales en anglais après des études secondaires en français fréquentaient un collège de l'île de Montréal.

Sur l'île de Montréal, parmi les nouveaux inscrits ayant fait leurs études secondaires en français, la proportion de ceux fréquentant un collège anglophone a augmenté de manière notable en 15 ans : elle est passée de 17,6 % en 2007 à 24,7 % en 2021 (3 855 personnes en 2021).

68. Est considérée comme la langue des études secondaires la langue de l'école que fréquentait le nouvel inscrit lors de sa dernière année d'études au secondaire. Les données où il est question de la langue des études secondaires des nouveaux inscrits au collégial n'incluent que les personnes ayant fréquenté une école francophone ou une école anglophone et excluent les personnes dont on ignore la langue de l'école fréquentée. En ce qui concerne l'automne 2021, les personnes exclues représentaient 5,7 % des nouveaux inscrits.

69. C'est le cas, par exemple, dans les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches.

Graphique 10. Proportion de nouveaux inscrits¹ au collégial fréquentant un collège anglophone parmi ceux ayant fait leurs études secondaires en français, ensemble du Québec, de 2007 à 2021



1. Étudiantes et étudiants inscrits à la formation ordinaire au trimestre d'automne dans le cadre de l'obtention d'un DEC ou dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC.
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, PFSG, DGPS, DSIG, Portail informationnel, PDCFF11G_Inscriptions_effectif_collegial_221106 (la langue de l'organisme fréquenté est « anglais »).

d) Enseignement universitaire

Présence accrue des étudiantes et étudiants internationaux dans les universités du Québec

Au Québec, il y a 18 universités, dont 3 sont de langue anglaise⁷⁰. En 2021, le nombre d'étudiantes et d'étudiants réguliers de l'ensemble des universités a atteint un sommet de 305 640 personnes⁷¹. Cet effectif se répartissait de la façon suivante⁷² :

- 79,6 % d'étudiantes et d'étudiants venant du Québec (83,1 % en 2016);
- 4,7 % d'étudiantes et d'étudiants venant d'ailleurs au Canada (4,8 % en 2016);
- 15,7 % d'étudiantes et d'étudiants internationaux⁷³ (12,1 % en 2016).

Sur une période de 19 ans, soit entre 2002 et 2021, on a observé au sein de l'effectif étudiant des universités :

- une baisse de la proportion d'étudiantes et d'étudiants venant du Québec (passée de 86,7 % à 79,6 %);
- une baisse de la proportion d'étudiantes et d'étudiants venant du reste du Canada (passée de 6,4 % à 4,7 %);
- une hausse de la proportion d'étudiantes et d'étudiants internationaux (passée de 6,9 % à 15,7 %), cette proportion ayant augmenté davantage au sein des universités anglophones (de 11,8 % à 24,5 %) qu'au sein des universités francophones (de 5,3 % à 12,7 %);
- une augmentation de la proportion de personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (passée de 12,3 % à 18,2 %).

Entre universités francophones et universités anglophones, la répartition de l'effectif étudiant est stable

En 2021, 75,0 % des étudiantes et étudiants fréquentaient l'une des 15 universités francophones et 25,0 %, l'une des 3 universités anglophones. Sur une période de 19 ans, soit entre 2002 et 2021, ces parts respectives sont restées stables. Néanmoins, au sein de certains sous-groupes d'étudiantes et d'étudiants, la répartition entre les établissements francophones et anglophones a changé.

70. Les universités de langue anglaise sont les suivantes : l'Université Bishop's, l'Université Concordia et l'Université McGill. Les 15 autres universités sont de langue française. Il s'agit de l'École de technologie supérieure, de l'École nationale d'administration publique, de HEC Montréal, de l'Institut national de la recherche scientifique, de Polytechnique Montréal, de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université Laval et de l'Université TÉLUQ.

71. Il s'agit du nombre d'étudiantes et d'étudiants réguliers, à temps complet et partiel, inscrits au trimestre d'automne, à l'exclusion de celles et de ceux dont la langue maternelle n'est pas connue. Les étudiantes et étudiants réguliers sont toutes celles et tous ceux qui ne sont pas des étudiantes et des étudiants libres, des auditrices et des auditeurs, des stagiaires postdoctoraux ou encore des médecins résidents.

72. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*, [Montréal], L'Office, 2023.

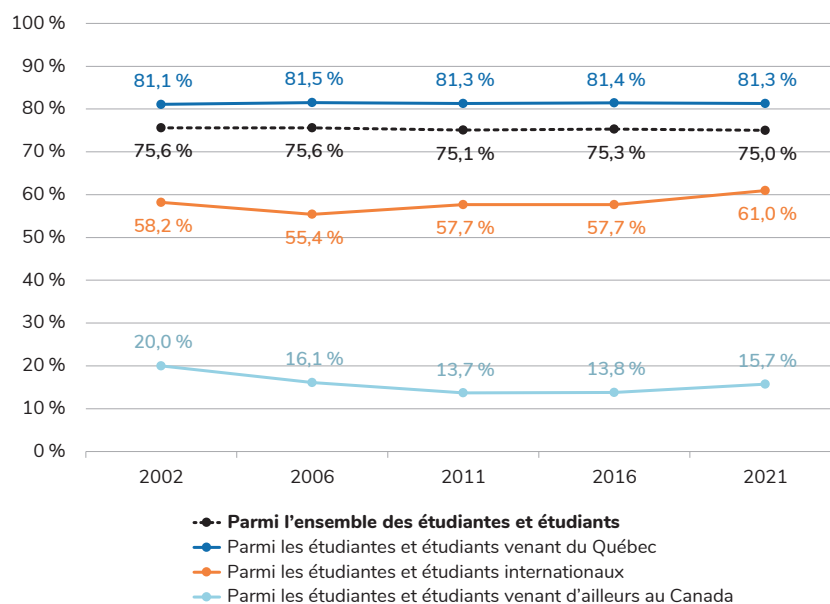
73. Les étudiantes et étudiants internationaux comprennent les résidentes et résidents non permanents qui détiennent un permis d'études. Il est à noter que les données présentées ici concernant les étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans les universités québécoises ne permettent pas de rendre compte du nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui vivent sur le territoire québécois, puisque, parmi ces dernières et ces derniers, certaines et certains sont inscrits dans des établissements d'enseignement d'autres provinces ou dans des établissements d'enseignement qui ne sont pas des universités.

Ainsi, parmi les étudiantes et étudiants **internationaux**, la part de celles et de ceux fréquentant une université francophone a augmenté entre 2016 et 2021, passant de 57,7 % à 61,0 % (voir le graphique 11). Corollairement, la part de celles et de ceux fréquentant une université anglophone a diminué.

Parmi les étudiantes et étudiants **venant du reste du Canada**, 15,7 % fréquentaient une université francophone en 2021, un pourcentage un peu plus élevé qu'en 2016 (13,8 %), mais moins élevé que dans les années 2000. En 2021, 84,3 % de ces étudiantes et étudiants fréquentaient une université anglophone (comparativement à 86,2 % en 2016).

Notons que, dans le sous-groupe des universitaires **venant du reste du Canada qui sont de langue maternelle française**, 74,1 % fréquentaient une université francophone en 2021, alors que cette proportion était supérieure à 80 % jusqu'en 2006. Il semble que les universités anglophones du Québec exercent auprès des personnes de langue maternelle française vivant hors Québec un attrait plus grand qu'autrefois.

Graphique 11. Proportion des étudiantes et étudiants¹ fréquentant une université francophone, ensemble des universités du Québec, de 2002 à 2021



1. Étudiantes et étudiants réguliers inscrits au trimestre d'automne, à l'exclusion de celles et de ceux dont la langue maternelle n'est pas connue.

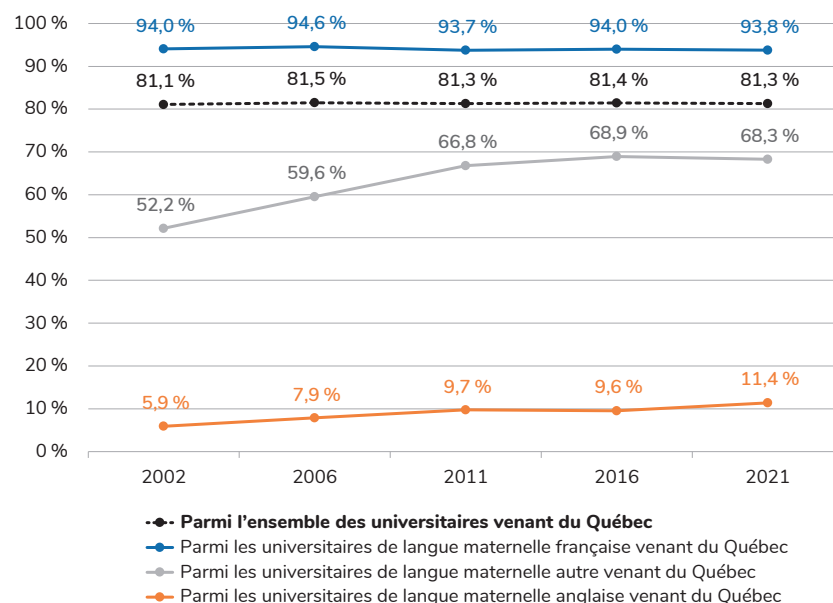
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, PFSG, DGPS, DSIG, Portail informationnel, PDUFF21G_Effectif_universitaire_220422.

Parmi les étudiantes et étudiants venant du Québec, la proportion de celles et de ceux qui choisissent une université francophone s'est maintenue

Parmi les étudiantes et étudiants venant du Québec, 81,3 % fréquentaient une université francophone en 2021, alors que 18,7 % fréquentaient une université anglophone. Depuis une vingtaine d'années, on constate une stabilité de la part des étudiantes et étudiants venant du Québec fréquentant une université francophone (voir le graphique 12).

- Cette stabilité s'observe notamment dans le sous-groupe des étudiantes et étudiants venant du Québec et étant de **langue maternelle française**, où la part en question tourne autour de 94 % depuis 2002⁷⁴. C'est donc dire que seulement une petite proportion de ces étudiantes et étudiants fréquentent une université anglophone (6,2 % en 2021)⁷⁵.
- Dans le sous-groupe des étudiantes et étudiants venant du Québec et étant de **langue maternelle autre que le français ou l'anglais**, la part de celles et de ceux fréquentant une université francophone a nettement augmenté entre 2002 et 2021, passant de 52,2 % à 68,3 %. Corollairement, la part de celles et de ceux fréquentant une université anglophone a diminué.
- Dans le sous-groupe des étudiantes et étudiants venant du Québec et étant de **langue maternelle anglaise**, la part de celles et de ceux fréquentant une université francophone a aussi augmenté, passant de 5,9 % en 2002 à 11,4 % en 2021.

Graphique 12. Proportion des étudiantes et étudiants' venant du Québec qui fréquentent une université francophone, ensemble des universités du Québec, de 2002 à 2021



1. Étudiantes et étudiants réguliers inscrits au trimestre d'automne.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, PFSG, DGPS, DSIG, Portail informationnel, PDUFF21G_Effectif_universitaire_220422.

74. Il est néanmoins à noter que, parmi les universitaires venant du Québec qui étaient de langue maternelle française, la part de ceux fréquentant une université francophone a légèrement diminué après le sommet de 95,0 % atteint en 2014.

75. Rappelons que les données présentées ici ne portent que sur les personnes étudiant dans une université du Québec et qu'elles ne témoignent donc pas des choix linguistiques de l'ensemble des Québécoises et Québécois qui font des études universitaires, puisque certains d'entre eux et certaines d'entre elles fréquentaient une université située ailleurs au Canada ou à l'étranger.

De la formation en anglais est offerte dans les universités francophones du Québec

Le Conseil supérieur de la langue française a publié en 2021 une étude⁷⁶ qui révèle que, parmi les 2 713 programmes recensés dans les 15 universités francophones du Québec, 88,5 % étaient entièrement et exclusivement en français. Dans 11,5 % des programmes, il y avait donc possibilité de recevoir une part d'enseignement en anglais.

Les programmes pouvant être suivis en bonne partie ou en totalité en anglais concernaient principalement le domaine de la gestion et de l'administration des affaires, mais aussi ceux de la médecine, du droit ou encore de l'informatique. Selon l'étude du Conseil supérieur de la langue française, il ne semble pas y avoir de lien entre le fait qu'une université francophone soit située sur le territoire montréalais et le fait que l'anglais occupe une place accrue dans son offre de programmes. Les auteurs font l'hypothèse que la présence d'universités anglophones à Montréal permet de répondre aux besoins des personnes qui désirent étudier en anglais.

Les auteurs de l'étude notent que la présence de l'anglais dans la formation universitaire francophone au Québec prend aussi d'autres formes que l'offre de programmes comportant une part des crédits pouvant être obtenus pour des cours suivis en anglais :

Il peut s'agir en cela des travaux exigés, des lectures imposées, des examens soumis, des plans de cours déposés, du matériel pédagogique disponible, sinon de la tenue de séminaires et de la production de thèses. L'anglais occupe aussi une place importante du côté de la recherche universitaire et des publications scientifiques⁷⁷.

Par ailleurs, en ce qui concerne les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat réalisés au sein des universités francophones⁷⁸, une compilation⁷⁹ faite par un professeur de l'Université du Québec à Montréal montre que la proportion de ces documents qui sont rédigés en anglais a augmenté en continu à partir du début des années 2000. On constate, par exemple, que :

- parmi les mémoires de maîtrise déposés par des étudiantes et étudiants d'universités francophones, la part de ceux rédigés en anglais est passée entre 2012 et 2022 de 8 % à 16 %;
- parmi les thèses de doctorat déposées par des étudiantes et étudiants d'universités francophones, la part de celles rédigées en anglais est passée durant la même période de 19 % à 32 %.

76. CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La formation en anglais dans les établissements universitaires francophones du Québec*, Québec, Le Conseil, 2021.

77. *Ibid.*, p. 119.

78. En ce qui concerne les universités francophones, la *Charte de la langue française*, telle qu'elle a été modifiée en 2022, prévoit que la politique linguistique de ces institutions doit traiter de la langue d'enseignement et qu'elle doit préciser « les conditions et les circonstances dans lesquelles une langue autre que le français peut être employée en conformité avec la [Charte], tout en maintenant un souci d'exemplarité et en poursuivant l'objectif de ne pas permettre l'usage systématique d'une autre langue que le français au sein de l'établissement ».

79. Jean-Hugues ROY, « En 2023, l'anglais deviendra la principale langue des thèses et mémoires au Québec », *The Conversation*, 9 mai 2023.

Vouloir disposer d'atouts sur le marché du travail est l'une des raisons évoquées pour étudier en anglais

Entre le secondaire, le collégial et l'université, les étudiantes et étudiants peuvent choisir de changer de langue de scolarisation et de passer du français à l'anglais ou inversement. En 2021, l'Office s'est intéressé aux motivations qu'ont les jeunes de 18 à 34 ans de poursuivre des études supérieures en français ou en anglais⁸⁰. À ce sujet, les jeunes qui ont choisi de faire leurs études postsecondaires en anglais au Québec ont fourni principalement les raisons suivantes :

- Pour suivre un programme donné en anglais (42 % des jeunes sondés);
- Pour étudier dans un établissement prestigieux (28 %);
- Pour mieux intégrer le marché du travail (25 %);
- Pour améliorer leur connaissance de l'anglais (23 %).

80. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*. Fascicule 3, *Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, [Montréal], L'Office, 2023.

L'ESSENTIEL SUR...

3. L'UTILISATION DES LANGUES PAR LA POPULATION DANS L'ESPACE PUBLIC

a) Espace public en général

La Charte de la langue française vise à faire du français la langue commune dans l'espace public au Québec. Au moyen d'un sondage réalisé en 2022⁸¹ (et qui avait aussi été réalisé en 2007 et en 2016⁸²), l'Office a voulu estimer la proportion de la population utilisant le plus souvent le français à l'extérieur de la maison ainsi que les proportions de personnes utilisant d'autres langues. Pour ce faire, la question suivante a été posée aux répondantes et répondants :

Quelle langue utilisez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison, c'est-à-dire avec des personnes autres que vos parents ou amis (par exemple, dans les commerces, dans des établissements de santé ou au travail)?

Les résultats permettent de distinguer trois catégories de personnes en lien avec leur utilisation des langues dans l'espace public : celles utilisant le plus souvent le français, celles utilisant le plus souvent l'anglais et celles utilisant à égalité le français et l'anglais.

Il est à noter que les personnes sondées étaient invitées à répondre au questionnaire en se basant sur l'expérience qu'elles avaient vécue au cours des six mois précédant le sondage. Or, lors de cette période de référence, étant donné la pandémie de COVID-19, des mesures sanitaires étaient en vigueur, dont la fermeture des salles à manger des restaurants et l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour fréquenter certains commerces. Les interactions au sein de l'espace public, c'est-à-dire les interactions à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents ou amis, étaient ainsi moins nombreuses et moins variées.

81. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, [Langue de l'espace public au Québec en 2022](#), [Montréal], L'Office, 2024.

82. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, [Langue publique au Québec en 2016. 2, L'espace public](#), [Montréal], L'Office, 2019.

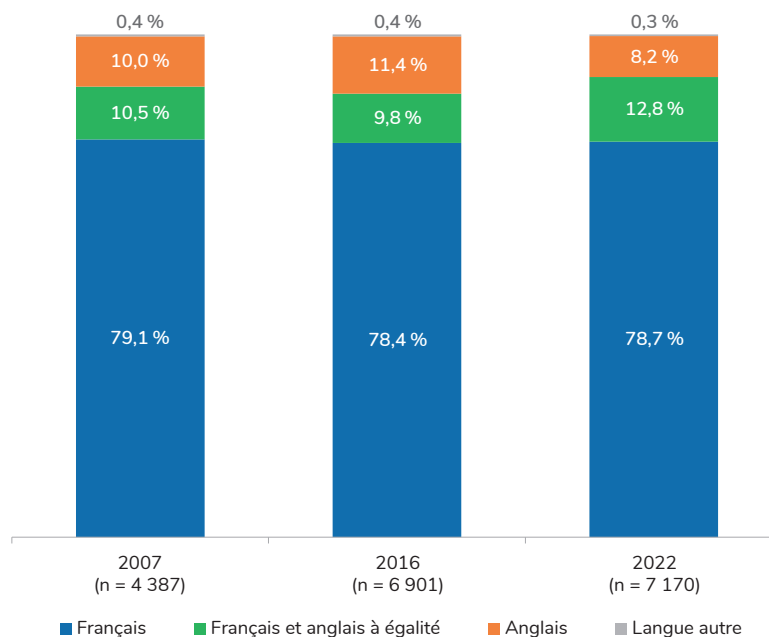
Huit adultes sur dix utilisent principalement le français dans l'espace public

Parmi les Québécoises et Québécois sondés en 2022, 79 % déclaraient utiliser le plus souvent le français dans l'espace public et 13 %, l'utiliser à égalité avec l'anglais (voir le graphique 13).

Les résultats de l'Office montrent qu'entre 2007 et 2022, la part des personnes sondées qui ont déclaré utiliser le plus souvent le français dans l'espace public est restée stable.

Par ailleurs, la part de personnes déclarant utiliser principalement l'anglais a diminué un peu (passant de 10 % à 11 %, puis à 8 %), au profit de la part de personnes déclarant utiliser à égalité le français et l'anglais.

Graphique 13. Répartition des personnes sondées selon la ou les langues utilisées le plus souvent dans l'espace public, ensemble du Québec, 2007, 2016 et 2022



Source : Office québécois de la langue française, *Langue dans l'espace public au Québec en 2022*.

Le sondage a révélé qu'il existe des différences entre les groupes d'âge auxquels appartiennent les personnes. En 2022, la proportion de personnes qui déclaraient utiliser le plus souvent le français à l'extérieur de la maison était plus faible parmi les personnes de 18 à 34 ans (74 %) que parmi celles de 35 à 54 ans (79 %), de 55 à 69 ans (79 %) ou de 70 ans et plus (84 %). Les personnes de 18 à 34 ans constituaient le groupe d'âge au sein duquel la proportion de personnes utilisant à égalité le français et l'anglais était la plus grande (16 %).

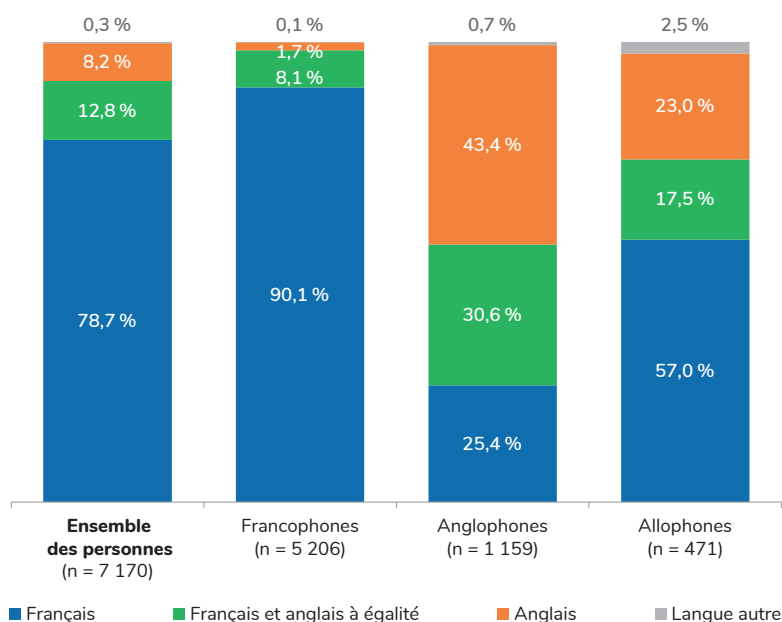
Les allophones sont plus susceptibles de communiquer principalement en français dans l'espace public que les anglophones

Comme on peut s'y attendre, la grande majorité (90 %) des francophones sondés communiquaient le plus souvent en français dans l'espace public en 2022 (voir le graphique 14).

En ce qui concerne les anglophones sondés, 43 % ont dit utiliser le plus souvent l'anglais, 31 %, le français et l'anglais à égalité et 25 %, le plus souvent le français. Notons qu'entre 2016 et 2022, la proportion des anglophones déclarant utiliser le plus souvent le français a augmenté, puisqu'elle est passée de 20 % à 25 %.

En ce qui concerne les allophones sondés, 57 % d'entre eux ont dit utiliser le plus souvent le français dans l'espace public. Cette proportion est beaucoup plus élevée que ce que l'on observe chez les anglophones. Pourtant, selon les données du Recensement de 2021, la proportion de personnes maîtrisant suffisamment le français pour soutenir une conversation était assez semblable chez les anglophones (70 %) et chez les allophones (65 %)⁸³.

Graphique 14. Répartition des personnes sondées selon la ou les langues utilisées le plus souvent dans l'espace public et selon le groupe linguistique, ensemble du Québec, 2022



Source : Office québécois de la langue française, *Langue de l'espace public au Québec en 2022*.

83. En ce qui concerne la proportion de la population connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation, voir le [graphique 5](#).

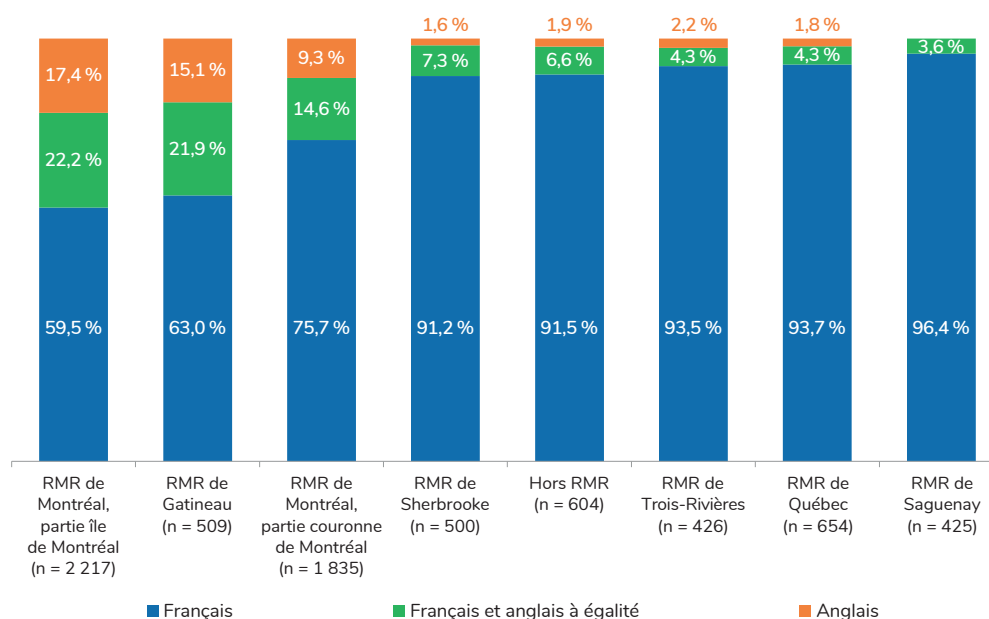
À Montréal et dans la RMR de Gatineau, la part de la population utilisant principalement le français dans l'espace public est relativement faible

En 2022, c'est sur l'île de Montréal et dans la RMR de Gatineau qu'on trouvait les plus faibles proportions de personnes utilisant le plus souvent le français dans l'espace public, soit respectivement 60 % et 63 %. Venait ensuite la couronne de Montréal, où cette proportion était de 76 %. À l'extérieur de ces trois régions, cette même proportion oscillait plutôt entre 91 % et 96 % (voir le graphique 15 et la carte 4).

Sur l'île de Montréal et dans la RMR de Gatineau, on trouvait, en 2022, une proportion plus élevée qu'ailleurs de personnes utilisant autant le français que l'anglais dans l'espace public, soit 22 %. La proportion de personnes utilisant le plus souvent l'anglais y était, elle aussi, plus élevée qu'ailleurs (soit autour de 15 %).

À l'extérieur des RMR de Montréal et de Gatineau, la proportion des personnes sondées qui utilisaient autant le français que l'anglais ne dépassait pas 7 % et la proportion de celles qui utilisaient principalement l'anglais, 2 %.

Graphique 15. Répartition des personnes sondées selon la ou les langues utilisées le plus souvent dans l'espace public et selon la RMR de résidence, Québec, 2022¹

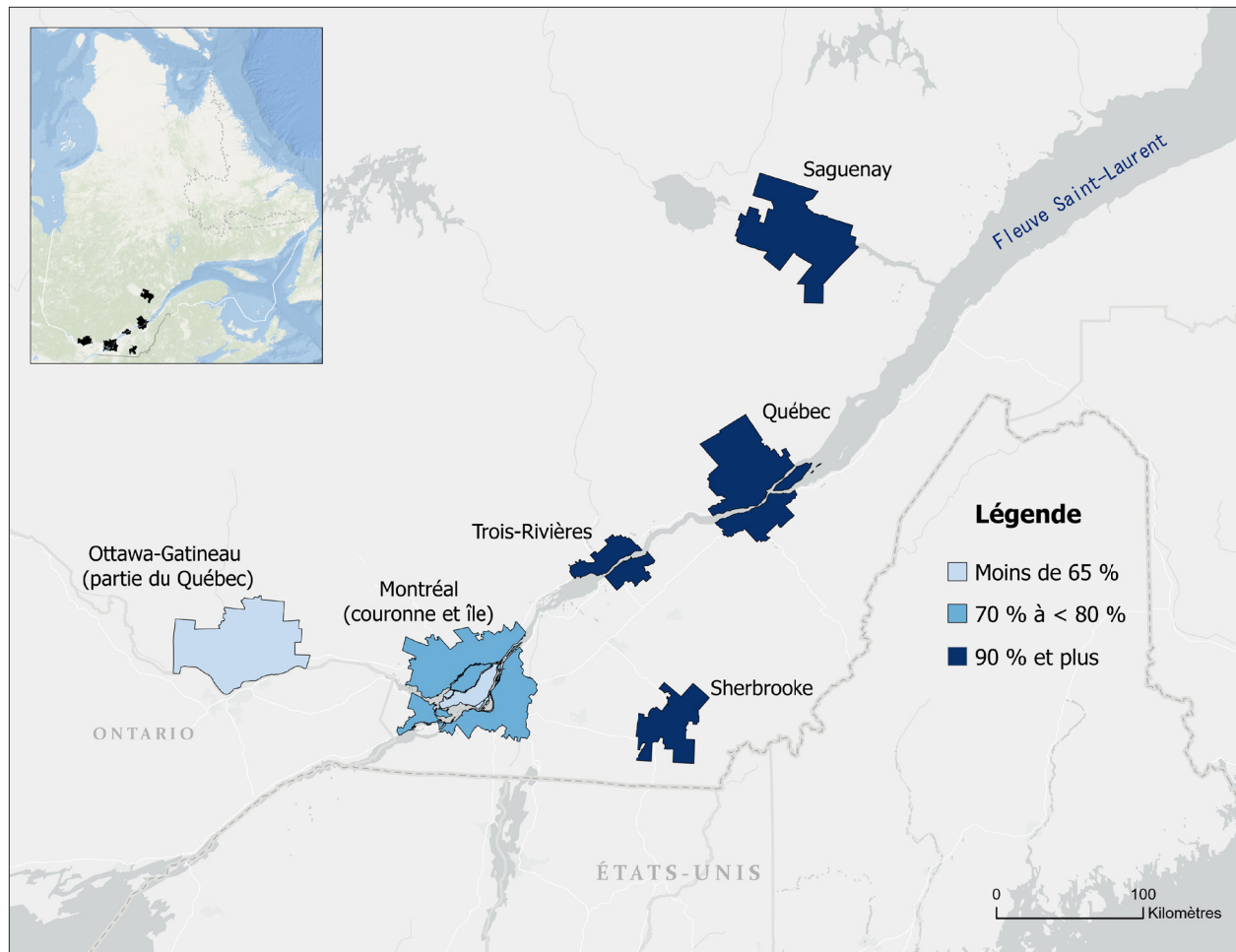


1. Les données sur les personnes utilisant le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais ne sont pas présentées, ce qui explique que la somme des parties ne donne pas 100,0 %.

Source : Office québécois de la langue française, *Langue de l'espace public au Québec en 2022*.

Il est intéressant de noter que, sur l'île de Montréal, la proportion de la population adulte qui utilise principalement le français à l'extérieur de la maison (60 % en 2022 selon le sondage de l'Office) est plus élevée que la proportion de la population adulte qui parle principalement le français à la maison (50 % selon le Recensement de 2021). Autrement dit, beaucoup de personnes résidant sur l'île de Montréal utilisent surtout le français en public, même si, dans l'espace privé du foyer, elles font principalement usage d'une autre langue.

Carte 4. Proportion de la population utilisant le plus souvent le français dans l'espace public selon la RMR de résidence, Québec, 2022



Source des données : Office québécois de la langue française, *Langue de l'espace public au Québec en 2022*.

Source cartographique : Institut de la statistique du Québec, délimitation des RMR selon le Recensement de 2021 harmonisée avec l'assise géographique du Québec, mai 2022.

Fonds des deux cartes : Logiciel ArcGIS Pro d'Esri Canada utilisant des données géographiques provenant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la National Oceanic and Atmospheric Administration, de la United States Geological Survey, de la Environmental Protection Agency, du National Park Service, de Ressources naturelles Canada, du Service hydrographique du Canada et de Parcs Canada.

Dans la couronne de Montréal, la part de la population utilisant principalement le français dans l'espace public a diminué

En ce qui concerne la RMR de Montréal, on constate ce qui suit lorsque l'on compare les résultats obtenus lors des deux dernières éditions de l'étude.

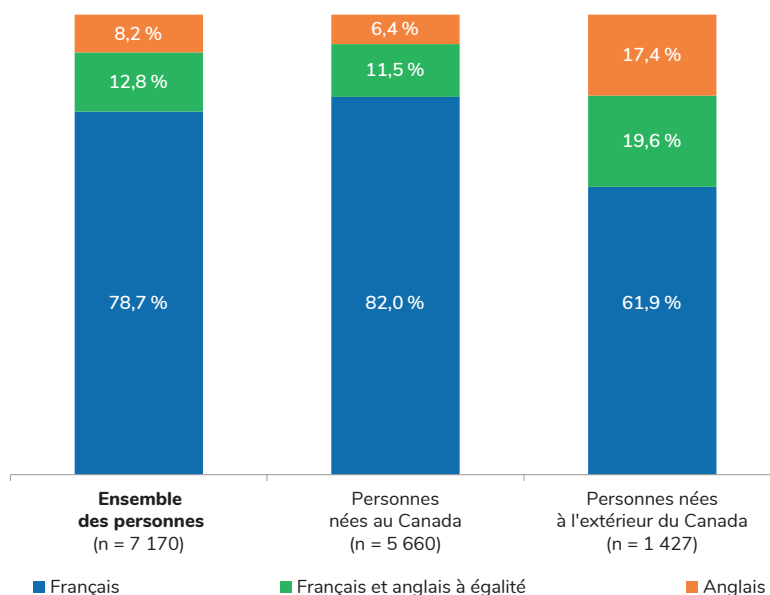
- Parmi les résidentes et résidents de l'île de Montréal, la part de personnes utilisant principalement le français dans l'espace public est restée stable entre 2016 et 2022 (60 %).
- Parmi les résidentes et résidents de la couronne de Montréal, cette part a diminué, passant de 80 % à 76 %.

Parmi les personnes nées à l'extérieur du Canada⁸⁴, 6 sur 10 communiquent le plus souvent en français dans l'espace public

En 2022, parmi les répondantes et répondants nés à l'extérieur du Canada, la proportion de personnes déclarant utiliser le plus souvent le français dans l'espace public (62 %) était plus faible que celle observée au sein du groupe des personnes nées au Canada (82 %)⁸⁵ (voir le graphique 16).

Notons qu'en 2007 et en 2016, autour de 59 % des personnes sondées nées à l'extérieur du Canada avaient déclaré utiliser le plus souvent le français dans l'espace public. Les résultats montrent donc que cette stabilité a été suivie d'une hausse, puisque ce pourcentage a atteint 62 %⁸⁶ en 2022.

Graphique 16. Répartition des personnes sondées selon la ou les langues utilisées le plus souvent dans l'espace public et selon le lieu de naissance, ensemble du Québec, 2022¹



1. Les données sur les personnes utilisant le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais ne sont pas présentées, ce qui explique que la somme des parties ne donne pas 100,0 %.

Source : Office québécois de la langue française, *Langue de l'espace public au Québec en 2022*.

84. Les personnes nées à l'extérieur du Canada représentaient 18 % de la population québécoise en 2021 selon l'édition 2023 du rapport *Le bilan démographique du Québec*, produit par l'Institut de la statistique du Québec.

85. À cet égard, il faut rappeler que, selon les données du Recensement de 2021, la proportion de la population québécoise connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation dans cette langue était moins élevée parmi les personnes immigrantes (80,5 %) que parmi celles nées au pays (96,8 %).

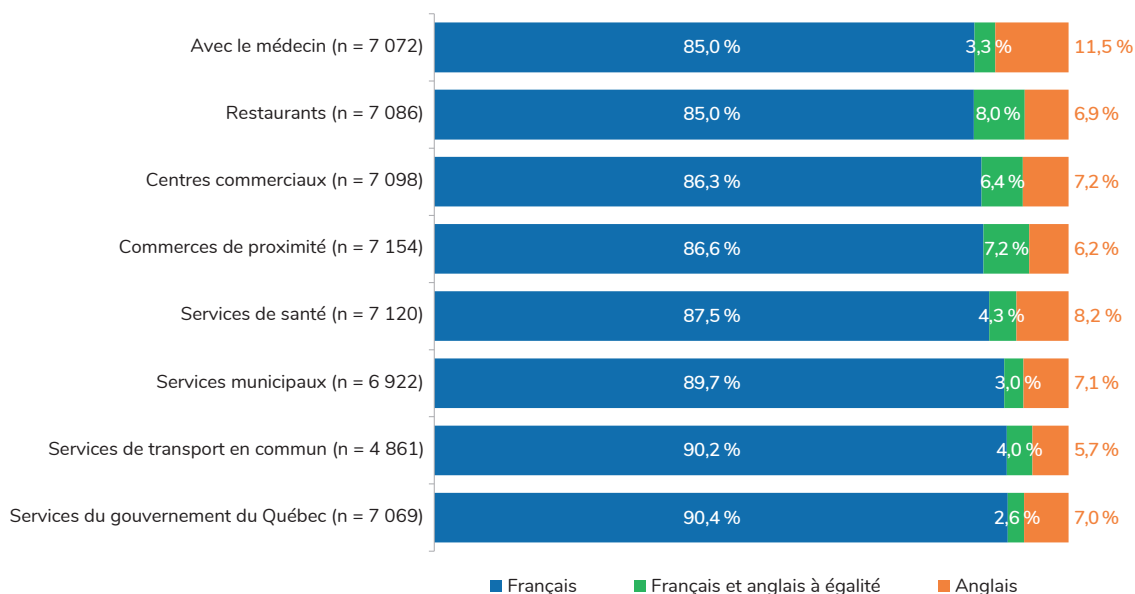
86. La proportion de la population immigrante utilisant le plus souvent le français dans l'espace public est l'un des deux indicateurs qu'un mémoire du Commissaire à la langue française suggère au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) d'utiliser dans le cadre de l'ajustement des seuils annuels d'admission au Québec de personnes immigrantes. Plus précisément, le Commissaire recommande que le MIFI ne décide de hausser les seuils d'admission que lorsqu'il constate qu'au Québec 85 % des personnes immigrantes adultes ayant été admises dans la catégorie de l'immigration économique utilisent le français le plus souvent dans l'espace public et que ce même pourcentage est aussi atteint en ce qui concerne la langue utilisée le plus souvent au travail. Afin d'obtenir les données requises pour le calcul de ces indicateurs, le Commissaire suggère que le MIFI mette en place une enquête statistique perpétuelle auprès d'immigrantes et d'immigrants économiques ayant été admis au Québec. Il suggère aussi que le calcul de l'indicateur se fasse en excluant du dénominateur les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais et en répartissant en parts égales entre les utilisatrices et utilisateurs du français et les utilisatrices et utilisateurs de l'anglais les personnes ayant déclaré utiliser le plus souvent à la fois le français et l'anglais.

b) Communications dans certains contextes

C'est dans un contexte de communication avec les services du gouvernement du Québec que l'utilisation principale du français est la plus répandue

Le sondage de l'Office a permis d'étudier certaines situations de communication avec des interlocutrices et des interlocuteurs de la vie courante. Les répondantes et répondants ont été sondés concernant huit situations de communication particulières (voir le graphique 17). Il s'avère que la part de personnes utilisant le plus souvent le français dans chacun de ces contextes oscillait entre 85 % et 90 %, ce que l'on peut considérer comme élevé.

Graphique 17. Répartition des personnes sondées selon la ou les langues utilisées le plus souvent pour communiquer dans huit situations, ensemble du Québec, 2022¹



1. Les données sur les personnes utilisant le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais ne sont pas présentées, ce qui explique que la somme des parties ne donne pas 100,0 %.

Source : Office québécois de la langue française, *Langue de l'espace public au Québec en 2022*.

En ce qui concerne les interactions avec les services du gouvernement du Québec, avec les services municipaux et dans les transports en commun, les proportions de personnes utilisant le plus souvent le français étaient toutes de 90 %. Il s'agit des situations de communication où l'utilisation principale du français était la plus répandue parmi toutes les situations étudiées.

Dans les trois contextes de communication qui sont de nature commerciale (restaurants, centres commerciaux et commerces de proximité), la part des personnes sondées déclarant utiliser autant le français que l'anglais était plus élevée que dans les autres contextes étudiés. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, comparativement aux interactions avec les services publics, les personnes, lorsqu'elles sont dans un commerce, se retrouvent un peu plus souvent dans une situation où l'employée ou l'employé amorce d'emblée l'interaction en anglais (par exemple, par une salutation en anglais) ou démontre explicitement que l'anglais peut être utilisé.

D'ailleurs, une autre étude de l'Office⁸⁷ a permis de constater une hausse de l'accueil bilingue dans les commerces de l'île de Montréal.

Les résultats du sondage montrent par ailleurs que la proportion de personnes considérant comme moyennement ou peu importante l'utilisation du français avec le personnel d'un commerce de proximité était plus élevée chez les francophones de 18 à 34 ans que chez les francophones plus âgés. Ainsi, 21 % des francophones de 18 à 34 ans ont déclaré que l'utilisation du français à l'occasion d'une telle interaction était moyennement ou peu importante pour eux, alors que cette proportion était de 14 % chez les francophones de 35 à 54 ans, de 10 % chez ceux de 55 à 69 ans et de 7 % chez ceux de 70 ans et plus.

Dans les situations de communication liées à la santé (services de santé et interactions avec le médecin), la part de personnes utilisant le plus souvent l'anglais était un peu plus élevée que dans les autres situations. Cela pourrait s'expliquer par la nature de l'information échangée, qui, dans le cas de la santé, est potentiellement complexe et spécialisée, et dont la compréhension est cruciale. Autrement dit, dans le cas de patientes ou de patients comprenant mieux l'anglais que le français, l'interaction est susceptible de se dérouler en anglais parce que l'usage de cette langue semble préférable pour favoriser la santé de la patiente ou du patient.

Les réseaux sociaux : un espace où une minorité de jeunes s'expriment principalement en français

Une autre étude, réalisée par l'Office auprès de jeunes Québécoises et Québécois de 18 à 34 ans⁸⁸, montre que, dans l'espace public numérique que constituent les réseaux sociaux, le français est confronté à la popularité de l'anglais comme langue utilisée pour se décrire et pour publier du contenu.

Lors du sondage mené pour cette étude, environ 8 jeunes sur 10 ont déclaré publier du contenu sur les réseaux sociaux comme Instagram, Facebook, X (anciennement Twitter), Snapchat, etc. Or, parmi ces personnes s'exprimant sur les réseaux sociaux, c'est une minorité (44 %) qui publiaient principalement du contenu en français. La majorité (55 %) publiaient soit autant en français qu'en anglais, soit principalement en anglais. Même parmi les jeunes francophones, la part de personnes publiant principalement en français n'était pas particulièrement élevée (52 %). Dans le cas des jeunes allophones, cette part n'était que de 28 %. Des discussions de groupe organisées dans le cadre de l'étude ont révélé qu'il est commun parmi les jeunes de considérer que l'utilisation de l'anglais dans les publications sur les réseaux sociaux permet une plus grande visibilité ou l'accès à un plus large public.

87. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*, [Montréal], L'Office, 2024.

88. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, [Montréal], L'Office, 2023.

L'ESSENTIEL SUR...

4. LES LANGUES DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

a) Langues au travail selon les données du recensement

Cette section présente les principaux constats que l'on peut faire à partir des données du recensement concernant l'utilisation des langues au travail par les Québécoises et Québécois. Lors du Recensement de 2021, deux questions ont été posées quant aux langues utilisées au travail. La première portait sur la ou les langues utilisées régulièrement au travail. Si la personne mentionnait plus d'une langue, il lui était demandé d'indiquer la langue utilisée le plus souvent parmi celles mentionnées. Si une seule langue était mentionnée en réponse à la première question, cette langue était automatiquement considérée comme celle que la personne utilisait le plus souvent au travail.

À partir de 2006, la part des travailleuses et travailleurs utilisant principalement le français a diminué de manière continue

En ce qui concerne la langue utilisée le plus souvent au travail, voici comment la population active occupée du Québec⁸⁹ se répartissait en 2021 :

- 79,9 % des travailleuses et travailleurs utilisaient le plus souvent le français⁹⁰ au travail, une proportion ayant **diminué** par rapport à 2016 (80,0 %)⁹¹;
- 14,0 % utilisaient le plus souvent l'anglais⁹², une proportion ayant **augmenté** par rapport à 2016 (12,0 %);
- 5,4 % utilisaient autant le français que l'anglais⁹³ au travail, une proportion ayant **diminué** par rapport à 2016 (7,3 %⁹⁴);
- 0,7 % utilisaient le plus souvent une ou des langues autres (0,6 % en 2016).

Les données sur la ou les langues que les personnes recensées déclarent utiliser le plus souvent au travail montrent, au fil du temps, une diminution de l'utilisation principale du français qui a été légère, mais continue, après le Recensement de 2006 (voir le graphique 18).

89. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec. Cela représentait 4 100 500 personnes en 2021.

90. Les personnes qui ont déclaré utiliser le plus souvent autant le français qu'une langue autre que l'anglais sont incluses.

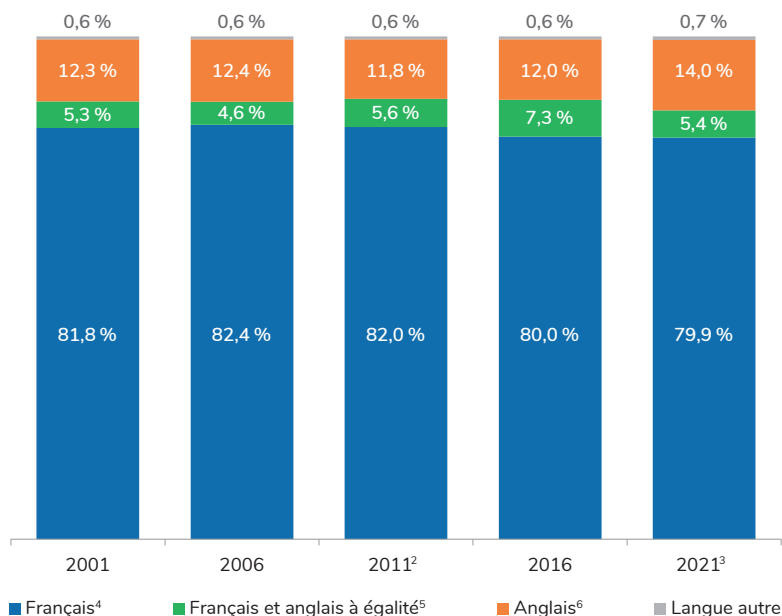
91. En ce qui concerne cette diminution, Statistique Canada indique que, même si les pourcentages de 80,0 % en 2016 et de 79,9 % en 2021 donnent l'impression d'une stabilité, « la stabilité apparente dans le taux d'utilisation principale du français [au travail] doit plutôt être interprétée comme une tendance à la baisse ». Cette interprétation est liée au fait qu'entre 2016 et 2021 la manière dont les questions sur les langues de travail étaient posées dans le recensement a été un peu modifiée.

92. Les personnes qui ont déclaré utiliser le plus souvent autant l'anglais qu'une autre langue que le français sont incluses.

93. Les personnes qui ont déclaré utiliser le plus souvent autant le français que l'anglais et une autre langue sont incluses.

94. Par rapport à la proportion mesurée en 2021 (5,4 %), il est vraisemblable que la proportion de 7,3 % mesurée en 2016 ainsi que la proportion mesurée lors des recensements antérieurs étaient des surestimations résultant de la manière dont les questions sur la langue de travail étaient ordonnées dans les questionnaires des recensements antérieurs à 2021. L'ancien ordre de présentation des questions rendait en effet les personnes plus enclines qu'en 2021 à déclarer utiliser le plus souvent plus d'une langue au travail.

Graphique 18. Répartition des travailleuses et des travailleurs¹ selon la langue utilisée le plus souvent au travail, ensemble du Québec, de 2001 à 2021



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec.
 2. Contrairement aux données de 2001, de 2006, de 2016 et de 2021, les données de 2011 proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui remplaçait exceptionnellement cette année-là le questionnaire long du recensement. Comme l'ENM présentait des différences de méthodologie par rapport à un recensement, les comparaisons des données de 2011 avec celles des autres recensements doivent être faites avec prudence.
 3. Lors du Recensement de 2021, la question sur la langue utilisée le plus souvent au travail a été modifiée. Cette modification a entraîné une diminution de la part de personnes indiquant utiliser plus d'une langue et, en contrepartie, une augmentation de la part de personnes indiquant utiliser une seule langue. Il faut en tenir compte lorsque l'on compare les données du Recensement de 2021 avec celles des recensements précédents. Par exemple, selon Statistique Canada, la relative stabilité de la part de personnes utilisant le plus souvent le français au travail entre 2016 et 2021 doit être plutôt interprétée comme une tendance à la baisse.
 4. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.
 5. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.
 6. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.
- Source : Statistique Canada, recensements de 2001 à 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Mentionnons que, parmi les travailleuses et travailleurs du Québec, la part de francophones a diminué entre 2016 et 2021 (de 79,9 % à 77,7 %), alors que les parts respectives d'anglophones et d'allophones ont toutes les deux augmenté⁹⁵. Par ailleurs, il y a aussi eu diminution de la proportion de travailleuses et de travailleurs connaissant assez le français pour soutenir une conversation dans cette langue (de 96,1 % en 2016 à 95,2 % en 2021). Durant la même période, la proportion de personnes ayant une telle connaissance de l'anglais a augmenté parmi les travailleuses et travailleurs du Québec, passant de 60,3 % à 62,9 %. Ces divers éléments pourraient avoir contribué à la diminution de l'utilisation principale du français au travail.

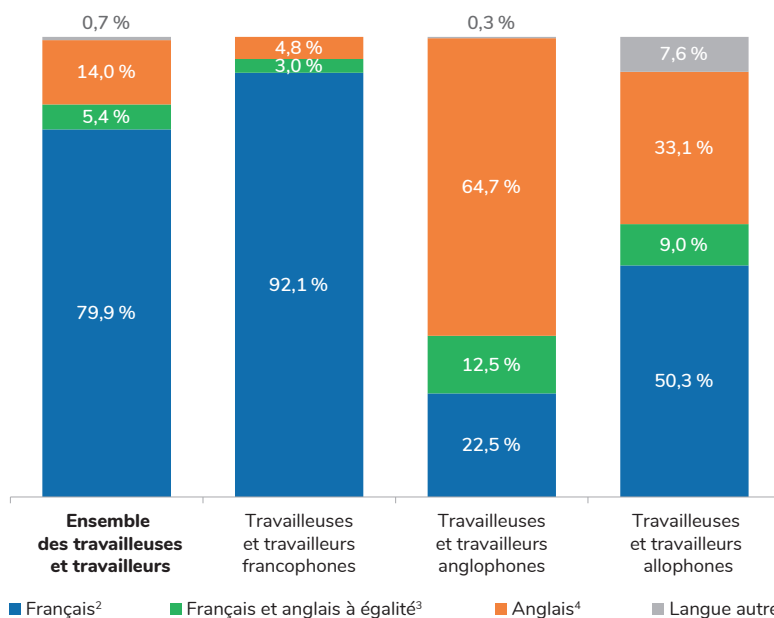
95. Parmi les travailleuses et travailleurs québécois, entre 2016 et 2021, la part d'anglophones est passée de 10 % à 22 % et la part d'allophones, de 6 % à 7 %.

La moitié des allophones travaillent principalement en français

Les données du recensement montrent que la répartition des individus selon la langue utilisée le plus souvent au travail varie fortement selon que les personnes sont francophones, anglophones ou allophones (voir le graphique 19).

- Parmi les **francophones** (qui représentaient 78 % des travailleuses et travailleurs québécois en 2021), 92,1 % utilisaient principalement le français au travail en 2021, alors que 4,8 % utilisaient principalement l'anglais et 3,0 %, autant le français que l'anglais.
- Parmi les **anglophones** (qui représentaient 11 % des travailleuses et travailleurs québécois en 2021), les deux tiers (64,7 %) utilisaient principalement l'anglais au travail, tandis que 22,5 % utilisaient principalement le français et 12,5 %, autant le français que l'anglais.
- Parmi les **allophones** (qui représentaient, en 2021, 7 % des travailleuses et travailleurs québécois⁹⁶), 50,3 % utilisaient principalement le français au travail en 2021, un pourcentage plus élevé qu'en 2016 (46,4 %). Par ailleurs, 33,1 % des allophones utilisaient principalement l'anglais au travail et 9,0 % utilisaient autant le français que l'anglais.

Graphique 19. Répartition des travailleuses et travailleurs' selon la langue utilisée le plus souvent au travail et selon le groupe linguistique, ensemble du Québec, 2021



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec.
 2. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.
 3. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.
 4. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.
- Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

96. Les travailleuses et travailleurs québécois se composaient en 2021 de 78 % de francophones, de 11 % d'anglophones, de 7 % d'allophones et de 4 % de personnes parlant le plus souvent à la maison plus d'une langue.

Par ailleurs, les données du Recensement de 2021 ont aussi permis de constater que la proportion de personnes utilisant le plus souvent le français au travail était plus basse chez les travailleuses et travailleurs de 25 à 44 ans (77,4 %) que chez ceux de 45 ans et plus (81,1 %).

Selon le recensement, 35 % des travailleuses et travailleurs utilisent l'anglais sur une base régulière

Rappelons que, lors du recensement, une personne indique les différentes langues qu'elle utilise au travail au moins régulièrement. S'il n'y en a qu'une, cette langue est d'office considérée comme la langue que la personne utilise le plus souvent au travail. Si la personne déclare utiliser plus d'une langue régulièrement, elle indique laquelle de ces langues elle utilise le plus souvent. Les données du recensement permettent donc de constater qu'au Québec, en 2021 :

- 92,1 %⁹⁷ des travailleuses et travailleurs utilisaient régulièrement le français au travail, seul ou accompagné d'une ou de plusieurs autres langues;
- 35,4 %⁹⁸ des travailleuses et travailleurs utilisaient régulièrement l'anglais au travail, seul ou accompagné d'une ou de plusieurs autres langues.

97. STATISTIQUE CANADA, Recensement en bref. *Parlant de travail : les langues de travail à travers le Canada*, publication n° 98-200-X au catalogue, numéro 2021010, [Ottawa], 30 novembre 2022, p. 6.

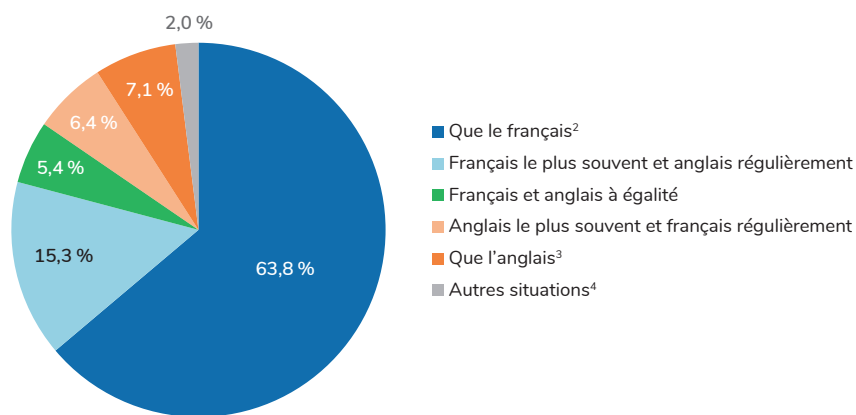
98. Loc. cit.

Une part substantielle des travailleuses et travailleurs utilisent régulièrement le français et l'anglais au travail

Les données tirées du recensement permettent aussi de répartir les travailleuses et travailleurs du Québec comme on le voit dans le graphique 20. On constate ainsi qu'en 2021 :

- 63,8 % des travailleuses et travailleurs n'utilisaient aucune autre langue que le français sur une base régulière;
- 27,1 % utilisaient le français et l'anglais, que ces deux langues aient été utilisées autant l'une que l'autre ou que l'une des deux ait prédominé sur l'autre;
- 7,1 % des travailleuses et travailleurs n'utilisaient aucune autre langue que l'anglais.

Graphique 20. Répartition des travailleuses et des travailleurs' selon la ou les langues utilisées régulièrement au travail, ensemble du Québec, 2021



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec.

2. Aucune autre langue que le français n'était utilisée au moins régulièrement.

3. Aucune autre langue que l'anglais n'était utilisée au moins régulièrement.

4. Cette catégorie inclut, entre autres, des travailleuses et travailleurs utilisant le français.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Entre 2016 et 2021, toutes les RMR du Québec ont connu une baisse de la part de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français

Les données du recensement permettent d'examiner la situation non seulement pour l'ensemble du Québec, mais aussi pour certains territoires en particulier⁹⁹. En ce qui concerne les diverses RMR, les données présentées ici portent sur les travailleuses et travailleurs québécois qui y ont leur lieu de travail¹⁰⁰.

Entre les deux derniers recensements, chacune des sept RMR du Québec a connu une baisse de la proportion de ses travailleuses et travailleurs utilisant le plus souvent le français au travail. Toutefois, l'ampleur de cette baisse n'a pas été la même partout.

La **RMR de Gatineau**¹⁰¹ est la deuxième région où l'on trouve la proportion la moins élevée de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français, celle-ci ayant atteint 62,3 % en 2021 (voir le graphique 21). Cette proportion a subi une baisse importante puisqu'elle était de 77,1 % en 2016. Cette baisse vient du fait que le nombre et la proportion de personnes travaillant principalement en anglais ont beaucoup augmenté dans la RMR de Gatineau¹⁰², en raison notamment de l'arrivée d'anglophones et d'allophones venus de l'extérieur du Québec pour s'y installer. Il s'agit de migrantes et de migrants internationaux et aussi interprovinciaux, puisque de nombreuses Ontariennes et de nombreux Ontariens ont déménagé dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau entre 2016 et 2021¹⁰³.

L'**île de Montréal** était, en 2021, la région où on trouvait la plus faible proportion de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français, soit 59,3 %. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2016 (60,9 %).

Dans la **couronne de Montréal**, la proportion de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français, soit 83,2 %, était nettement plus élevée que cette même proportion sur l'île de Montréal. Mais, par rapport à la proportion enregistrée en 2016 (86,4 %), la diminution a été plus marquée dans la couronne que sur l'île.

Notons que la RMR de Montréal (couronne et île confondues) regroupait 81,2 % des travailleuses et travailleurs du Québec utilisant principalement l'anglais au travail. Au sujet de la langue de travail dans la RMR de Montréal, Statistique Canada note que « [l]es dynamiques linguistiques qui animent la région métropolitaine de Montréal sont complexes et diversifiées, d'abord en raison de la présence d'une importante minorité de langue anglaise, mais aussi en raison des taux élevés de plurilinguisme qui caractérisent sa population¹⁰⁴ ». Parmi ces dynamiques, il convient aussi de mentionner le fait que le bassin des emplois, des entreprises et des organisations que l'on trouve dans cette RMR est, en raison de sa composition, sans équivalent ailleurs

99. Il est possible, pour chaque territoire examiné, de considérer soit l'ensemble des travailleuses et travailleurs y résidant, soit, comme ici, l'ensemble des travailleuses et travailleurs y ayant leur lieu de travail. Le groupe de personnes considérées ne sera pas exactement le même dans les deux cas puisque le territoire où réside une personne ne coïncide pas toujours avec le territoire où elle travaille. À titre d'exemple, de nombreuses personnes résidant dans la couronne de Montréal travaillent sur l'île de Montréal.

100. Les données présentées ne portent que sur des travailleuses et travailleurs résidant au Québec, c'est-à-dire qu'elles n'incluent pas les travailleuses et travailleurs résidant dans d'autres provinces et territoires du Canada et travaillant au Québec.

101. En 2021, 4 % des travailleuses et travailleurs québécois travaillaient dans la RMR de Gatineau, soit 128 000 personnes.

102. Ce nombre est passé de 14 400 en 2016 à 37 500 en 2021 et la proportion des travailleuses et travailleurs de la RMR représentée par ces personnes utilisant principalement l'anglais est passée de 14,3 % à 29,4 %.

103. STATISTIQUE CANADA, Recensement en bref. La migration interprovinciale et interrégionale des populations de langue française et de langue anglaise au Canada, publication n° 98-200-X au catalogue, numéro 2021017, [Ottawa], 15 novembre 2023, p. 13.

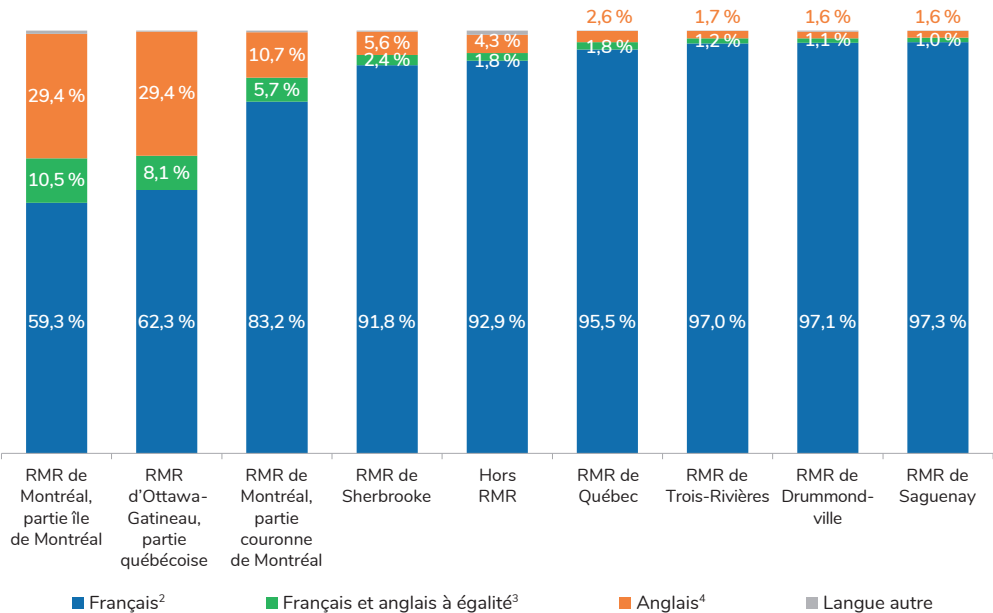
104. STATISTIQUE CANADA, Recensement en bref. Parlant de travail : les langues de travail à travers le Canada, publication n° 98-200-X au catalogue, numéro 2021010, [Ottawa], 30 novembre 2022, p. 7.

au Québec. On pourrait ainsi retrouver dans ce bassin montréalais une forte présence de certains secteurs d'activité en particulier, comme la finance ou les industries culturelles et de l'information, ainsi que plus de sièges sociaux, plus de grandes institutions nationales ou plus de bureaux d'entreprises internationales.

Dans les **RMR autres que celles de Montréal et de Gatineau**, la part de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français était, en 2021, supérieure à 95 % (voir la carte 5), sauf dans la RMR de Sherbrooke, où elle était de 91,8 %. Cette part était de :

- 91,8 % dans la RMR de Sherbrooke (92,0 % en 2016);
- 95,5 % dans la RMR de Québec (95,9 % en 2016);
- 97,0 % dans la RMR de Trois-Rivières (97,9 % en 2016);
- 97,1 % dans la RMR de Drummondville (97,3 % en 2016);
- 97,3 % dans la RMR de Saguenay (97,4 % en 2016).

Graphique 21. Répartition des travailleuses et des travailleurs québécois selon la langue utilisée le plus souvent au travail et selon la RMR du lieu de travail, Québec, 2021



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés, résidant au Québec et dont le lieu de travail est situé au Québec.

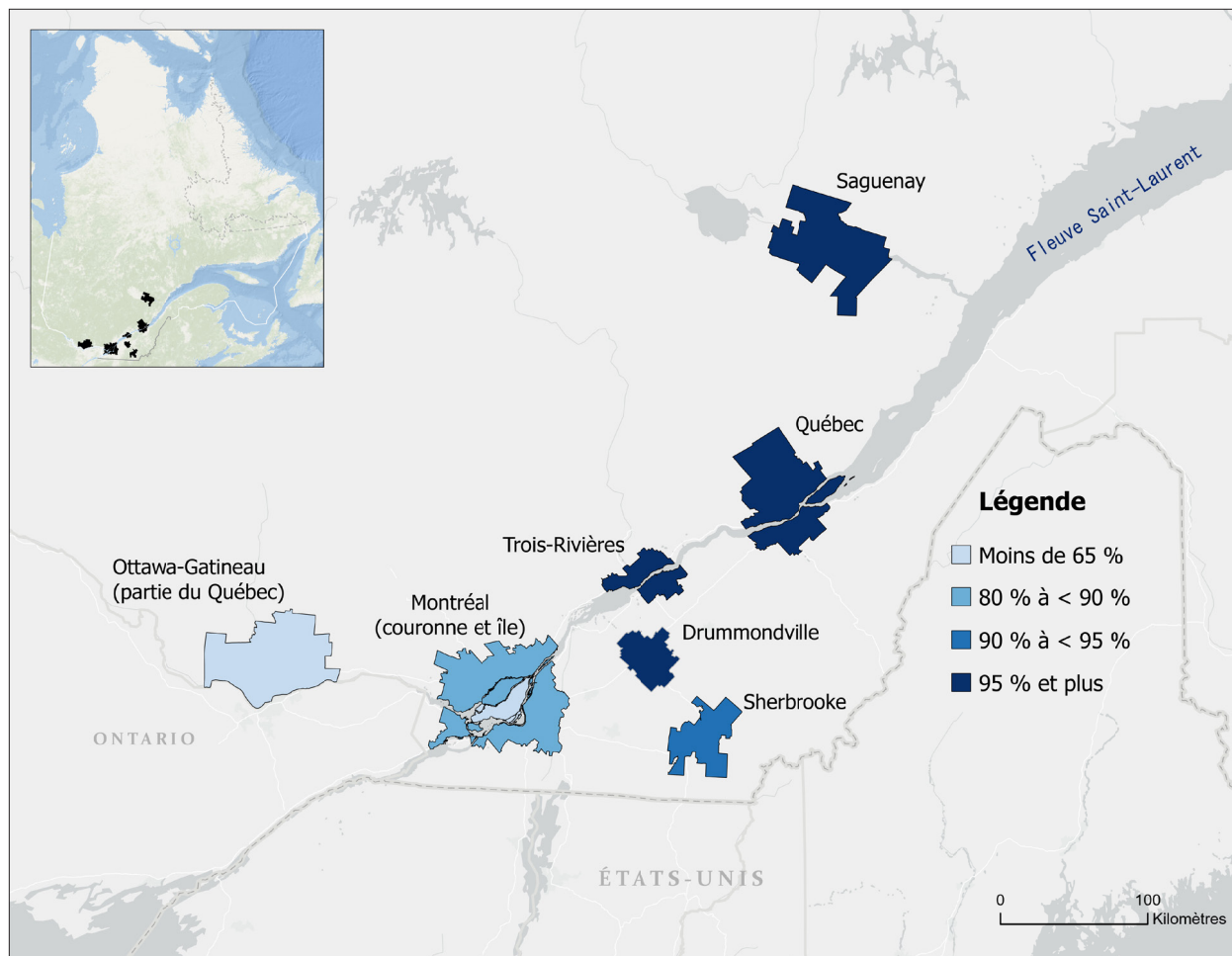
2. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.

3. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.

4. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Carte 5. Proportion de la population utilisant le plus souvent le français au travail selon la RMR du lieu de travail, Québec, 2021



Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.
 Source cartographique : Institut de la statistique du Québec, délimitation des RMR selon le Recensement de 2021 harmonisée avec l'assise géographique du Québec, mai 2022.
 Fonds des deux cartes : Logiciel ArcGIS Pro d'Esri Canada utilisant des données géographiques provenant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la National Oceanic and Atmospheric Administration, de la United States Geological Survey, de la Environmental Protection Agency, du National Park Service, de Ressources naturelles Canada, du Service hydrographique du Canada et de Parcs Canada.

La part des personnes immigrantes utilisant principalement le français au travail a augmenté

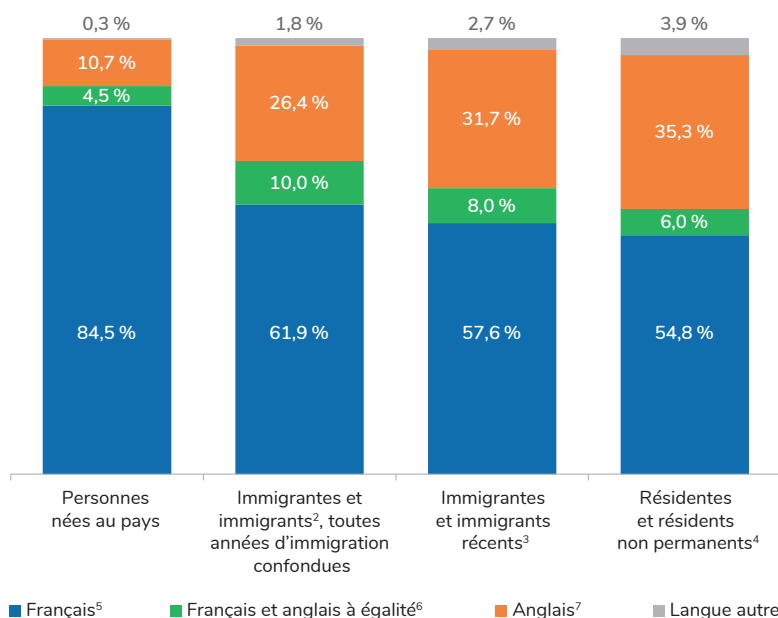
En 2021, les travailleuses et travailleurs ayant le statut d'immigrante ou d'immigrant (toutes années d'arrivée confondues) ou celui de résidente ou de résident non permanent représentaient respectivement 16,6 % et 3,0 % des travailleuses et travailleurs du Québec. Parmi ces personnes, la proportion de celles travaillant principalement en français était plus basse que parmi les personnes nées au pays, comme on le voit dans le graphique 22. En 2021 :

- parmi les travailleuses et travailleurs québécois ayant le statut **d'immigrante ou d'immigrant**¹⁰⁵ (toutes années d'immigration confondues), 61,9 % travaillaient principalement en français;
- parmi les travailleuses et travailleurs ayant le statut **de résidente ou de résident non permanent** vivant au Québec, 54,8 % travaillaient principalement en français.

Le fait d'utiliser principalement l'anglais au travail s'avérait, en 2021, plus répandu chez les personnes immigrantes (26,4 % d'entre elles) et chez les résidentes et résidents non permanents (35,3 % d'entre eux) que dans le reste de la population (10,7 %).

Entre 2016 et 2021, la part de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français a augmenté parmi les personnes ayant le statut d'immigrante ou d'immigrant (passant de 56,4 % à 61,9 %) ainsi que parmi les résidentes et résidents non permanents (la part en question étant passée de 50,6 % parmi celles et ceux qui vivaient au Québec en 2016 à 54,8 % parmi celles et ceux qui vivaient au Québec en 2021). En contrepartie, la part de personnes utilisant autant le français que l'anglais au travail a diminué au sein de chacun de ces deux groupes.

Graphique 22. Répartition des travailleuses et des travailleurs' selon la langue utilisée le plus souvent au travail et selon le statut d'immigration, ensemble du Québec, 2021



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec.
 2. Personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé, à un moment donné de leur vie, le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrantes et immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus.
 3. Immigrantes et immigrants ayant immigré entre 2016 et 2021.
 4. Personnes étrangères autorisées à résider temporairement au Canada et titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou ayant demandé le statut de réfugié (demandeuses et demandeurs d'asile).
 5. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.
 6. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.
 7. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.
- Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

105. Il s'agit de la population immigrante active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés.

En 2021, 58 % des immigrantes et immigrants récents utilisaient principalement le français au travail

Le fait d'utiliser principalement le français au travail est moins répandu parmi les immigrantes et immigrants arrivés récemment que parmi celles et ceux arrivés il y a plus longtemps. En effet, en 2021, la part de personnes utilisant principalement le français au travail était de :

- 57,6 % chez les personnes ayant immigré entre 2016 et 2021¹⁰⁶ (donc vivant au Canada depuis 5 ans ou moins);
- 67,4 % chez celles ayant immigré entre 2011 et 2015 (donc vivant au Canada depuis 6 à 10 ans);
- 65,5 % chez celles ayant immigré entre 2001 et 2010 (donc vivant au Canada depuis 11 à 20 ans);
- 58,3 % chez celles ayant immigré entre 1991 et 2000 (donc vivant au Canada depuis 21 à 30 ans).

Le fait d'utiliser principalement l'anglais au travail était plus répandu en 2021 chez les immigrantes et immigrants arrivés entre 2016 et 2021 (c'était le cas de 31,7 % d'entre eux) que chez celles et ceux arrivés entre 1991 et 2015. Cette situation peut être inhérente à la nature des emplois occupés par les immigrantes et immigrants récents et aussi au fait que ces personnes ont ou non une connaissance du français suffisante pour travailler dans cette langue. On sait, grâce aux données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, que la proportion de personnes connaissant le français au moment de leur admission au Québec était plus faible parmi les immigrantes et immigrants récents que parmi celles et ceux des cohortes précédentes. Cette proportion était de 54,6 % parmi les personnes immigrantes admises au Québec entre 2016 et 2021, comparativement à 60,6 % parmi celles admises entre 2011 et 2015 et à 61,7 % parmi celles admises entre 2006 et 2010.

En somme, la part des immigrantes et immigrants récents utilisant principalement le français au travail était plutôt basse en 2021, à l'instar de ce que l'on a pu observer chez les résidentes et résidents non permanents.

Secteurs où moins de 70 % des travailleuses et travailleurs utilisent principalement le français au travail

Parmi les grands secteurs d'activité économique du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), voici ceux où on trouvait les plus faibles proportions de travailleuses et de travailleurs¹⁰⁷ utilisant le plus souvent le français en 2021 (c'est-à-dire des proportions inférieures à 70 %) :

1. Administration publique fédérale (SCIAN 911) : 54,9 %¹⁰⁸;
2. Gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55) : 58,1 %;
3. Industrie de l'information et industrie culturelle¹⁰⁹ (SCIAN 51) : 61,0 %;
4. Services professionnels, scientifiques et techniques¹¹⁰ (SCIAN 54) : 65,7 %;
5. Commerce de gros (SCIAN 41) : 66,8 %.

106. Les travailleuses et travailleurs qui sont des immigrantes et immigrants récents représentaient en 2021 2,6 % des travailleuses et travailleurs québécois.

107. Il s'agit des travailleuses et travailleurs dont le lieu de travail est situé au Québec.

108. Cette proportion ne porte que sur les travailleuses et travailleurs de la fonction publique fédérale résidant au Québec. Elle n'inclut pas les travailleuses et travailleurs de la fonction publique fédérale travaillant en sol québécois, mais résidant dans d'autres provinces ou territoires du Canada.

109. Ce vaste secteur inclut les bibliothèques, les archives, l'édition de livres, de journaux, de périodiques, de jeux vidéo ou de logiciels, ainsi que les industries de l'audiovisuel, de l'enregistrement sonore, de la radio, de la télévision, des télécommunications et des fournisseurs d'accès à Internet et d'hébergement de données.

110. Les principales composantes de ce secteur sont les suivantes : les services juridiques; les services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye; l'architecture, le génie et les services connexes; les services spécialisés de design; la conception de systèmes informatiques et les services connexes; les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; les services de recherche et de développement scientifiques; la publicité, les relations publiques et les services connexes.

Diverses raisons peuvent expliquer les plus faibles taux d'utilisation du français observés dans ces secteurs. Dans le commerce de gros, par exemple, on peut penser que les entreprises font souvent des affaires à l'international ou avec des partenaires hors Québec et que l'anglais est la langue de communication en pareilles circonstances. Dans le domaine des services professionnels, scientifiques et techniques, on peut croire qu'une bonne partie du développement et du maintien des expertises de pointe à l'aide, par exemple, de formations, de lectures ou de participations à des congrès sur des sujets très spécialisés se fait en anglais.

En 2016, c'étaient ces mêmes secteurs de travail qui présentaient les plus faibles proportions de personnes utilisant principalement le français au travail. En 2021, la différence était que ces proportions avaient diminué dans chacun de ces cinq secteurs.

Secteurs où plus de 90 % des travailleuses et travailleurs utilisent le plus souvent le français au travail

Les cinq grands secteurs du SCIAN avec les plus fortes proportions de travailleuses et de travailleurs¹¹¹ utilisant principalement le français étaient les suivants en 2021 :

1. Administration publique québécoise (SCIAN 912) : 96,5 %;
2. Services publics¹¹² (SCIAN 22) : 93,9 %;
3. Administrations publiques municipales et régionales (SCIAN 913) : 93,8 %;
4. Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11) : 90,6 %;
5. Construction (SCIAN 23) : 90,1 %.

Les proportions plus élevées dans ces secteurs peuvent s'expliquer par diverses raisons, notamment par le fait que la plupart de ces secteurs sont surtout orientés vers le marché québécois, où les interactions se font très majoritairement en français. En outre, l'activité des administrations publiques provinciale et municipales est assujettie à des politiques et à des normes linguistiques qui impliquent que le français est, d'office, la langue prescrite pour l'essentiel des interactions.

L'utilisation combinée du français et de l'anglais au travail est associée à un revenu d'emploi plus élevé

En 2022, l'Office a publié une étude intitulée *Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail*¹¹³. Cette étude examinait, en se basant sur les données du Recensement de 2016, le lien entre les langues utilisées au travail par les personnes et leur revenu d'emploi. Les résultats ont révélé que les personnes utilisant à la fois le français et l'anglais au travail avaient, en 2015, un revenu d'emploi médian plus élevé que les personnes utilisant exclusivement le français ou exclusivement l'anglais.

L'étude a également mis en lumière des différences dans la distribution des revenus à l'intérieur de groupes donnés de travailleuses et de travailleurs. Parmi les trois groupes de personnes examinés, celui des travailleuses et travailleurs utilisant exclusivement le français présentait l'écart le plus faible entre le revenu moyen et le revenu médian, ce qui suggérait ainsi une distribution des revenus individuels plus homogène au sein de ce groupe. À l'inverse, chez les travailleuses et travailleurs utilisant exclusivement l'anglais, l'écart entre le revenu moyen et le revenu médian était plus grand, ce qui indiquait une disparité plus prononcée des revenus individuels au sein de ce groupe.

111. Ces proportions portent sur les travailleuses et travailleurs dont le lieu de travail est situé au Québec.

112. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau.

113. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail*, [Montréal], L'Office, 2022.

b) Langues au travail selon des données d'enquêtes

L'Office réalise de manière périodique un sondage auprès d'un échantillon de la population concernant l'utilisation du français au travail. Les résultats apportent un complément d'information aux données du recensement sur les langues de travail. Alors que le recensement permet de connaître la part de la population utilisant, au travail, une langue donnée régulièrement ou encore de manière prédominante, les résultats du sondage permettent de répartir les travailleuses et travailleurs en fonction de la proportion de leur temps de travail effectué en français.

Des études périodiques sur le degré d'utilisation du français au travail sont réalisées depuis 1971 (jusqu'en 2002, elles étaient réalisées par le Conseil supérieur de la langue française). Le niveau d'utilisation du français au travail peut donc être comparé sur une période allant de 1971 à 2023¹¹⁴. Depuis le sondage de 1997, les travailleuses et les travailleurs sont répartis en quatre catégories :

- celles et ceux utilisant **exclusivement** le français (100 % du temps de travail);
- celles et ceux utilisant **généralement** le français (entre 90 % et 99 % du temps de travail);
- celles et ceux utilisant **régulièrement** le français (entre 50 % et 89 % du temps de travail);
- celles et ceux utilisant **occasionnellement** le français (moins de 50 % du temps de travail).

Le tiers des gens utilisent exclusivement le français au travail

Voici les plus récents résultats concernant l'utilisation du français au travail, qui ont été recueillis en 2023¹¹⁵. Cette année-là :

- 32 % des personnes utilisaient exclusivement le français;
- 34 % utilisaient généralement le français;
- 23 % utilisaient régulièrement le français;
- 12 % utilisaient le français occasionnellement ou pas du tout.

Ainsi, en 2023, les deux tiers des travailleuses et travailleurs sondés utilisaient le français au moins 90 % du temps dans le cadre de leur travail (voir le graphique 23).

Pour expliquer l'utilisation au travail d'une autre langue que le français (soit, en général, l'anglais), les personnes sondées ont surtout évoqué les raisons suivantes¹¹⁶ :

- Je dois servir une clientèle, communiquer avec des personnes ou consulter des documents provenant de l'extérieur du Québec (31 % des personnes sondées).
- Je dois servir une clientèle québécoise qui parle une autre langue que le français (29 %).
- Mes partenaires de travail parlent d'autres langues que le français ou mes réunions de travail se font dans une autre langue que le français (16 %).

114. Il est recommandé d'interpréter avec prudence l'évolution des résultats de ces sondages successifs. Les méthodologies peuvent avoir légèrement varié d'un sondage à l'autre.

115. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue de travail au Québec en 2023*, [Montréal], L'Office, 2024.

116. Ces raisons figuraient dans une liste de choix de réponses présentés dans le questionnaire du sondage.

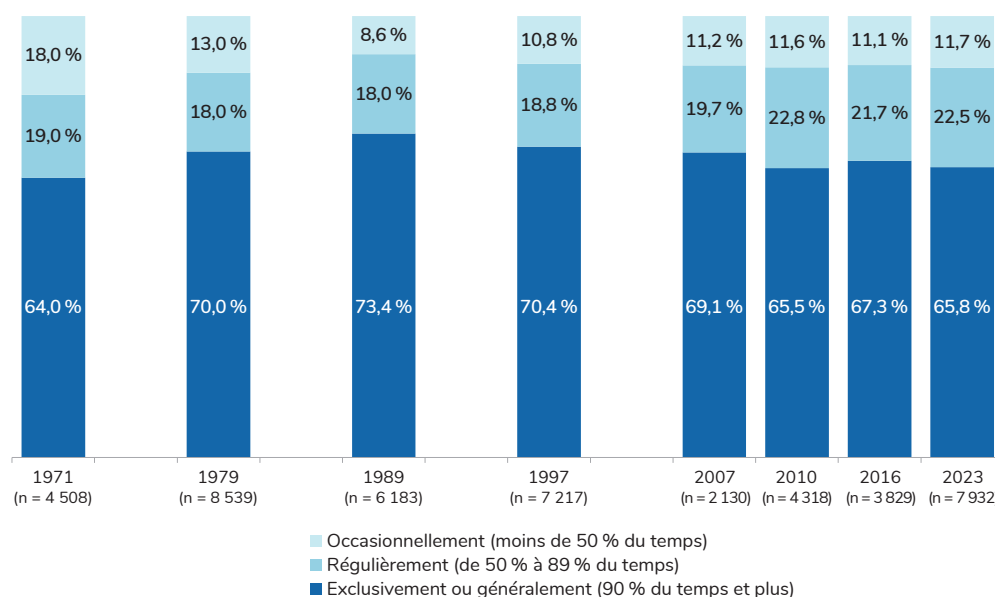
Depuis 1989, la proportion de personnes utilisant le français au travail au moins 90 % du temps a diminué

La période allant de 1971 à 1989 a connu une croissance marquée de l'utilisation du français au travail (voir le graphique 23). En effet, la proportion de la population travaillant généralement ou exclusivement en français (soit au moins 90 % du temps) a augmenté d'environ 10 points de pourcentage entre 1971 (64 %) et 1989 (73 %)¹¹⁷.

Après 1989, cette tendance s'est inversée puisque cette proportion a baissé de 7 points de pourcentage, s'établissant à 66 % en 2023. Ce niveau se rapproche de celui de 1971.

Néanmoins, la part des travailleuses et des travailleurs utilisant le français d'une manière qui n'est qu'occasionnelle (soit moins de 50 % du temps) a baissé au fil du temps. Cette catégorie représentait 18 % des travailleuses et travailleurs en 1971, mais cette proportion a connu une baisse jusqu'en 1989, où elle était de 9 %, avant de se stabiliser aux alentours de 11 % à partir de 1997.

Graphique 23. Répartition des personnes sondées selon leur niveau d'utilisation du français au travail, ensemble du Québec, de 1971 à 2023



Source des données de 1971 à 1997 : Conseil supérieur de la langue française.
 Source des données de 2007 à 2023 : Office québécois de la langue française.

117. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue publique au Québec en 2016. 1, Le travail*, [Montréal], L'Office, 2017, p. 26.

L'usage exclusif du français au travail a diminué, à Montréal comme ailleurs

Les résultats des sondages montrent que, parmi les résidentes et résidents de l'île de Montréal¹¹⁸, la proportion de personnes travaillant exclusivement en français a baissé entre 1997 et 2023 (passant de 22 % à 17 %) au profit de la proportion de personnes utilisant généralement ou régulièrement le français (qui est passée de 51 % à 55 %).

Dans la population habitant la couronne montréalaise, il y a également eu une baisse de la part de personnes travaillant exclusivement en français (de 39 % à 29 %) au profit de la part de celles travaillant généralement en français (de 25 % à 34 %).

Hors de la région métropolitaine de Montréal, les données de sondage indiquent aussi une diminution de la part de travailleuses et de travailleurs utilisant exclusivement le français (de 52 % à 41 %) au profit de la part de celles et de ceux utilisant généralement (de 33 % à 38 %) ou régulièrement (de 12 % à 16 %) le français.

118. Les résultats régionaux présentés ici sont basés sur le lieu de résidence des travailleuses et travailleurs, et non sur leur lieu de travail.

En 26 ans, l'utilisation du français au travail a augmenté chez les non-francophones

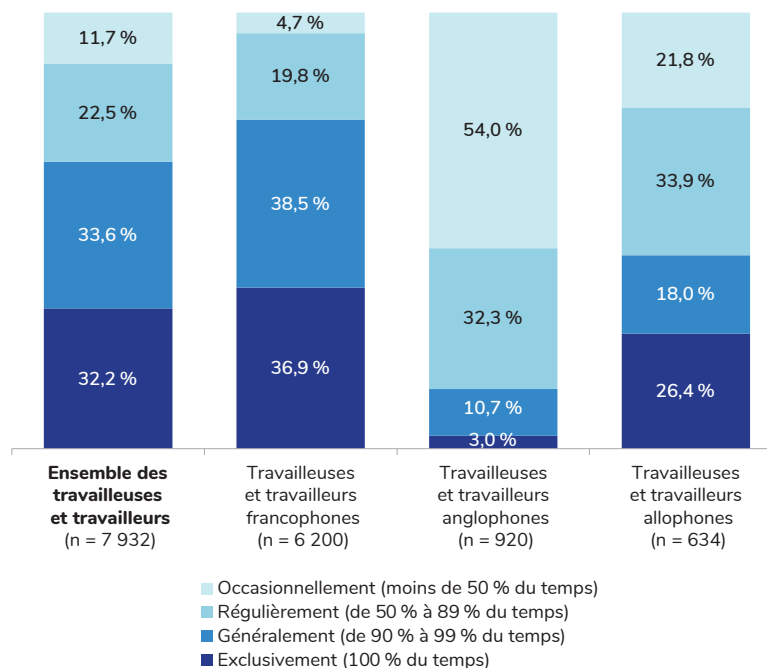
En 2023, 37 % des **francophones** utilisaient exclusivement le français au travail et 39 % l'utilisaient généralement, ce qui représente un total combiné de 75 % de francophones utilisant le français au moins 90 % du temps dans le cadre de leur travail (voir le graphique 24).

Entre 1997¹¹⁹ et 2023 (soit en 26 ans), chez les francophones, la proportion de personnes utilisant exclusivement le français au travail a diminué (passant de 47 % à 37 %) et la proportion de celles utilisant généralement le français a augmenté (passant de 33 % à 39 %).

Seulement 14 % des **anglophones** utilisaient exclusivement ou généralement le français au travail en 2023. Néanmoins, entre 1997 et 2023, l'utilisation du français au travail s'est accrue chez les anglophones : la proportion de ceux utilisant le français au moins la moitié du temps est en effet passée de 35 % à 46 %.

En 2023, 44 % des **allophones** utilisaient exclusivement ou généralement le français. Entre 1997 et 2023, la proportion de ceux utilisant le français au moins la moitié du temps au travail a augmenté, passant de 58 % à 78 % (+20 points).

Graphique 24. Répartition des personnes sondées selon le niveau d'utilisation du français au travail et selon le groupe linguistique, ensemble du Québec, 2023



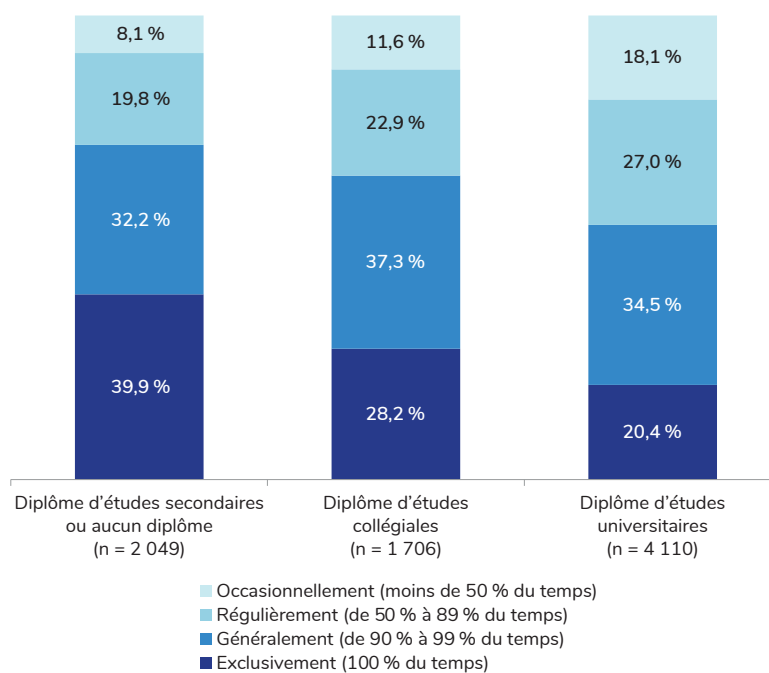
Source : Office québécois de la langue française, Langue de travail au Québec en 2023.

119. Pour certaines analyses détaillées, la période examinée ne peut pas commencer avant 1997.

Plus le niveau de scolarité est élevé, moins l'utilisation générale ou exclusive du français au travail est répandue

Le sondage de l'Office montre que plus le niveau de scolarité des gens est élevé, moins ceux-ci ont tendance à utiliser généralement ou exclusivement le français au travail (voir le graphique 25). En effet, en 2023, chez les personnes dont le diplôme le plus élevé était un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles ou qui n'avaient pas de diplôme, la proportion de celles qui utilisaient généralement ou exclusivement le français au travail était de 72 %, tandis que, chez les détentrices et détenteurs d'un diplôme d'études collégiales, cette proportion était de 66 %. Chez les détentrices et détenteurs d'un diplôme d'études universitaires, cette proportion était, quant à elle, de 55 %. Ce lien entre le niveau de scolarité et le niveau d'utilisation du français au travail pourrait s'expliquer par une probabilité plus grande, pour les universitaires, d'occuper un emploi impliquant des interactions avec des interlocutrices et des interlocuteurs hors Québec ou d'utiliser des ressources associées à des sujets spécialisés (par exemple, des articles, des conférences ou des formations) qui sont en anglais.

Graphique 25. Répartition des personnes sondées selon le niveau d'utilisation du français au travail et selon le plus haut diplôme obtenu, ensemble du Québec, 2023



Source : Office québécois de la langue française, Langue de travail au Québec en 2023.

Corrélation entre la langue des études postsecondaires et la langue de travail

Outre le niveau de scolarité, on peut aussi tenter de voir s'il existe des différences en matière d'utilisation des langues au travail entre les personnes d'un même groupe linguistique selon qu'elles ont fait leurs études supérieures en français ou en anglais. C'est une question examinée en détail dans une étude¹²⁰ de Statistique Canada. Selon celle-ci, il existe au Québec une association statistique entre la langue dans laquelle un individu a étudié pour l'obtention de son plus haut diplôme d'études postsecondaires et la langue qu'il utilise principalement au travail.

Ainsi, en ce qui concerne les diplômées et diplômés **de langue maternelle française** :

- parmi celles et ceux ayant obtenu leur plus haut diplôme dans un établissement de langue anglaise, 23 % travaillaient principalement en anglais en 2016;
- parmi celles et ceux ayant obtenu leur plus haut diplôme dans un établissement de langue française, seulement 4 % travaillaient principalement en anglais.

En ce qui concerne les diplômées et diplômés **de langue maternelle autre que le français ou l'anglais** :

- parmi celles et ceux ayant obtenu leur plus haut diplôme dans un établissement de langue anglaise, 46 % travaillaient principalement en anglais en 2016;
- parmi celles et ceux ayant obtenu leur plus haut diplôme dans un établissement de langue française, seulement 7 % travaillaient principalement en anglais.

Cependant, Statistique Canada précise que, s'il existe une corrélation entre la langue des études postsecondaires et la langue du travail, il demeure impossible d'établir un lien de cause à effet entre les deux variables. La corrélation pourrait découler plutôt d'une troisième variable, soit les préférences linguistiques de la personne¹²¹. Autrement dit, les préférences linguistiques de la personne influenceraient à la fois le choix de la langue dans laquelle elle fait ses études postsecondaires et le type d'environnement linguistique dans lequel elle travaille.

120. Étienne LEMYRE, « La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues », *Regards sur la société canadienne*, [Ottawa], Statistique Canada, 2022.

121. « Il est [...] important de garder à l'esprit que le lien entre la langue de travail et la langue d'enseignement de l'établissement où a été obtenu le dernier diplôme peut résulter de préférences linguistiques antérieures aux études postsecondaires. De ce fait, il est impossible d'établir un lien causal entre la langue d'enseignement des établissements postsecondaires et la langue utilisée au travail. » (*Ibid.*, p. 3)

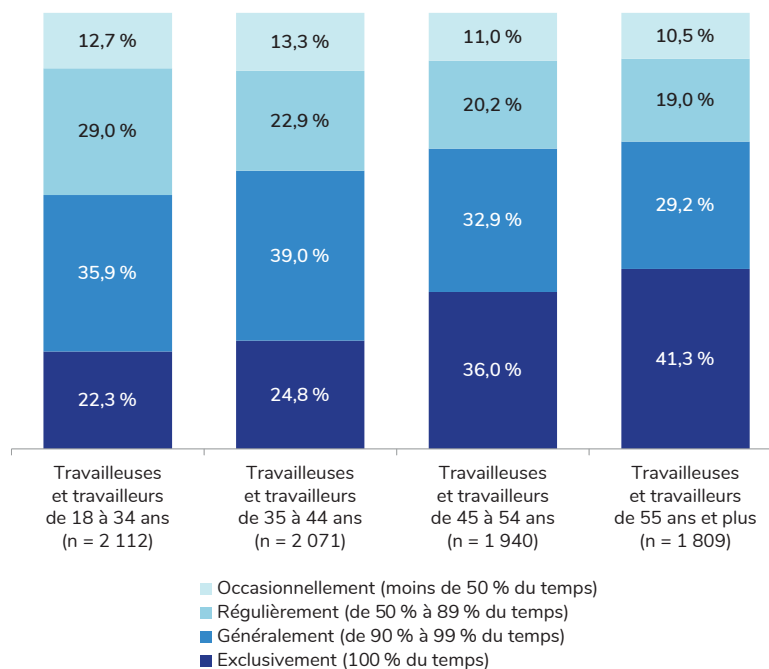
L'utilisation générale ou exclusive du français est plus répandue chez les travailleuses et travailleurs les plus âgés

Au Québec, le niveau d'utilisation du français au travail tend à être moins élevé chez les plus jeunes travailleuses et travailleurs (de 18 à 34 ans) que chez les travailleuses et travailleurs plus âgés (voir le graphique 26). En 2023, selon le sondage de l'Office, la proportion de personnes utilisant généralement ou exclusivement le français au travail (c'est-à-dire au moins 90 % du temps) était de :

- 58 % parmi les travailleuses et travailleurs de 18 à 34 ans;
- 64 % parmi les travailleuses et travailleurs de 35 à 44 ans;
- 69 % parmi les travailleuses et travailleurs de 45 à 54 ans;
- 71 % parmi les travailleuses et travailleurs de 55 ans et plus.

Il est à noter qu'entre 2010 et 2023, il y a eu diminution de la part de personnes utilisant généralement ou exclusivement le français parmi les travailleuses et travailleurs de 18 à 34 ans (chez qui cette part est passée de 64 % à 58 %), alors que, parmi les travailleuses et travailleurs de 35 ans et plus, cette part était pratiquement la même en 2010 et en 2023.

Graphique 26. Répartition des personnes sondées selon le niveau d'utilisation du français au travail et selon le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2023



Source : Office québécois de la langue française, *Langue de travail au Québec en 2023*.

Travailler en français seulement : pour le tiers des jeunes, ce n'est pas l'option préférée

Dans une autre étude menée en 2021 et portant plus particulièrement sur les personnes de 18 à 34 ans, l'Office s'est intéressé aux préférences des jeunes en matière de langues de travail¹²², peu importe que ces jeunes aient été ou non en situation d'emploi au moment de l'étude. Or, les deux tiers des 18 à 34 ans (tous groupes linguistiques confondus) ont affirmé dans cette étude préférer travailler en français seulement. Autrement dit, le tiers des jeunes (34 %) préféreraient travailler à la fois en français et en anglais ou uniquement en anglais, ou n'avaient tout simplement aucune préférence quant à leur ou leurs langues de travail¹²³. Dans le sous-groupe des jeunes francophones, ce pourcentage était de 23 % et, dans le sous-groupe des jeunes allophones, de 52 %.

L'étude a aussi montré que les 18 à 34 ans accordent une grande importance à la maîtrise des langues (notamment l'anglais) en tant que compétence professionnelle. Selon ceux qui ont été interrogés, une telle maîtrise constitue un atout important sur le marché du travail puisqu'elle permet d'obtenir de meilleurs postes ainsi qu'un accès à une plus grande diversité d'emplois. En outre, la capacité de maîtriser plus d'une langue, dont l'anglais, était généralement perçue par les jeunes consultés comme une compétence importante « ouvrant des portes » à l'international et pouvant s'avérer indispensable pour travailler dans certains domaines en particulier, dont ceux liés aux technologies ou au service à la clientèle.

Depuis 1997, la proportion de personnes utilisant exclusivement ou généralement le français dans les entreprises privées a diminué

Au Québec, la proportion de personnes utilisant généralement ou exclusivement le français au travail est plus faible au sein des entreprises privées que dans les autres types d'organisations. En 2023, 62 % du personnel des entreprises privées utilisait généralement ou exclusivement le français, alors que cette proportion était de 71 % au sein du personnel des organismes publics, parapublics ou sans but lucratif (municipalités, gouvernements, établissements d'enseignement, services de santé publics, organismes communautaires, etc.). Autrement dit, il y a une tendance plus forte à utiliser le français dans les secteurs public et communautaire que dans le secteur privé.

Au sein des entreprises privées, la proportion de personnes utilisant généralement ou exclusivement le français a reculé en 26 ans (de 68 % en 1997 à 62 % en 2023), alors que la proportion de celles l'utilisant de manière régulière a augmenté (de 21 % à 26 %).

Dans les autres types d'organisations, on constate une baisse de la part de travailleuses et de travailleurs utilisant exclusivement le français (passée de 44 % à 36 %) au profit de la part l'utilisant généralement (passée de 29 % à 35 %).

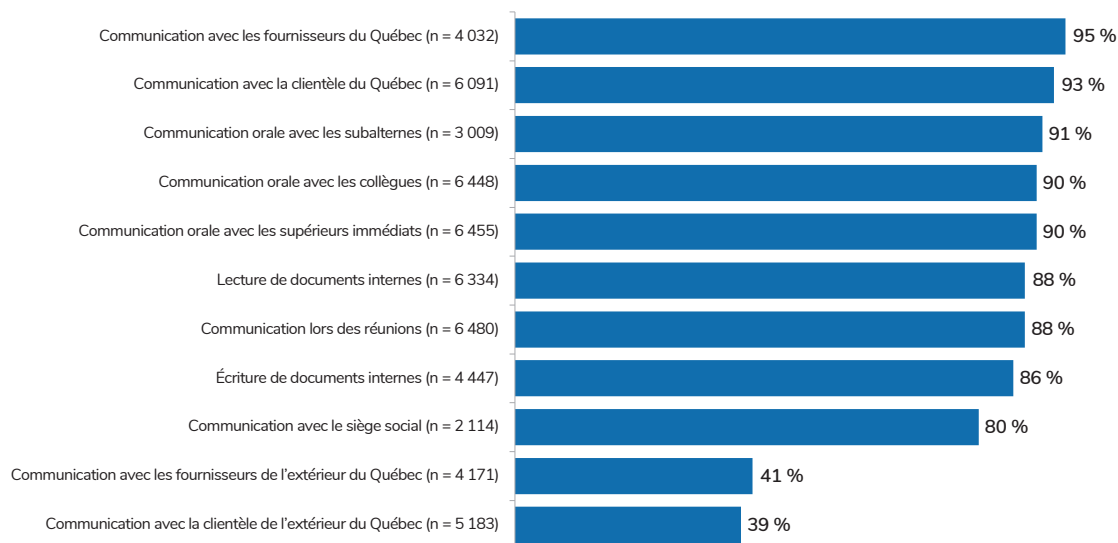
122. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail*, [Montréal], L'Office, 2023.

123. À titre de comparaison, selon l'étude *Langue de travail au Québec en 2023*, au sein de l'ensemble des travailleuses et travailleurs (tous âges confondus), le pourcentage de personnes disant préférer travailler en français et en anglais ou en anglais seulement, ou encore disant ne pas avoir de préférence était de 22 %.

L'anglais est souvent utilisé pour les communications avec l'extérieur

En 2023, les communications avec des interlocutrices et des interlocuteurs de l'extérieur du Québec, qu'il s'agisse de clientes ou de clients ou de fournisseurs, constituaient la situation où la part de travailleuses et de travailleurs utilisant principalement le français était le plus faible parmi les situations examinées (voir le graphique 27).

Graphique 27. Proportion de travailleuses et de travailleurs utilisant le français au moins 50 % du temps dans différentes situations de travail, ensemble du Québec, 2023



Source : Office québécois de la langue française, *Langue de travail au Québec en 2023*.

En 2023, 26 % des entreprises ont exigé des compétences en anglais de la part des personnes désireuses d'occuper le plus récent poste à pourvoir

L'article 46 de la Charte prévoit qu'il « est interdit à un employeur d'exiger d'une personne, pour qu'elle puisse rester en poste ou y accéder, notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite une telle connaissance; même alors, il doit, au préalable, avoir pris tous les moyens raisonnables pour éviter d'imposer une telle exigence ».

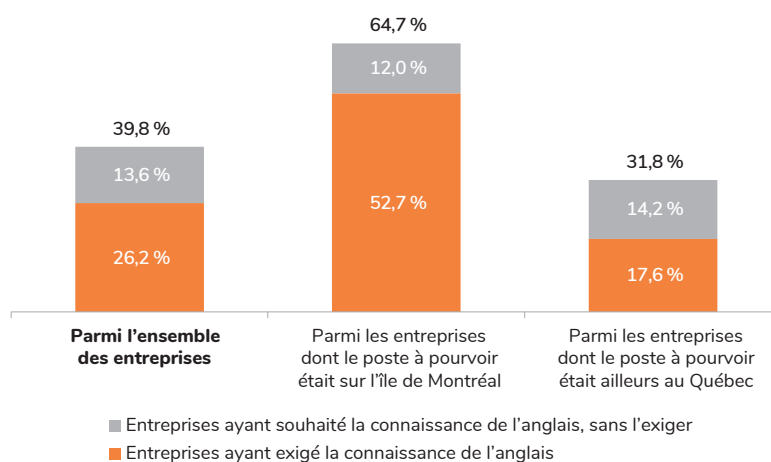
À la demande de l'Office, l'Institut de la statistique du Québec réalise périodiquement une enquête auprès des entreprises et des municipalités du Québec pour étudier différents aspects relatifs à la recherche de compétences linguistiques par ces employeurs chez leurs employées et employés. La plus récente édition de l'enquête a été menée en 2023¹²⁴.

124. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des arrondissements de Montréal et des municipalités en 2023*, Québec, L'Institut. [À paraître].

Comme on le voit dans le graphique 28, en 2023, lors du processus de recrutement pour le plus récent poste à pourvoir¹²⁵, 26,2 % des entreprises¹²⁶ avaient exigé des compétences en anglais et 13,6 % avaient plutôt fait savoir¹²⁷ que de telles compétences constituaient un atout. Au total, donc, 39,8 % des entreprises avaient recherché des compétences en anglais chez des personnes désireuses d'occuper le plus récent poste à pourvoir au sein de l'organisation (le même pourcentage qu'en 2018¹²⁸).

En ce qui concerne les municipalités¹²⁹, 13,0 % avaient, lors du plus récent processus visant à pourvoir un poste au sein de l'organisation, exigé des compétences en anglais de la part des personnes désireuses d'occuper ce poste et 3,1 % avaient plutôt fait savoir que de telles compétences constituaient un atout. Au total, donc, 16,1 % des municipalités avaient, en 2023, recherché des compétences en anglais au cours de leur dernier processus de recrutement, un pourcentage qui a connu une diminution par rapport à celui enregistré en 2018 (23,5 %).

Graphique 28. Proportion des entreprises ayant spécifié, à l'occasion de leur plus récent processus de recrutement, que la connaissance de l'anglais était une compétence exigée ou souhaitée, Québec, 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des arrondissements de Montréal et des municipalités en 2023*. [À paraître].

125. Il s'agissait de pourvoir un poste, que ce soit par l'embauche d'une nouvelle employée ou d'un nouvel employé ou par la promotion ou la mutation d'une personne travaillant déjà dans l'organisation.

126. Il s'agit d'établissements qui comptent cinq employés ou employés et plus.

127. Les compétences linguistiques relatives à l'anglais qui étaient exigées ou souhaitées par les entreprises étaient indiquées dans l'offre d'emploi ou mentionnées à la candidate ou au candidat avant l'entrevue.

128. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Rapport descriptif*, [Québec], L'Institut, 2020.

129. Dans le cadre de l'enquête, chacun des arrondissements de la Ville de Montréal a été considéré comme une organisation répondante.

Les entreprises ont plus tendance à rechercher des compétences en anglais pour un poste sur l'île de Montréal que pour un poste ailleurs au Québec

En 2023, les entreprises ayant procédé au recrutement d'une personne appelée à travailler sur l'île de Montréal avaient été proportionnellement plus nombreuses (64,7 %) à rechercher des compétences en anglais que les entreprises ayant procédé au recrutement d'une personne appelée à travailler ailleurs au Québec (31,8 %) (voir le graphique 28). En 2018, ces deux proportions étaient respectivement de 62,9 % et de 32,2 %. On peut donc considérer que la situation a été stable entre 2018 et 2023, aussi bien en ce qui concerne les postes sur l'île de Montréal que les postes hors de l'île de Montréal.

Si des compétences en anglais sont recherchées, c'est le plus souvent pour communiquer avec des interlocutrices ou des interlocuteurs à l'extérieur de l'organisation

La principale raison évoquée par les entreprises pour rechercher des compétences en anglais était en 2023 la nécessité pour l'employée ou l'employé d'être en mesure de communiquer avec des interlocutrices et des interlocuteurs à l'extérieur de l'organisation, que ce soit oralement (pour 42,9 % des entreprises) ou par écrit (pour 35,3 % des entreprises). Cet élément était aussi celui le plus fréquemment mentionné par les entreprises lors de l'enquête de 2018.

L'ESSENTIEL SUR...

5. LES LANGUES DANS LE DOMAINE DU COMMERCE

a) Accueil de la clientèle en personne

Afin de suivre l'évolution de la situation linguistique québécoise dans le domaine du commerce, l'Office réalise diverses études sur ce thème, dont deux enquêtes récurrentes sur les langues utilisées pour accueillir et servir la clientèle dans les commerces de diverses zones urbaines du Québec.

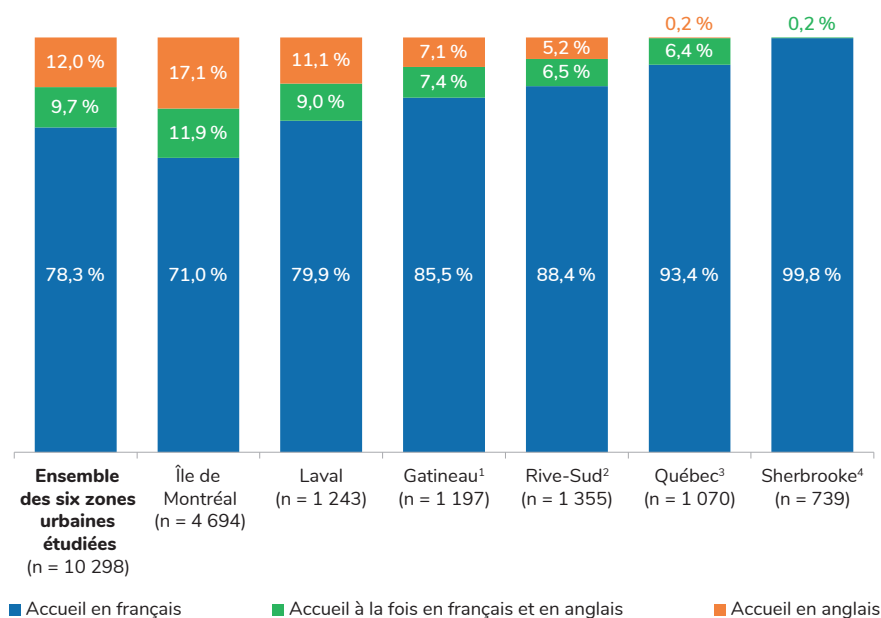
Dans la première des deux enquêtes récurrentes, des commerces sont visités par des observatrices et des observateurs formés pour effectuer la collecte de données. De manière anonyme et à l'aide d'un scénario de magasinage, ces personnes doivent noter la langue utilisée pour les accueillir dans les commerces et celle utilisée pour les servir. L'autre enquête récurrente consiste en un sondage mené auprès de consommatrices et de consommateurs afin de connaître leurs perceptions quant aux langues que le personnel des commerces utilise pour interagir avec eux. En 2023, ces deux enquêtes récurrentes ont fait l'objet d'une nouvelle édition, et l'Office a également réalisé une enquête sur le magasinage en ligne.

Le taux d'accueil en français est plus faible dans les commerces de l'île de Montréal et de Laval

Dans l'enquête de l'Office au cours de laquelle des observatrices et des observateurs visitent des commerces à titre de clientes et de clients, la notion de langue d'accueil correspond à la langue des premiers mots utilisés par le personnel d'un commerce pour aborder la clientèle. Dans les résultats de l'enquête, on discerne trois types d'accueil : l'accueil en français, l'accueil en anglais et l'accueil fait à la fois en français et en anglais¹³⁰.

En 2023, pour plus des trois quarts (78,3 %) des visites de commerces, l'accueil de l'observatrice ou de l'observateur (qui agissait à titre de cliente ou de client) s'est fait en français uniquement (voir le graphique 29). Alors que certaines zones urbaines se démarquaient par leur fort taux d'accueil en français, dont Sherbrooke¹³¹ (99,8 %) et Québec¹³² (93,4 %), d'autres se distinguaient par un taux d'accueil en français plus faible (voir la carte 6). C'était notamment le cas de l'île de Montréal (71,0 %) et de Laval (79,9 %), où de plus forts taux d'accueil en anglais (17,1 % et 11,1 % respectivement) et à la fois en français et en anglais (11,9 % et 9,0 % respectivement) ont été observés.

Graphique 29. Répartition des visites de commerces selon la ou les langues utilisées pour accueillir la clientèle et selon la zone urbaine, Québec, 2023



1. La zone urbaine de Gatineau correspond à la municipalité de Gatineau.

2. La zone urbaine de la Rive-Sud comprend les villes de Boucherville, de Longueuil et de Brossard.

3. La zone urbaine de Québec comprend les villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette.

4. La zone urbaine de Sherbrooke comprend les villes de Sherbrooke et de Magog.

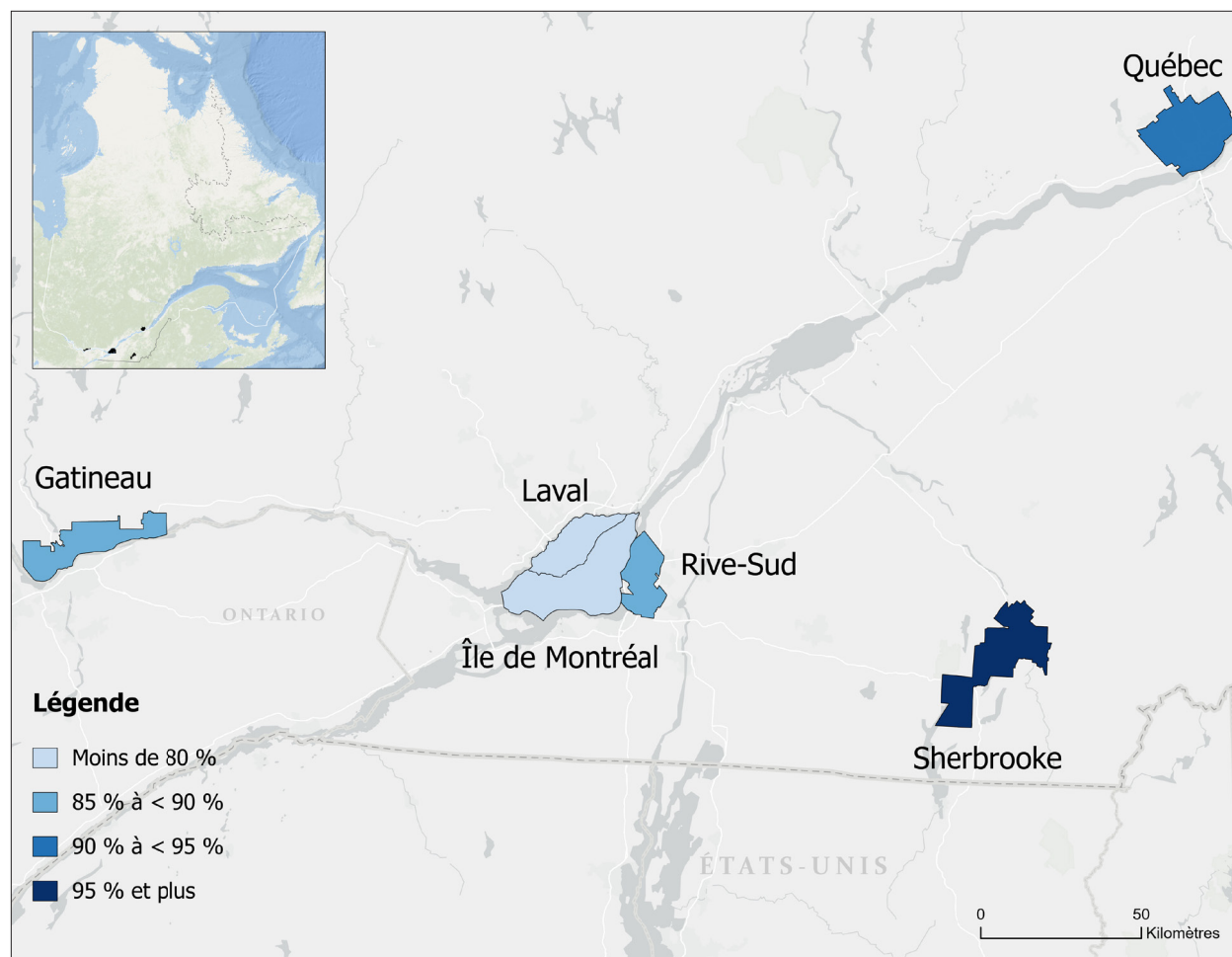
Source : Office québécois de la langue française, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*.

130. L'accueil en français et en anglais correspond, entre autres, à l'utilisation de l'expression *bonjour*, *hi*.

131. La zone urbaine de Sherbrooke comprend les villes de Sherbrooke et de Magog.

132. La zone urbaine de Québec comprend les villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette.

Carte 6. Proportion des visites de commerces lors desquelles la cliente ou le client a été accueilli en français, six zones urbaines du Québec, 2021



Source des données : Office québécois de la langue française.

Source cartographique : Institut de la statistique du Québec, délimitation des RMR selon le Recensement de 2021 harmonisée avec l'assise géographique du Québec, mai 2022.

Fonds des deux cartes : Logiciel ArcGIS Pro d'Esri Canada utilisant des données géographiques provenant de la Ville de Montréal, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la National Oceanic and Atmospheric Administration, de la United States Geological Survey, de la Environmental Protection Agency, du National Park Service, de Ressources naturelles Canada et de Parcs Canada.

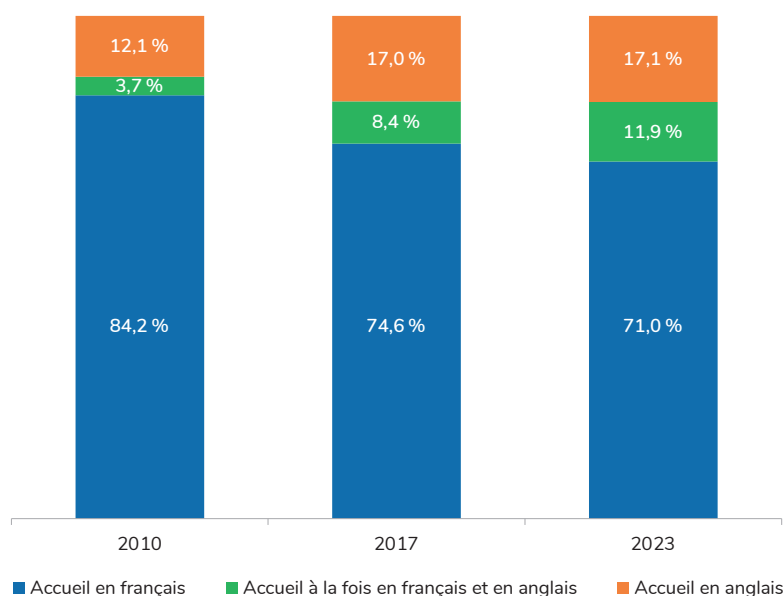
Diminution de l'accueil en français dans les commerces de l'île de Montréal au profit de l'accueil bilingue et de l'accueil en anglais

L'étude de l'Office sur l'observation de la langue d'accueil et de la langue de service dans les commerces a été menée à trois reprises sur le territoire de l'île de Montréal, soit en 2010, en 2017 et en 2023. Il est donc possible d'établir des comparaisons dans le temps en ce qui concerne ce territoire.

Les résultats montrent que, pour la période comprise entre 2010 et 2023, le taux d'accueil de la clientèle en français uniquement a diminué dans les commerces de l'île de Montréal, passant de 84,2 % à 71,0 %. À l'inverse, le taux d'accueil bilingue (c'est-à-dire l'accueil à la fois en français et en anglais) a augmenté, passant de 3,7 % à 11,9 %. Le taux d'accueil uniquement en anglais a aussi augmenté, passant de 12,1 % à 17,1 % (voir le graphique 30).

Lorsque l'on établit une distinction entre les types de commerces, on constate qu'entre 2010 et 2023, il y a eu une diminution du taux d'accueil en français qui a été de la même ampleur dans les commerces ayant pignon sur rue (de 84,1 % à 71,0 %) que dans ceux situés dans un centre commercial (de 84,3 % à 71,1 %).

Graphique 30. Répartition des visites de commerces selon la ou les langues utilisées pour accueillir la clientèle, île de Montréal, 2010, 2017 et 2023



Source : Office québécois de la langue française, Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs.

Lorsqu'elles sont accueillies dans une autre langue que le français, 4 personnes sur 10 éprouvent de l'inconfort

L'Office a réalisé en 2023 un sondage auprès de consommatrices et de consommateurs afin de connaître leurs perceptions quant aux langues utilisées par le personnel des commerces pour interagir avec eux¹³³.

Parmi les personnes à qui il est arrivé d'être accueillies uniquement dans une autre langue que le français, 43 % ont dit éprouver des sentiments négatifs face à ce genre de situation (mécontentement, malaise, déception, sentiment d'avoir subi une insulte, etc.) et 29 % ont plutôt déclaré éprouver de l'indifférence à l'égard d'un tel accueil¹³⁴. La part de personnes indifférentes est donc relativement importante, et ce, même parmi les consommatrices et consommateurs francophones (23 %).

b) Service à la clientèle en personne

La clientèle a quasiment toujours accès au service en français, mais elle doit parfois le demander, surtout sur l'île de Montréal

Dans l'enquête de l'Office au cours de laquelle des observatrices et des observateurs visitent des commerces à titre de clientes et de clients, la langue de service correspond à la langue dans laquelle la personne se fait servir ou répondre après avoir posé une question en français ou demandé un renseignement en français. L'observatrice ou l'observateur doit demander explicitement à être servi en français si elle ou il ne s'est pas fait répondre en français après avoir posé sa question en français. Contrairement à la notion de langue d'accueil, qui n'est pas régie par la *Charte de la langue française*, la notion de langue de service renvoie à l'article 5 de la *Charte*, qui prévoit que « les consommateurs de biens ou de services ont le droit d'être informés et servis en français ».

En 2023, pour 93,2 % des visites de commerces, le service a spontanément¹³⁵ été donné en français (voir le graphique 31). Ce taux allait de 90,1 % sur l'île de Montréal à 99,9 % à Sherbrooke.

Après avoir, le cas échéant, explicitement demandé à être servi en français, les observatrices et observateurs ont obtenu le service dans cette langue à l'occasion de 98,3 % des visites de commerces. Cette proportion était semblable dans les six zones urbaines étudiées. C'est cependant sur le territoire de l'île de Montréal que l'on a constaté une plus grande différence entre le fait d'avoir dû ou non faire une demande explicite d'être servi en français pour recevoir ce service (+7,3 points de pourcentage).

L'impossibilité de se faire servir en français dans les commerces était, en 2023, une situation marginale dans chacune des six zones urbaines à l'étude. C'est sur l'île de Montréal que l'on a enregistré la plus grande

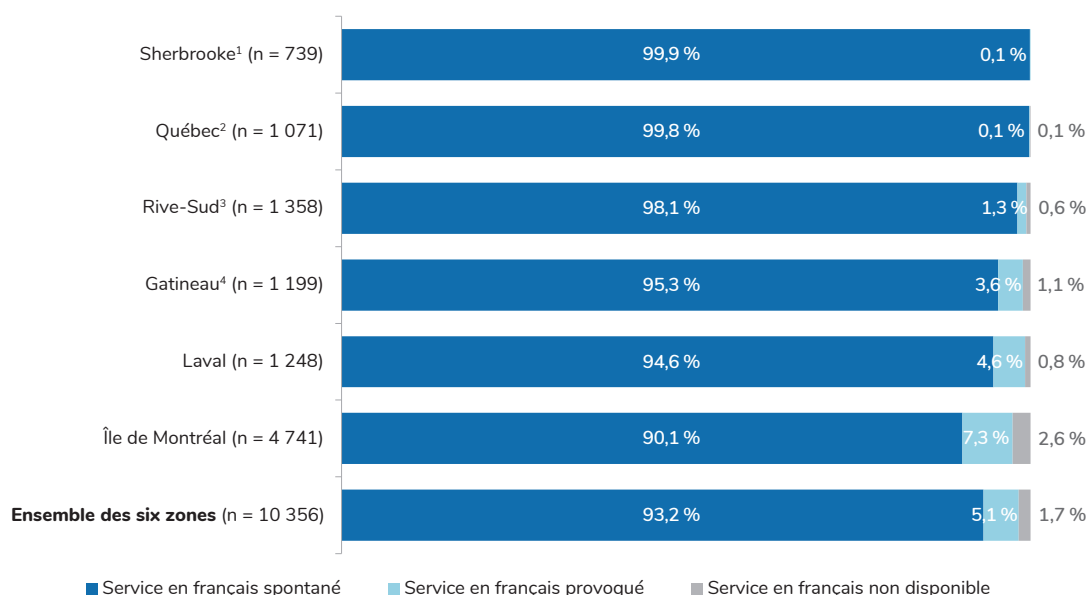
133. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : consommatrices et consommateurs*, [Montréal], L'Office. [À paraître].

134. Le reste des personnes sondées ont déclaré éprouver de la surprise, sans plus, ou des sentiments positifs, ou ont donné une autre réponse.

135. Lors de la visite d'un commerce, une observatrice ou un observateur devait poser une question en français à une ou un membre du personnel. La langue dans laquelle la personne répondait était considérée comme la langue de service « spontanée ». Si la réponse donnée n'était pas en français, l'observatrice ou l'observateur devait alors demander explicitement à être servi en français. À la suite de cette demande, la personne pouvait passer au français, aller chercher une ou un collègue capable d'offrir le service en français ou continuer de donner le service dans une autre langue. L'observatrice ou l'observateur notait, à la fin de la visite, si le service en français avait pu ou non être obtenu.

proportion de visites où il a été impossible de recevoir un service en français, et ce, même après qu'une demande a été formulée en ce sens. Cette proportion était de 2,6 % des visites de commerces. Bien que faible, ce pourcentage représente néanmoins des milliers d'interactions avec des consommatrices et des consommateurs.

Graphique 31. Répartition des visites de commerces selon la disponibilité du service en français et selon la zone urbaine, Québec, 2023



1. La zone urbaine de Sherbrooke comprend les villes de Sherbrooke et de Magog.

2. La zone urbaine de Québec comprend les villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette.

3. La zone urbaine de la Rive-Sud comprend les villes de Boucherville, de Longueuil et de Brossard.

4. La zone urbaine de Gatineau correspond à la municipalité de Gatineau.

Source : Office québécois de la langue française, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023* : observatrices et observateurs.

La disponibilité du service en français est demeurée stable sur l'île de Montréal

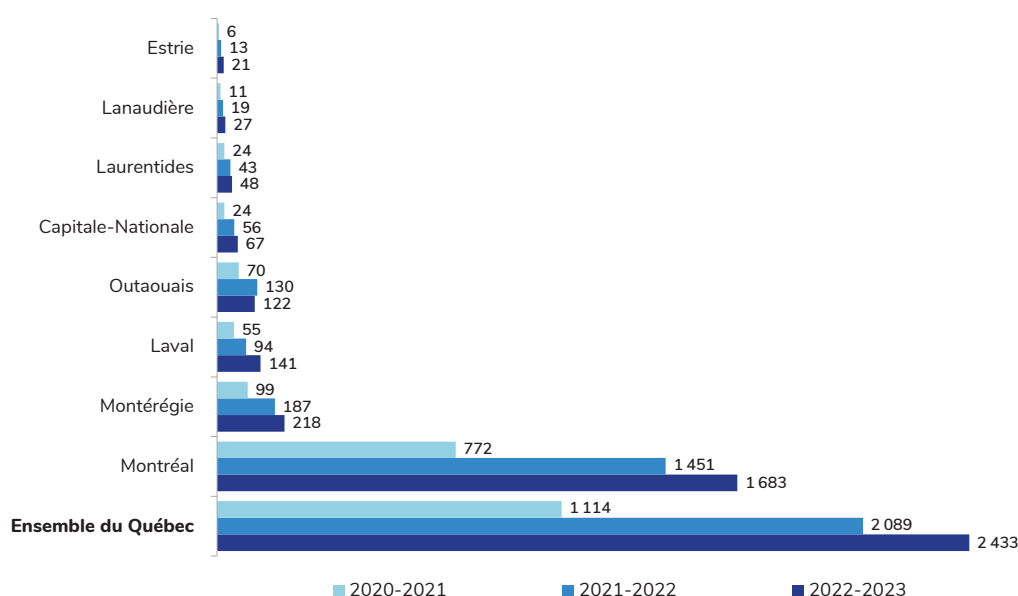
Dans son édition de 2023, l'étude mesurait pour la première fois la disponibilité du service en français hors de Montréal. Les éditions de 2010 et de 2017 ne couvraient en effet que le territoire de l'île de Montréal. Ainsi, la comparaison dans le temps ne peut se faire qu'en ce qui concerne l'île de Montréal.

Le taux de disponibilité du service en français dans les commerces de l'île de Montréal a été d'une relative stabilité entre 2010 et 2023 (il est passé de 96 % à 97 %). L'impossibilité de se faire servir en français (après avoir demandé si nécessaire à obtenir un service en français) demeure donc une situation marginale. Néanmoins, le nombre de plaintes déposées à l'Office à ce sujet a crû au cours des dernières années.

Les plaintes relatives à la langue de service ont augmenté dans la plupart des régions

L'Office recueille et traite les plaintes du public à l'égard d'entreprises ne respectant pas des dispositions de la *Charte de la langue française*. En ce qui concerne tout particulièrement la langue de service, l'Office a recueilli 2 433 plaintes en 2022-2023, dont 69 % provenaient de personnes ou d'organisations situées sur l'île de Montréal. Sur une période de trois ans, le nombre de ces plaintes a augmenté dans pratiquement toutes les régions administratives. Le graphique 32 présente le nombre de plaintes relatives aux régions d'où provenaient au moins 10 plaintes en 2022-2023.

Graphique 32. Nombre de plaintes reçues par l'Office québécois de la langue française concernant la langue du service donné par des entreprises, régions administratives¹, de 2020-2021 à 2022-2023



1. Ne sont présentées que les régions administratives d'où provenaient en 2022-2023 au moins 10 plaintes concernant la langue de service des entreprises. Pour chaque plainte, la région administrative consignée est celle de la personne ou de l'organisation ayant déposé la plainte.

Source : Office québécois de la langue française.

Une minorité de gens demandent le service en français lorsqu'ils sont servis dans une autre langue

Lors d'un sondage qu'a réalisé l'Office en 2022 sur les langues utilisées dans l'espace public par les Québécois et Québécoises, le quart (24 %) des personnes ont déclaré qu'il leur était déjà arrivé de ne pas pouvoir se faire servir en français dans un commerce du Québec au cours des six mois précédents¹³⁶. Ce pourcentage était plus élevé parmi les résidentes et les résidents des RMR de Gatineau (32 %) et de Montréal (31 %).

136. Dans le questionnaire de ce sondage, la question relative au fait d'avoir expérimenté l'incapacité à se faire servir en français au cours des six mois précédents ne tenait pas compte de la langue dans laquelle la consommatrice ou le consommateur avait amorcé la conversation avec le personnel, ni du fait que la consommatrice ou le consommateur pouvait avoir demandé, ou pas, à recevoir le service dans une langue donnée.

Dans un autre sondage¹³⁷, parmi les personnes ayant été servies dans une autre langue que le français, plus de la moitié (56 %) ont déclaré qu'elles demandaient rarement ou jamais à être servies en français. Cette proportion était plus élevée chez les anglophones (89 %) et chez les allophones (72 %) que chez les francophones (40 %).

Parmi les personnes qui ont vécu l'expérience d'être servies dans une autre langue que le français, 39 % ont dit éprouver des sentiments négatifs dans une telle situation (mécontentement, malaise, déception, sentiment d'avoir subi une insulte, etc.) et 33 %, de l'indifférence. Cette indifférence était relativement répandue, même chez les francophones (24 %), et plus particulièrement parmi les francophones de 18 à 34 ans (37 %).

Les jeunes francophones ont tendance à s'adapter à la langue de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur, peu importe qu'ils soient clients ou membres du personnel

On voit qu'il semble exister, chez une fraction des francophones, un sentiment d'indifférence à l'égard d'un service reçu dans une autre langue que le français. On pourrait penser qu'un francophone, même s'il n'est pas au courant des obligations légales des commerces en matière de langue de service au Québec, devrait s'attendre à être servi en français. À cet égard, mentionnons un paradoxe intéressant constaté chez les jeunes consommatrices et consommateurs.

Dans des groupes de discussion organisés en 2021 par l'Office avec des personnes de 18 à 34 ans¹³⁸, la plupart des francophones ont affirmé que, lorsqu'ils se trouvaient dans la position de la cliente ou du client, ils ne demandaient pas nécessairement à se faire servir en français, et ce, même s'ils s'attendaient à être servis dans cette langue et aimaient qu'il en soit ainsi. Toutefois, lorsqu'à titre de travailleuse ou de travailleur, ils se trouvaient dans la position de la personne fournissant le service, ils ont dit s'adapter le plus souvent à la langue utilisée par la cliente ou le client. Ce constat rejoint celui fait dans le passé par une étude du Conseil supérieur de la langue française, lequel se résumait ainsi :

Il existe toutefois un certain paradoxe dans le discours et dans l'attitude des jeunes à l'égard de la règle de la « langue du client et du fournisseur ». En effet, les jeunes se disent très ouverts au compromis en optant pour l'anglais lorsqu'ils font affaire avec un client anglophone. À l'inverse cependant, lorsqu'ils sont eux-mêmes clients, ils ne semblent pas exiger que les échanges se fassent en français.¹³⁹

Précisons néanmoins que de jeunes francophones ayant participé aux groupes de discussion ont dit éprouver de la frustration ou du découragement lorsqu'ils sont obligés, en tant que clients, de s'adapter à la langue du personnel dans les commerces.

137. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : consommatrices et consommateurs*, [Montréal], L'Office. [À paraître].

138. Il s'agit de groupes de discussion organisés dans le cadre de l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

139. Nathalie ST-LAURENT, *Le français et les jeunes*, [Québec], Conseil supérieur de la langue française, 2008, p. 63.

c) Commerce en ligne

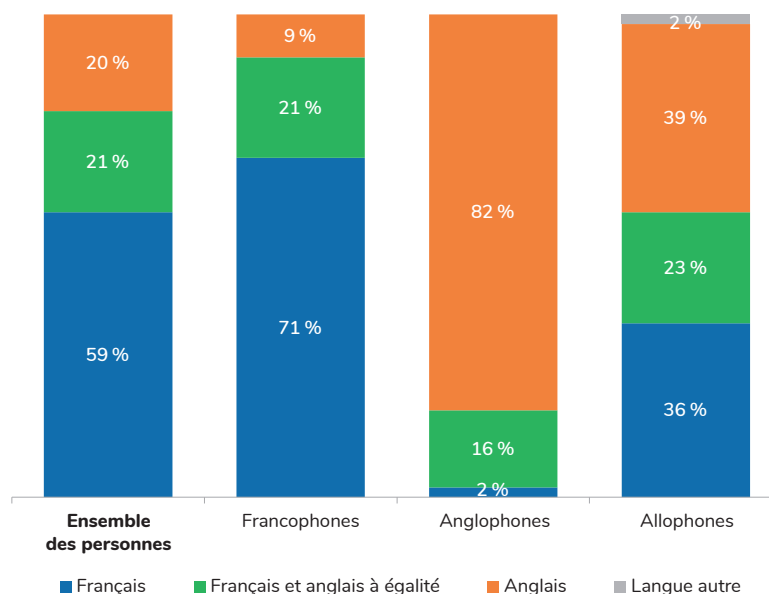
En 2023, 6 adultes sur 10 ont fait leur magasinage en ligne principalement en français

Au Québec comme ailleurs, c'est de plus en plus par Internet que les consommatrices et les consommateurs achètent leurs biens et services¹⁴⁰. En 2023, l'Office a réalisé auprès d'adultes du Québec un sondage sur les langues utilisées dans le cadre du magasinage en ligne. D'après les résultats enregistrés, les personnes sondées ayant fait du magasinage en ligne ou effectué des réservations en ligne au cours des 12 mois précédents se répartissaient ainsi :

- 59 % avaient, pour faire ce magasinage ou effectuer ces réservations en ligne, utilisé le plus souvent le français;
- 21 % avaient utilisé autant le français que l'anglais;
- 20 % avaient utilisé le plus souvent l'anglais.

Comme on peut s'y attendre, ces proportions varient beaucoup selon que la consommatrice ou le consommateur est un francophone, un anglophone ou un allophone. Ainsi, si 71 % des francophones faisaient leur magasinage en ligne principalement en français, c'était le cas de seulement 2 % des anglophones et de 36 % des allophones (voir le graphique 33).

Graphique 33. Répartition des personnes sondées selon la langue utilisée le plus souvent pour magasiner en ligne ou pour effectuer des réservations en ligne, ensemble du Québec, 2023



Source : Office québécois de la langue française.

140. Selon l'étude NETendances 2022. Le commerce électronique au Québec, réalisée par l'Académie de la transformation numérique, 75 % des adultes québécois ont fait au moins un achat en ligne en 2022, comparativement à 58 % en 2017.

Pour mettre en contexte le résultat montrant qu'en 2023 41 % des personnes sondées utilisaient autant le français que l'anglais ou principalement l'anglais pour magasiner en ligne, il faut rappeler que, si les consommatrices et les consommateurs ont la possibilité de magasiner en français sur les sites des entreprises établies au Québec ou sur ceux configurés pour le marché canadien, elles et ils n'ont pas toujours cette option lors du magasinage sur les sites d'entreprises établies à l'étranger, par exemple aux États-Unis¹⁴¹. Par ailleurs, même lorsqu'un site peut être consulté en français, il est possible qu'il ait d'abord été rédigé en anglais ou dans une autre langue que le français et qu'en pareil cas la traduction française n'atteigne pas nécessairement aux yeux de la cliente ou du client le même niveau de pertinence que le texte initialement rédigé en anglais, ce qui peut inciter la personne à faire sa recherche ou sa consultation en anglais. Il est possible aussi qu'un internaute francophone atterrissant sur une page Web en anglais ne prenne pas toujours la peine de chercher le bouton lui permettant d'accéder à la version du site en français.

Les sites marchands de la plupart des entreprises du Québec peuvent être consultés en français

En vertu de la Charte, les individus et les entreprises du Québec ont le droit d'être servis en français lorsqu'ils font affaire avec une entreprise exerçant des activités au Québec. Les entreprises établies au Québec, lorsqu'elles font du commerce électronique¹⁴², ont la responsabilité de mettre en place les moyens requis pour que leurs clientes et clients potentiels se voient offrir toute l'information en ligne en français et pour qu'elles et ils puissent passer leurs commandes en français et recevoir tous les documents et messages y afférents en français.

À la demande de l'Office, l'Institut de la statistique du Québec a réalisé en 2022 une enquête¹⁴³ auprès des entreprises établies au Québec faisant du commerce en ligne¹⁴⁴ afin de voir dans quelles langues celles-ci offraient à leur clientèle des outils tels que des sites Web marchands, des applications, des comptes de médias sociaux, des infolettres, etc. Les résultats de l'enquête montrent qu'en 2022, la quasi-totalité des entreprises faisant des ventes en ligne au moyen de leur propre site Web et/ou du site de la chaîne à laquelle elles étaient rattachées déclaraient que le site en question était disponible en français¹⁴⁵. Ce constat avait également été fait à l'occasion d'une autre étude réalisée sur le même sujet et publiée par l'Office en 2016¹⁴⁶. Comme on le voit dans le graphique 34, une version en anglais était par ailleurs souvent offerte dans les sites marchands des entreprises établies au Québec.

141. Selon l'étude NETendances 2022. Le commerce électronique au Québec, en moyenne, 12 % du montant des achats faits en ligne par une cyberacheteuse ou un cyberacheteur québécois a été dépensé auprès de marchands étrangers.

142. Le commerce électronique (ou commerce en ligne) consiste, pour une entreprise, à vendre des biens ou à offrir des services que les clientes et les clients commandent par le biais d'Internet. Cette pratique touche divers types d'entreprises : des détaillants, bien sûr, mais aussi des grossistes, des fabricants et divers types d'entreprises de service. Les clients du commerce en ligne peuvent donc être des individus, ou encore des entreprises ou des organisations.

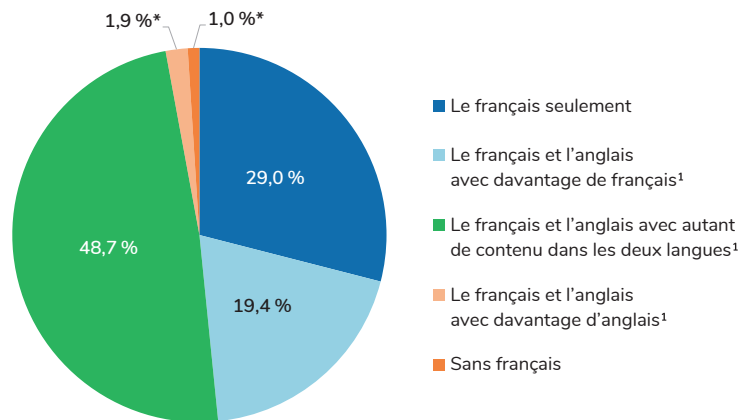
143. Il s'agit de l'étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises, menée par l'Institut de la statistique du Québec en 2022.

144. L'enquête de 2022 a été réalisée auprès d'entreprises de cinq employés ou plus qui ont un ou des établissements au Québec.

145. Dans le cas des comptes Facebook, Instagram et LinkedIn, la part des entreprises y présentant de l'information en français était respectivement de 96,9 %, de 95,0 % et de 92,5 %.

146. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langues des outils utilisés par les entreprises québécoises qui font du commerce en ligne*, [Montréal], L'Office, 2016.

Graphique 34. Répartition des entreprises faisant du commerce électronique à l'aide de leur propre site Web selon la ou les langues de ce site, Québec, 2022



1. Sont incluses les entreprises dont le site est disponible en français, en anglais et dans une ou plusieurs langues autres que le français ou l'anglais.

* Estimation imprécise.

Source : Institut de la statistique du Québec, étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que, parmi les entreprises envoyant à la cliente ou au client un courriel ou une notification pour lui confirmer la réception de sa commande, presque toutes (98,6 %) déclaraient envoyer ce message soit toujours en français seulement, soit en version bilingue, soit dans la langue dans laquelle la consommatrice ou le consommateur avait effectué sa commande. Il en allait de même pour la facturation, puisque la quasi-totalité des entreprises (97,7 %) disaient fournir une facture selon l'une ou l'autre de ces trois options.

d) Affichage

Les écarts linguistiques dans l’affichage en français sont plus fréquents parmi les commerces de l’île de Montréal que parmi ceux des RMR de Québec, de Sherbrooke ou de Gatineau

L’affichage public qui se trouve à l’extérieur, que ce soit directement sur les bâtiments qu’occupent les entreprises ou autour de ces bâtiments, est une autre forme de communication commerciale destinée aux Québécoises et Québécois. En 2021, l’Office a réalisé une étude¹⁴⁷ sur l’affichage commercial non pas pour examiner la ou les langues y étant utilisées, mais pour voir dans quelle mesure le français utilisé comportait, sur le plan linguistique, des écarts par rapport à la norme du français écrit en usage au Québec. Pour les fins de l’étude, des linguistes ont analysé des milliers de photographies montrant des devantures de commerces situés dans des secteurs à forte densité commerciale de l’île de Montréal et des RMR de Québec, de Sherbrooke et de Gatineau. L’étude a révélé les faits suivants :

- Le nombre moyen d’écarts linguistiques par entreprise était plus élevé dans l’affichage commercial de l’île de Montréal que dans celui des trois autres régions étudiées (RMR de Québec, de Gatineau et de Sherbrooke).
- Le tiers des écarts linguistiques relevés étaient des écarts de typographie liés, par exemple, à l’emploi d’une majuscule à la place d’une minuscule ou encore à l’écriture de numéros de téléphone, d’heures, de dates ou de prix dont le format ne correspondait pas aux prescriptions des ouvrages de référence sur la langue française.
- La moitié des écarts linguistiques relevés dans l’affichage commercial étaient des écarts que l’on peut considérer comme difficiles à détecter sans une connaissance avancée des règles du français écrit.
- Seulement 1 % des écarts linguistiques répertoriés à l’occasion de l’étude pouvaient être considérés comme contribuant à diminuer la clarté du message véhiculé.

147. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La qualité du français dans l’affichage public au Québec en 2021*, [Montréal], L’Office, 2023.

L'ESSENTIEL SUR...

6. LA LANGUE DES PRODUITS CULTURELS

Pour faire état de l'évolution de la situation linguistique au Québec, il apparaît pertinent de s'intéresser à la diffusion et à la consommation de produits culturels, comme les films, les livres, les émissions de télévision ou les spectacles, car ces produits sont des vecteurs importants de la langue française et des autres langues en usage au Québec.

a) Marché des produits culturels

En ce qui concerne le marché des produits culturels au Québec, les données récentes en matière de langues portent sur les éléments suivants : les projections de films au cinéma, les enregistrements musicaux et les représentations payantes de spectacles de chanson. Pour ces différents types de produits culturels, la proportion des entrées ou des exemplaires vendus associés à des œuvres en français peut fluctuer selon les années. Néanmoins, certaines tendances semblent s'être esquissées depuis une dizaine d'années.

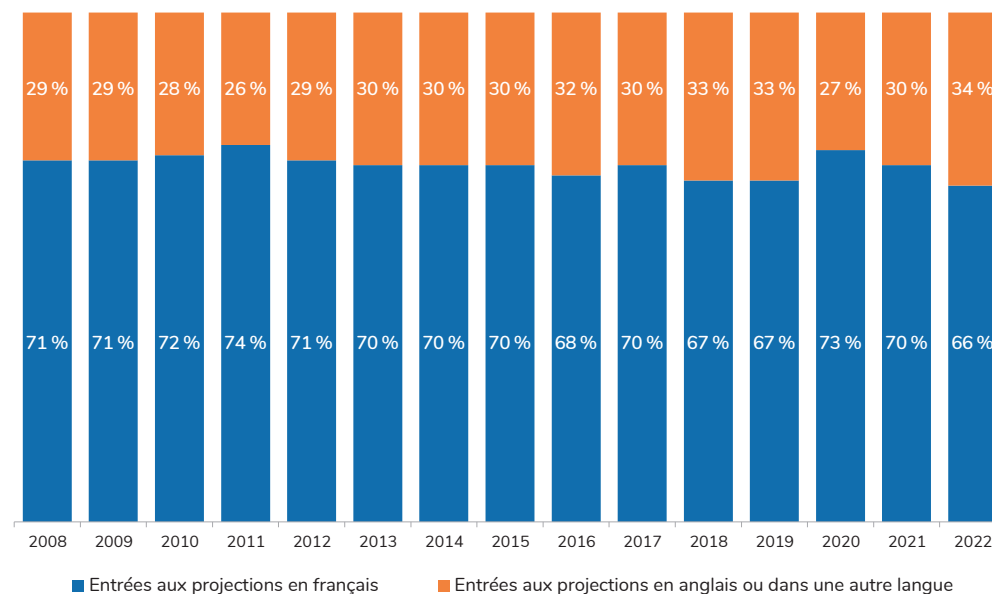
Mentionnons que, de 2020 à 2022, les mesures sanitaires spéciales instaurées en lien avec la pandémie de COVID-19 ont occasionné une hausse de la consommation de certains types de produits culturels (les livres numériques, par exemple), des annulations d'événements (projections dans les cinémas, spectacles, expositions, festivals et autres) ainsi que des reports dans la production culturelle (tournages, enregistrements en studio ou lancements, à titre d'exemples). Ces bouleversements pourraient avoir contribué à faire que la répartition linguistique mesurée dans certains segments du marché de la culture a été atypique entre les années 2020 et 2022.

Films en salle : légère baisse de la part des entrées correspondant à des projections en français

En 2022, 70 % des projections de films dans les cinémas¹⁴⁸ du Québec étaient des projections en français. Par ailleurs, les deux tiers (66 %) des entrées dans les cinémas correspondaient à des projections en français¹⁴⁹.

Depuis 2008, la proportion des entrées au cinéma correspondant à des projections en français a fluctué un peu à la hausse ou à la baisse selon les années. Cette part peut varier en fonction, notamment, de l'origine des films à succès qui étaient à l'affiche chaque année. Les années où des films québécois très populaires étaient à l'affiche, la part correspondant à des projections en français pouvait être plus élevée. Une faible tendance descendante semble néanmoins pouvoir être notée puisque, entre les années 2008 et 2012, il était plus fréquent que cette part soit au-dessus de 70 %, alors que, entre les années 2013 et 2022, cette part n'a pas dépassé 70 %, sauf en 2020 (voir le graphique 35).

Graphique 35. Répartition des entrées dans les cinémas et les cinéparcs selon la langue de la projection, Québec, de 2008 à 2022



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

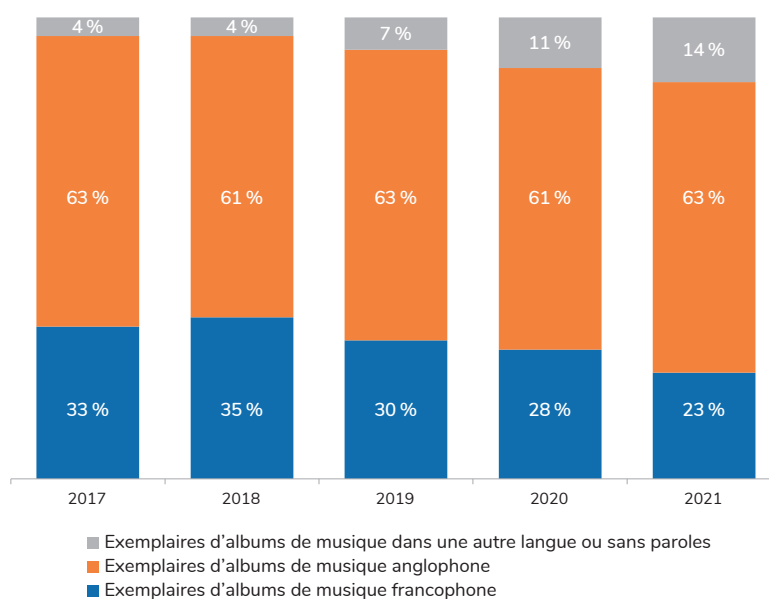
148. Y compris les cinéparcs.

149. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Résultats d'exploitation des établissements cinématographiques selon le pays d'origine des films, données annuelles*, Québec, [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2752>] (Consulté le 5 décembre 2023).

Ventes d'albums : baisse de la part de musique francophone

Dans les dernières années, le nombre d'albums de musique¹⁵⁰ qui ont été vendus chaque année au Québec a beaucoup diminué. Entre 2017 et 2021, ce nombre est passé de 4 832 900 exemplaires à 1 724 600 exemplaires¹⁵¹. La part que représentaient les albums de musique francophone dans ces ventes a, quant à elle, également baissé. Cette part n'était en effet que de 23 % en 2021¹⁵², alors qu'elle avait été supérieure à 30 % avant 2019 (voir le graphique 36). Notons que ces données n'incluent pas les écoutes via des services de diffusion de musique en continu (ces écoutes ne faisant pas l'objet d'un achat à la pièce par la consommatrice ou le consommateur).

Graphique 36. Répartition¹ des ventes d'albums de musique² selon la langue de l'album, Québec, de 2017 à 2021



1. La répartition des ventes (en nombre d'exemplaires vendus) selon la langue est estimée à partir de l'examen des 500 titres les plus vendus durant l'année.
2. Inclut les ventes d'albums sur support physique (CD, cassettes et disques vinyle) et sur support numérique. N'inclut pas les ventes de pistes unitaires numériques ni les écoutes via des services de diffusion de musique en continu.

Source : Luminate Data. Tous droits réservés.

Compilation : Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec et Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

150. Inclut les albums sur support physique (CD, cassettes et disques vinyle) et les albums sur support numérique.

151. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Consommation d'enregistrements musicaux selon le type de produit, données annuelles*, Québec, [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2141>] (Consulté le 21 mars 2024).

152. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Répartition de la consommation d'enregistrements musicaux selon la langue d'interprétation et la provenance de l'interprète, données annuelles*, Québec, [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4255>] (Consulté le 5 décembre 2023).

Services de diffusion en continu de musique : seulement 8,6 % des écoutes concernaient des enregistrements en français en 2022

La diminution du nombre d'enregistrements musicaux vendus (au Québec comme ailleurs dans le monde) est liée à l'avènement des services de diffusion en continu sur demande, comme Spotify, qui sont désormais privilégiés par beaucoup de personnes pour l'écoute de musique. Les données concernant les écoutes via les services de diffusion en continu faites au Québec permettent d'établir une répartition¹⁵³ selon la langue des enregistrements. En 2022 (la première année pour laquelle des données sont accessibles), la part des écoutes correspondant à des enregistrements en français n'a été que de 8,6 %, alors que celle correspondant à des enregistrements en anglais a été de 85,7 % et celle correspondant à des enregistrements dans une autre langue ou sans paroles, de 5,7 %¹⁵⁴.

Spectacles de chanson : fluctuation de la part des entrées à des spectacles de chanson francophone

Au cours de la période allant de 2008 à 2022, la part représentée par la chanson francophone dans les entrées aux spectacles de chanson payants a fluctué à la hausse ou à la baisse selon les années (voir le graphique 37). Cette part a oscillé entre 33 % et 48 %, hormis en 2020 et en 2021, lorsqu'elle a atteint un plus haut pourcentage (jusqu'à 69 %), ce qui s'explique notamment par le fait que, durant la pandémie de COVID-19, l'offre de représentations de chanson francophone était nettement plus importante que l'offre de représentations de chanson anglophone. Il faut savoir que, dans le domaine du spectacle, la parenthèse pandémique a eu comme effet de restreindre les tournées de productions étrangères dans les salles du Québec en 2020 et en 2021. Par conséquent, au cours de ces deux années, la part des entrées correspondant à des spectacles québécois a été gonflée, ce qui a été également le cas, par le fait même, pour la part des entrées correspondant à des spectacles en français. Cela dit, il faut néanmoins garder à l'esprit que l'industrie québécoise du spectacle a été affectée par la pandémie de COVID-19.

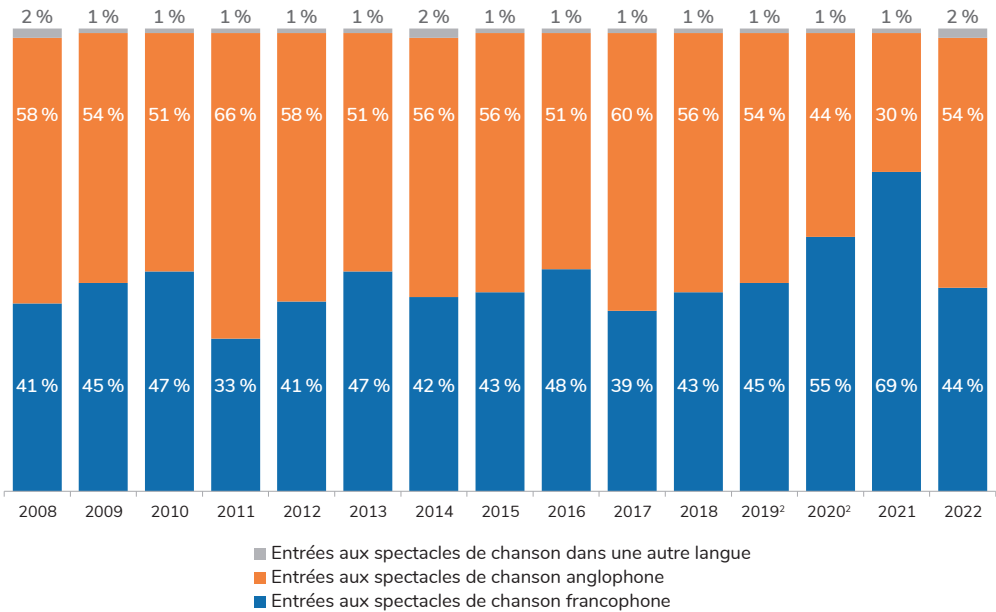
La composition de l'offre de spectacles de chanson est revenue à la normale en 2022. Cette année-là, la part des entrées attribuables aux spectacles de chanson francophone a été de 44 %¹⁵⁵, soit grosso modo la même qu'en 2018 et en 2019, avant la pandémie (voir le graphique 37). Quant à la chanson anglophone, elle a représenté, selon les années, environ de 50 % à 60 % des entrées aux spectacles de chanson.

153. La mesure de la répartition des écoutes selon la langue de l'enregistrement a été faite par l'Institut de la statistique du Québec à partir de l'analyse des 10 000 pistes les plus écoutées au Québec sur les services de diffusion de musique en continu sur demande.

154. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Répartition de la consommation d'enregistrements musicaux selon la langue d'interprétation et la provenance de l'interprète, données annuelles*, Québec, [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4255>] (Consulté le 5 décembre 2023).

155. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Statistiques des représentations payantes en arts de la scène selon la discipline, le genre de spectacle, la provenance et la taille de la salle, régions administratives et ensemble du Québec*, [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/2025>] (Consulté le 21 décembre 2023).

Graphique 37. Répartition des entrées aux représentations payantes de spectacles de chanson¹ selon la langue des chansons, Québec, de 2008 à 2022



1. Sont exclus les spectacles d'opéra, de chanson jazz, de chanson blues, de chanson du monde et de chanson folklorique.
2. Les statistiques pour 2019 et 2020 ont été produites selon une méthode différente de celle utilisée pour les statistiques des autres années. Normalement, les statistiques sont produites par compilation des données recueillies auprès des établissements répondants, sans estimation des cas de non-réponse. Mais, pour les années 2019 et 2020, les données relatives à une part relativement importante des représentations qui ont eu lieu n'ont pas pu être recueillies auprès des établissements, et l'Institut de la statistique du Québec a donc eu recours à des procédures d'estimation.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

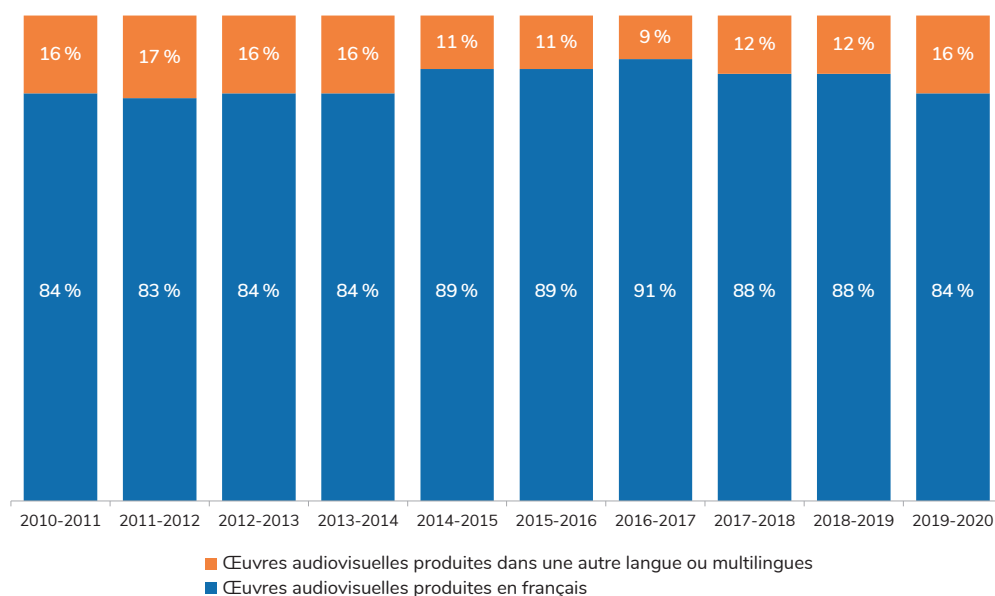
b) Production culturelle québécoise

L'industrie culturelle québécoise produit chaque année un important nombre d'œuvres. Qu'il s'agisse de films québécois, de livres édités ici, de musique québécoise ou encore de séries télé, de balados ou de spectacles produits localement, ces contenus constituent une part essentielle de l'offre culturelle, aux côtés des contenus produits ailleurs au Canada ou à l'étranger. La proportion d'œuvres en français que l'on trouve au sein de cette production culturelle québécoise est un indicateur qu'il est intéressant de suivre dans le temps.

Œuvres audiovisuelles produites ou coproduites au Québec : autour de 85 % sont en français

Parmi les œuvres audiovisuelles produites ou coproduites au Québec (longs métrages de fiction, documentaires et productions télévisuelles¹⁵⁶), la proportion de celles tournées en français a fluctué à la hausse ou à la baisse d'une année à l'autre, oscillant entre 83 % et 91 % au cours de la décennie 2010-2020 (voir le graphique 38). Cette proportion a été de 84 % en 2019-2020¹⁵⁷. À titre d'information, depuis 2015, le nombre de longs métrages de fiction¹⁵⁸ produits en français au Québec chaque année a varié entre 26 et 30.

Graphique 38. Répartition des œuvres audiovisuelles¹ produites ou coproduites au Québec selon la langue de production, Québec, de 2010-2011 à 2019-2020



1. Comprend les longs métrages de fiction (sauf ceux d'animation), les documentaires sous forme de longs métrages, d'émissions uniques ou de séries pour la télévision, ainsi que les productions télévisuelles de fiction, de variétés ou de magazines (sauf celles qui appartiennent au domaine de l'animation).

Source : Données de la Société de développement des entreprises culturelles diffusées par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec.

156. Exclut les longs métrages d'animation et les productions télévisuelles d'animation.

157. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Financement public des productions cinématographiques et télévisuelles*, Québec (à partir des données de la Société de développement des entreprises culturelles), [Tableau de données], [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3282>] (Consulté le 5 décembre 2023).

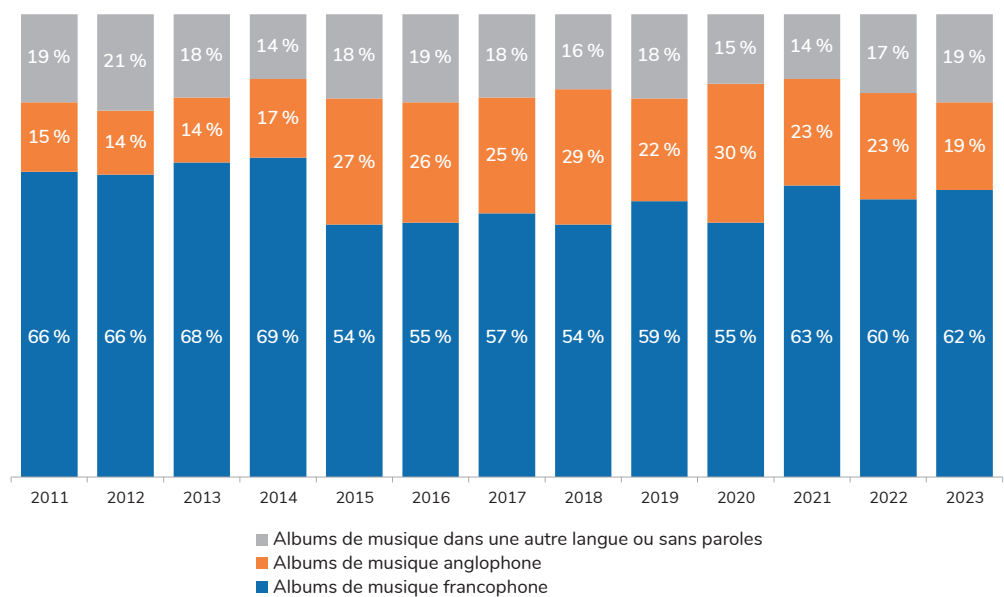
158. Exclut les longs métrages d'animation.

Production de musique québécoise : la part d’albums en français a diminué après 2014

Parmi les albums d’artistes québécois produits chaque année, la part de ceux qui étaient en français a fluctué entre 55 % et 63 % au cours des cinq dernières années. Toutefois, comme on peut le voir dans le graphique 39, cette part avait tendance à être plus élevée avant 2015 (au-dessus de 65 %).

Parmi les 1 017 albums d’artistes québécois produits en 2023, 62 % étaient en français, 19 % étaient en anglais et 19 % étaient dans une autre langue ou sans paroles.

Graphique 39. Répartition des albums d’artistes québécois produits annuellement¹ selon la langue de l’album², Québec, de 2011 à 2023

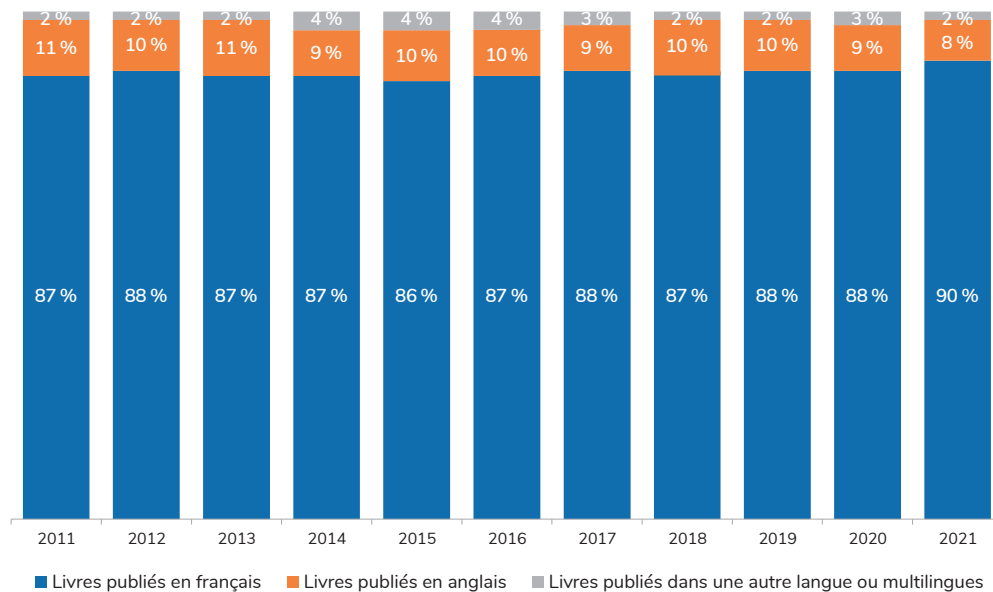


1. Comprend tous les albums produits, qu’il s’agisse de productions originales, de compilations ou de rééditions.
2. La langue de l’album correspond à la langue de la majorité des pistes contenues dans l’album.
Source : Association québécoise de l’industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

Livres édités au Québec : la part des titres en français se maintient autour de 88 %

Parmi les livres papier édités au Québec chaque année, la part de ceux qui étaient en français est restée assez stable de 2011 à 2021 : elle a varié entre 86 % et 90 % selon les années (voir le graphique 40). Parmi les 7 699 livres papier édités au Québec en 2021¹⁵⁹, 90 % étaient en français.

Graphique 40. Répartition des livres¹ imprimés édités au Québec selon la langue de publication, Québec, de 2011 à 2021²



1. Les monographies de 5 à 48 pages sont incluses.

2. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Statistiques de l'édition au Québec*, éditions 2011 à 2021.

c) Habitudes des consommatrices et consommateurs de culture

En 2023, l'Office a mené auprès d'un échantillon de la population québécoise un sondage¹⁶⁰ portant sur neuf activités culturelles : la lecture de quotidiens, la lecture de livres, l'écoute de la radio, l'écoute de la télévision traditionnelle, l'assistance à des spectacles d'arts de la scène, le visionnement de films, l'écoute d'émissions sur les plateformes de diffusion en continu de contenu audiovisuel, la pratique de jeux vidéo et l'écoute de chansons. Dans ce sondage, l'Office a demandé aux personnes répondantes dans quelle langue étaient le plus souvent les contenus consommés relatifs à chacune des activités pratiquées (par exemple, la langue des livres lus, la langue des émissions visionnées, la langue des chansons écoutées, etc.).

159. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, *Statistiques de l'édition au Québec en 2021*, [Montréal], 2023.

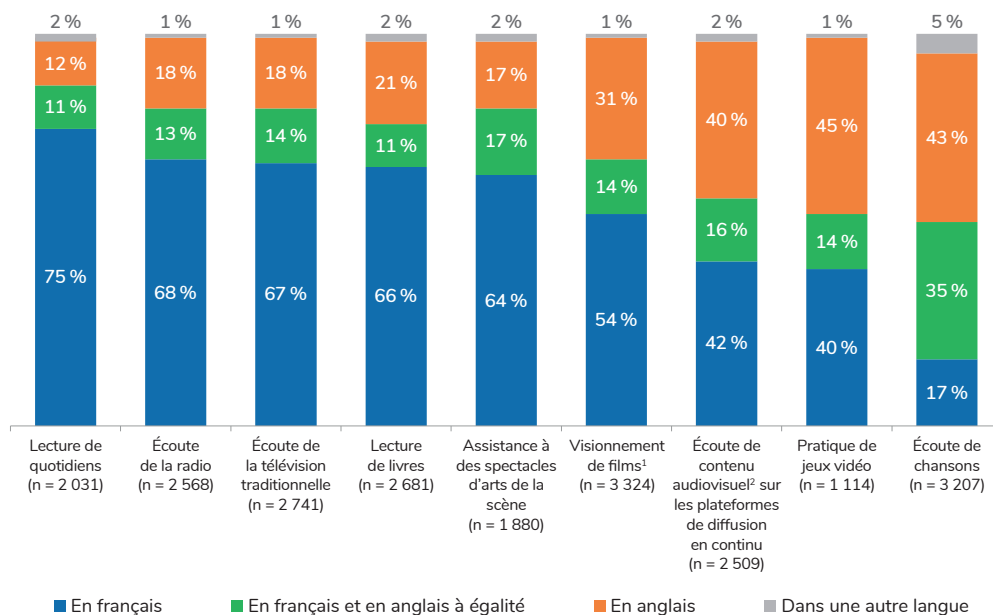
160. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*, [Montréal], L'Office, 2023.

Les habitudes linguistiques de la population diffèrent selon le type de produit culturel

Les résultats du sondage tendent à montrer que la part de personnes consommant le plus souvent des contenus culturels en français n'est pas la même pour tous les types de produits culturels (voir le graphique 41). En fait, on peut répartir en trois catégories les produits culturels qui ont fait l'objet de l'étude :

- Produits culturels pour lesquels le niveau de consommation en français est le plus élevé
Les quotidiens, la radio, la télévision traditionnelle, les livres et les spectacles sont consommés le plus souvent en français par environ les deux tiers des adultes adeptes de ces produits.
- Produits culturels pour lesquels le niveau de consommation en français est moyen
Les films (tous modes de visionnement confondus) sont consommés le plus souvent en français par environ la moitié des adultes sondés qui en visionnent.
- Produits culturels pour lesquels le niveau de consommation en français est relativement bas
Les émissions et séries sur les plateformes de diffusion en continu, les chansons et les jeux vidéo sont consommés le plus souvent en français par moins de la moitié des adultes adeptes de ces formes de divertissement.

Graphique 41. Répartition des personnes sondées pratiquant diverses activités culturelles selon la ou les langues dans lesquelles elles pratiquent ces activités le plus souvent, Québec, 2023



1. Peu importe que les films aient été vus au cinéma, à la télévision traditionnelle, sur DVD ou sur des plateformes de diffusion en continu.

2. Émissions ou séries.

Source : Office québécois de la langue française, *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*.

Entre les neuf activités culturelles examinées, on constate une nette variation de la proportion de personnes consommant le plus souvent du contenu en français. Cette variation peut être liée à la nature très distincte des activités. Par exemple, dans le cas de l'écoute de chansons, il n'est pas requis que l'on comprenne les paroles de l'œuvre pour l'apprécier, alors qu'il en va évidemment autrement avec la lecture de livres ou de quotidiens.

Par ailleurs, il faut noter que le choix de la langue dans laquelle un type de contenu culturel donné est principalement consommé ne dépend pas entièrement de la volonté de la consommatrice ou du consommateur. Ce choix est limité par l'éventail des œuvres qui sont concrètement accessibles pour la personne et il est aussi déterminé par les mécanismes de mise en marché des produits. À titre d'exemple, grâce aux moyens massifs déployés par les multinationales, les produits en anglais sont omniprésents dans l'offre musicale et ils sont donc très consommés, au Québec comme ailleurs. Notons aussi que, dans le monde de la diffusion numérique, le choix des œuvres consommées par une personne (et, conséquemment, le choix de la langue des œuvres consommées) peut être influencé par les recommandations qui lui sont faites par des plateformes comme Spotify ou Netflix, par exemple.

L'écoute en français par les francophones est plus faible pour les plateformes de diffusion en continu que pour la télévision traditionnelle

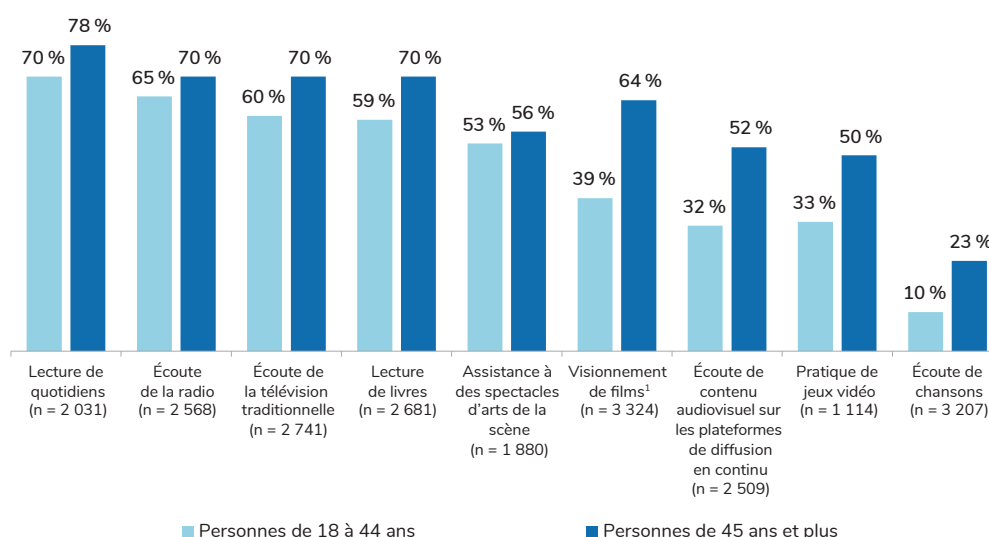
Parmi les francophones sondés, la proportion de personnes écoutant le plus souvent des émissions en français était nettement plus élevée dans le cas de la télévision traditionnelle (78 %) que dans le cas des plateformes de diffusion en continu (52 %) comme Netflix, Club illico, Crave ou ICI TOU.TV. Cette différence peut s'expliquer, d'une part, par la composition sociodémographique du public francophone, qui n'est sans doute pas exactement la même pour l'un et l'autre média. Elle peut aussi, d'autre part, s'expliquer par le fait que la part de contenus produits à l'étranger qui sont offerts pour chacun des deux modes de diffusion n'est pas la même.

En ce qui concerne la télévision traditionnelle, la programmation des télédiffuseurs canadiens contient une assez forte proportion de contenus canadiens (lesquels, dans le cas des grandes chaînes québécoises, correspondent généralement à des émissions ayant été produites en français au Québec). Cependant, en ce qui concerne les plateformes, la programmation des services populaires comme Amazon Prime Video, Netflix, Apple TV+ ou Disney+ présente une plus forte proportion d'œuvres étrangères pouvant souvent être visionnées au choix en français ou en anglais, ce qui peut plaire à des francophones aimant consommer des séries dans leur langue originale de production plutôt qu'en version traduite. Il arrive aussi que des séries offertes sur des plateformes de diffusion en continu n'aient pas fait l'objet d'un doublage en français et que les francophones qui désirent les voir ne puissent les écouter qu'en anglais.

Privilégier la culture en français est moins répandu chez les 18 à 44 ans que chez les 45 ans et plus

Le fait de consommer des contenus culturels principalement en français est un peu moins répandu chez les 18 à 44 ans que chez les 45 ans et plus. Comme on le voit dans le graphique 42, la proportion de personnes privilégiant la culture en français était en 2023 systématiquement plus élevée chez les personnes de 45 ans et plus que chez celles de 18 à 44 ans, peu importe qu'il ait été question de la lecture de quotidiens ou de livres, de l'écoute de la télévision, de la radio ou de chansons, du visionnement de films, de la pratique de jeux vidéo, ou encore de l'assistance à des spectacles.

Graphique 42. Proportion de personnes pratiquant diverses activités culturelles le plus souvent en français selon le groupe d'âge, Québec, 2023



1. Peu importe que les films aient été vus au cinéma, à la télévision traditionnelle, sur DVD ou sur des plateformes de diffusion en continu.

Source : Office québécois de la langue française, *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*.

Notons que, lors de la tenue de groupes de discussion organisés avec des jeunes francophones de 18 à 34 ans à l'occasion d'une autre étude de l'Office¹⁶¹, plusieurs personnes ont dit préférer écouter des films ou des séries en anglais lorsque ces œuvres avaient été produites à l'origine dans cette langue plutôt que de les écouter dans une version traduite en français. Quelques jeunes ont aussi fait part d'une préférence semblable en ce qui concerne les livres. Consommer une œuvre dans sa version originale permettrait, selon celles et ceux qui le font, de mieux saisir l'authenticité et l'essence de l'œuvre. Des jeunes ont expliqué que cette préférence pouvait les amener à consommer plus souvent du contenu en anglais que du contenu en français. Par ailleurs, il a aussi été mentionné lors de ces groupes de discussion que les recommandations qui sont faites sur les plateformes de diffusion en continu de contenu audiovisuel ou musical jouent un rôle non négligeable dans le fait de consommer plus ou moins de contenus en français. En effet, lorsque l'utilisateur ou l'utilisatrice fait face à une boucle de recommandations portant sur un genre précis d'œuvres, celles-ci sont souvent aussi toutes de la même langue.

161. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, [Montréal], L'Office, 2023.

CONCLUSION

À partir de résultats d'études menées par l'Office ou par l'Institut de la statistique du Québec, de données de Statistique Canada et d'informations provenant d'autres sources fiables, ce rapport quinquennal a présenté dans ses grandes lignes l'état de la situation linguistique au Québec. Différents aspects de la vie en société ont ainsi été traités. Il a notamment été question de l'usage du français dans les domaines de l'éducation, du travail, du commerce et de la culture, ainsi que dans les interactions qui ont cours dans l'espace public.

En plus d'être une source d'information d'intérêt pour divers acteurs au sein de la société civile, le rapport se veut aussi un outil de référence pouvant être utile à la prise de décisions des autorités gouvernementales. Il est déposé auprès du ministre de la Langue française et, par la suite, à l'Assemblée nationale, et il est aussi destiné au Commissaire à la langue française. Ce dernier produira, dans les six mois suivant le dépôt du rapport de l'Office, son propre rapport dans lequel il présentera les conclusions de son analyse et ses recommandations visant à favoriser le français comme langue commune au Québec.

Quant à l'Office, les constats tirés du présent rapport lui serviront à élaborer son programme d'études à réaliser au cours des cinq prochaines années afin d'alimenter le rapport quinquennal de 2029. Par ailleurs, l'Office, de même que d'autres ministères et organismes du gouvernement du Québec, tireront aussi profit des constats actuels pour orienter et paramétrer leurs actions dans le but de remplir leurs mandats respectifs.

Bien que la *Charte de la langue française* ait permis de grandes avancées au cours des dernières décennies, force est de constater, à la lumière du présent rapport, qu'il reste beaucoup à faire. Les constats montrent que l'utilisation du français au Québec se fait dans un contexte où d'autres langues, et au premier chef l'anglais, sont de plus en plus utilisées. La situation linguistique dans la région de Montréal, en particulier, semble préoccupante à la lumière des données. Celles-ci montrent, par exemple, qu'au sein de la population de l'île de Montréal, la part d'individus utilisant principalement le français à l'extérieur de la maison est assez faible (60 % en 2022).

Comme jamais auparavant, le Québec s'enrichit de nouvelles citoyennes et de nouveaux citoyens, et les moteurs de la croissance démographique subissent des changements. Dans un tel contexte, il sera primordial de continuer à suivre, dans les années à venir, les indicateurs portant sur les faits linguistiques caractérisant les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants, comme la connaissance du français, l'utilisation du français au travail, le recours aux services de francisation et l'adoption, par les non-francophones, du français comme langue d'usage à la maison (soit le phénomène de substitution linguistique). Il s'agit d'ailleurs, pour la plupart, d'indicateurs auxquels le Commissaire à la langue française a jusqu'à maintenant porté attention.

Les comportements et attitudes linguistiques des jeunes adultes devront eux aussi être l'objet d'une vigilance particulière, car le présent rapport a montré qu'ils sont différents de ceux de leurs aînés. Le choix des jeunes, notamment, de faire leurs études supérieures en français ou en anglais continuera de faire l'objet d'un suivi attentif grâce aux données sur les inscriptions dans les collèges et les universités du Québec. La jeune génération représente les forces vives du Québec de demain et, en ce sens, son rapport à la langue française peut être déterminant pour assurer la vitalité de celle-ci.

Il est important de rappeler que la situation linguistique du Québec est un sujet complexe et que le portrait qui en est fait ne peut qu'être nuancé. Ainsi qu'évoqué plus haut, le niveau d'usage du français varie selon les régions du Québec, selon le statut d'immigration des personnes et selon leur âge. Il varie aussi, par exemple, selon le secteur d'activité des entreprises, ou encore selon l'activité à laquelle se livrent les individus (travailler, magasiner, consulter le médecin, regarder un film, etc.).

En somme, ce qui est révélé dans le présent rapport nous amène à réaliser la nécessité de bien suivre l'évolution de la situation linguistique. Il est nécessaire d'en tirer des leçons collectivement, de se concerter et de valoriser la langue française afin que son statut de langue commune de la nation québécoise soit préservé.

ANNEXES

Annexe 1. Données démographiques complémentaires

Langue maternelle

Dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada autres que le Québec, la proportion de personnes de langue maternelle française a diminué entre 2016 et 2021 : elle est passée de 3,6 % à 3,3 % (voir le tableau A). Il y a eu diminution de cette proportion dans chaque province ou territoire, sauf en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, où la proportion de personnes de langue maternelle française est restée la même, ainsi qu'au Yukon, où elle a augmenté très légèrement.

Entre les recensements de 2016 et de 2021, le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle a augmenté au Québec, tout comme le nombre de personnes de langue maternelle anglaise et le nombre de personnes de langue maternelle autre. Au sein de ce dernier groupe, on trouve, entre autres, les personnes ayant pour langue maternelle une langue autochtone, dont le nombre est passé de 45 600 selon le Recensement de 2016 à 41 800 selon le Recensement de 2021¹⁶². En 2021, 0,5 % de la population québécoise avait pour langue maternelle une langue autochtone.

Malgré l'augmentation de leur nombre, les personnes de langue maternelle française ont vu leur proportion diminuer au sein de la population québécoise, cette proportion étant passée de 77,9 % en 2016 à 76,0 % en 2021. Cette diminution s'est manifestée dans chacune des RMR (voir le tableau B). Inversement, la proportion de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle a augmenté légèrement dans l'ensemble du Québec (passant de 7,8 % à 8,2 %) (tout en demeurant inchangée dans les RMR de Drummondville, de Québec, de Saguenay et de Sherbrooke). Durant la même période, la proportion de personnes de langue maternelle autre a crû elle aussi (passant de 13,2 % à 14,0 %).

162. Concernant le nombre de personnes déclarant comme langue maternelle une langue autochtone, il est important de noter que les comparaisons entre les données de 2021 et de 2016 doivent être faites avec prudence. En effet, à cause de difficultés de collecte de renseignements liées à la pandémie de COVID-19, certaines réserves et certains établissements autochtones qui avaient fait l'objet d'un dénombrement de leur population lors du Recensement de 2016 n'ont fait l'objet que d'un dénombrement partiel lors du Recensement de 2021.

Tableau A. Répartition de la population selon la langue maternelle, Canada, 1996, 2006, 2016 et 2021

		1996	2006	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Canada	Français ¹	23,4	22,0	20,9	20,0	-0,9
	Anglais ²	60,1	58,0	57,5	57,4	-0,1
	Langue autre ³	16,1	19,7	21,1	21,7	0,6
	Français et anglais ⁴	0,4	0,4	0,6	0,9	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁵	28 528 125	31 241 030	34 767 250	36 620 955	...
Québec	Français ¹	81,3	79,5	77,9	76,0	-2,0
	Anglais ²	8,6	8,0	7,8	8,2	0,4
	Langue autre ³	9,3	11,9	13,2	14,0	0,9
	Français et anglais ⁴	0,8	0,7	1,1	1,8	0,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁵	7 045 085	7 435 900	8 066 555	8 406 905	...
Hors du Québec	Français ¹	4,4	4,0	3,6	3,3	-0,4
	Anglais ²	77,0	73,6	72,5	72,1	-0,4
	Langue autre ³	18,3	22,1	23,4	24,0	0,5
	Français et anglais ⁴	0,3	0,3	0,4	0,7	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁵	21 483 040	23 805 130	26 700 695	28 214 050	...

1. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

2. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

3. Les personnes ayant plusieurs langues maternelles autres que le français et l'anglais sont incluses.

4. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

5. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

**Tableau B. Répartition de la population selon la langue maternelle,
RMR¹ du Québec, 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021**

		1996	2006	2011	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Québec	Français ²	81,3	79,5	78,7	77,9	76,0	-2,0
	Anglais ³	8,6	8,0	8,0	7,8	8,2	0,4
	Langue autre ⁴	9,3	11,9	12,3	13,2	14,0	0,9
	Français et anglais ⁵	0,8	0,7	1,0	1,1	1,8	0,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁶	7 045 085	7 435 900	7 815 955	8 066 555	8 406 905	...
RMR de Drummond- ville	Français ²	97,7	96,2	96,6	96,4	95,0	-1,4
	Anglais ³	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	0,1
	Langue autre ⁴	0,5	2,6	1,9	2,1	3,2	1,0
	Français et anglais ⁵	0,5	0,2	0,4	0,5	0,8	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Montréal	Français ²	68,7	66,5	65,3	64,4	61,7	-2,7
	Anglais ³	13,1	12,0	11,9	11,6	12,2	0,6
	Langue autre ⁴	17,1	20,7	21,4	22,4	23,5	1,1
	Français et anglais ⁵	1,1	0,9	1,4	1,6	2,5	1,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR d'Ottawa- Gatineau (partie québécoise)	Français ²	80,5	79,0	77,2	75,7	72,4	-3,3
	Anglais ³	13,4	12,7	13,1	13,1	13,9	0,8
	Langue autre ⁴	4,6	7,2	7,9	9,3	10,4	1,1
	Français et anglais ⁵	1,4	1,2	1,8	1,9	3,3	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Québec	Français ²	96,2	95,5	95,2	94,3	93,0	-1,3
	Anglais ³	1,8	1,5	1,5	1,4	1,4	0,0
	Langue autre ⁴	1,6	2,7	2,9	3,8	4,7	0,9
	Français et anglais ⁵	0,4	0,3	0,5	0,5	0,9	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Saguenay	Français ²	98,5	97,9	98,3	98,1	97,7	-0,4
	Anglais ³	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,0
	Langue autre ⁴	0,4	1,1	0,6	0,8	1,0	0,3
	Français et anglais ⁵	0,3	0,2	0,2	0,3	0,5	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Sherbrooke	Français ²	90,7	90,2	89,7	89,3	87,8	-1,5
	Anglais ³	6,1	4,8	5,0	4,7	4,6	0,0
	Langue autre ⁴	2,4	4,5	4,6	5,2	6,1	0,9
	Français et anglais ⁵	0,8	0,5	0,8	0,8	1,4	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Trois- Rivières	Français ²	97,5	97,0	96,7	96,2	94,8	-1,4
	Anglais ³	1,3	1,0	1,1	1,1	1,2	0,1
	Langue autre ⁴	0,8	1,8	1,8	2,2	3,2	1,0
	Français et anglais ⁵	0,3	0,3	0,4	0,4	0,8	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
Hors RMR	Français ²	92,9	92,3	92,4	92,3	91,6	-0,7
	Anglais ³	4,5	4,1	4,1	4,0	4,0	0,1
	Langue autre ⁴	2,1	3,2	2,9	3,2	3,4	0,2
	Français et anglais ⁵	0,5	0,4	0,6	0,6	1,0	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...

1. Selon le découpage géographique et la dénomination du Recensement de 2021.

2. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

3. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

4. Les personnes ayant plusieurs langues maternelles autres que le français et l'anglais sont incluses.

5. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

6. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Langue parlée le plus souvent à la maison

Entre les recensements de 2016 et de 2021, le poids démographique des personnes parlant le plus souvent le français à la maison a diminué au Québec, passant de 80,8 % à 78,9 %. À l'inverse, le poids des personnes parlant le plus souvent l'anglais à la maison a augmenté (passant de 10,4 % à 11,1 %) de même que celui des personnes parlant le plus souvent une langue autre (qui est passé de 7,3 % à 7,9 %). Pour plus d'information sur la langue parlée le plus souvent à la maison au Canada, au Québec et dans les RMR, voir les tableaux C et D.

Tableau C. Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison¹, Canada, 1996, 2006, 2016 et 2021

		1996	2006	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Canada	Français ²	22,5	21,3	20,4	19,6	-0,8
	Anglais ³	68,1	67,2	67,4	66,9	-0,5
	Langue autre ⁴	9,0	11,1	11,5	12,7	1,2
	Français et anglais à égalité ⁵	0,5	0,4	0,7	0,8	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁶	28 528 125	31 241 030	34 767 250	36 620 955	...
Québec	Français ²	82,6	81,8	80,8	78,9	-1,9
	Anglais ³	10,5	10,4	10,4	11,1	0,7
	Langue autre ⁴	5,8	7,0	7,3	7,9	0,7
	Français et anglais à égalité ⁵	1,1	0,9	1,6	2,1	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁶	7 045 085	7 435 900	8 066 555	8 406 905	...
Hors du Québec	Français ²	2,8	2,5	2,2	1,9	-0,2
	Anglais ³	87,0	84,9	84,7	83,5	-1,2
	Langue autre ⁴	10,0	12,4	12,8	14,2	1,4
	Français et anglais à égalité ⁵	0,3	0,2	0,4	0,4	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁶	21 483 040	23 805 130	26 700 695	28 214 050	...

1. En réponse à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison, une personne pouvait indiquer plus d'une langue si ces langues étaient parlées aussi souvent l'une que l'autre. À l'occasion du Recensement de 2021, la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison a été légèrement modifiée et ce changement pourrait avoir eu pour effet que les individus étaient moins enclins que lors des recensements précédents à déclarer plus d'une langue à titre de langue parlée le plus souvent à la maison.

2. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

3. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

4. Les personnes parlant le plus souvent à la maison plusieurs langues autres que le français et l'anglais sont incluses.

5. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

6. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Tableau D. Répartition de la population selon la langue parlée le plus souvent à la maison¹, RMR² du Québec, 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021

		1996	2006	2011	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Québec	Français ³	82,6	81,8	81,2	80,8	78,9	-1,9
	Anglais ⁴	10,5	10,4	10,4	10,4	11,1	0,7
	Langue autre ⁵	5,8	7,0	7,1	7,3	7,9	0,7
	Français et anglais à égalité ⁶	1,1	0,9	1,3	1,6	2,1	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁷	7 045 085	7 435 900	7 815 955	8 066 555	8 406 905	...
RMR de Drummond- ville	Français ³	98,5	97,6	97,8	97,7	96,7	-1,0
	Anglais ⁴	0,7	0,6	0,6	0,7	0,9	0,2
	Langue autre ⁵	0,3	1,6	1,1	1,2	1,8	0,7
	Français et anglais à égalité ⁶	0,4	0,2	0,4	0,5	0,6	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Montréal	Français ³	70,6	70,0	69,2	68,8	66,1	-2,8
	Anglais ⁴	17,2	16,8	16,7	16,5	17,6	1,0
	Langue autre ⁵	10,6	12,0	12,1	12,2	13,2	1,1
	Français et anglais à égalité ⁶	1,6	1,3	2,0	2,4	3,1	0,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR d'Ottawa- Gatineau (partie québécoise)	Français ³	80,3	79,7	78,1	76,6	73,0	-3,6
	Anglais ⁴	15,1	14,9	15,7	16,2	18,1	1,8
	Langue autre ⁵	2,7	4,0	4,2	4,8	5,4	0,6
	Français et anglais à égalité ⁶	1,9	1,4	2,1	2,4	3,6	1,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Québec	Français ³	97,5	97,3	97,0	96,5	95,5	-0,9
	Anglais ⁴	1,2	1,1	1,0	1,1	1,2	0,1
	Langue autre ⁵	0,8	1,3	1,5	1,9	2,4	0,6
	Français et anglais à égalité ⁶	0,4	0,3	0,4	0,6	0,8	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Saguenay	Français ³	99,1	98,9	99,0	98,8	98,5	-0,3
	Anglais ⁴	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,0
	Langue autre ⁵	0,1	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2
	Français et anglais à égalité ⁶	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Sherbrooke	Français ³	91,8	92,5	91,6	91,4	90,2	-1,2
	Anglais ⁴	5,7	4,5	4,7	4,6	4,8	0,3
	Langue autre ⁵	1,5	2,5	2,8	3,1	3,5	0,4
	Français et anglais à égalité ⁶	1,1	0,5	0,8	0,9	1,5	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Trois- Rivières	Français ³	98,6	98,4	98,1	97,8	96,7	-1,1
	Anglais ⁴	0,8	0,6	0,7	0,7	0,9	0,2
	Langue autre ⁵	0,3	0,8	0,9	1,1	1,7	0,6
	Français et anglais à égalité ⁶	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
Hors RMR	Français ³	93,4	93,2	93,2	93,1	92,7	-0,5
	Anglais ⁴	4,4	4,2	4,1	4,0	4,3	0,3
	Langue autre ⁵	1,6	2,1	2,2	2,3	2,2	0,0
	Français et anglais à égalité ⁶	0,6	0,4	0,5	0,6	0,9	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...

1. En réponse à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison, une personne pouvait indiquer plus d'une langue si ces langues étaient parlées aussi souvent l'une que l'autre. À l'occasion du Recensement de 2021, la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison a été légèrement modifiée et ce changement pourrait avoir eu pour effet que les individus étaient moins enclins que lors des recensements précédents à déclarer plus d'une langue à titre de langue parlée le plus souvent à la maison.

2. Selon le découpage géographique et la dénomination du Recensement de 2021.

3. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

4. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

5. Les personnes parlant le plus souvent à la maison plusieurs langues autres que le français et l'anglais sont incluses.

6. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

7. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Connaissance du français et de l'anglais

Entre les recensements de 2016 et de 2021, la part de la population québécoise connaissant suffisamment le français pour soutenir une conversation a diminué légèrement, passant de 94,5 % à 93,7 % (il s'agit de la somme des personnes connaissant le français seulement et de celles connaissant le français et l'anglais). La part de la population ayant ce type de connaissance de l'anglais était plus faible, mais elle a augmenté durant cette même période (passant de 49,1 % à 51,7 %).

En ce qui concerne la part de la population ayant la capacité de soutenir une conversation dans l'une et l'autre de ces deux langues, elle a augmenté au Québec, passant de 44,5 % à 46,4 %, alors qu'elle a au contraire diminué dans le reste du Canada, où elle était beaucoup plus faible (9,5 % en 2021). Pour plus d'information sur la connaissance du français et de l'anglais au Canada, au Québec et dans les RMR, voir les tableaux E et F.

Tableau E. Répartition de la population selon la connaissance du français et de l'anglais¹, Canada, 1996, 2006, 2016 et 2021²

		1996	2006	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Canada	Connaît le français seulement	14,3	13,3	11,9	11,2	-0,8
	Connaît l'anglais seulement	67,1	67,6	68,3	69,0	0,6
	Connaît le français et l'anglais	17,0	17,4	17,9	18,0	0,1
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	1,7	1,7	1,9	1,9	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)³	28 528 125	31 241 030	34 767 250	36 620 955	...
Québec	Connaît le français seulement	56,1	53,9	50,0	47,3	-2,6
	Connaît l'anglais seulement	5,1	4,5	4,6	5,3	0,7
	Connaît le français et l'anglais	37,8	40,6	44,5	46,4	1,9
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	1,1	0,9	0,9	1,0	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)³	7 045 085	7 435 900	8 066 555	8 406 905	...
Hors du Québec	Connaît le français seulement	0,6	0,6	0,4	0,4	0,0
	Connaît l'anglais seulement	87,4	87,3	87,6	88,0	0,4
	Connaît le français et l'anglais	10,2	10,2	9,8	9,5	-0,3
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	1,9	1,9	2,1	2,2	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)³	21 483 040	23 805 130	26 700 695	28 214 050	...

1. Capacité autodéclarée de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues, ou ni dans l'une ni dans l'autre de ces langues.

2. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

3. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau F. Répartition de la population selon la connaissance du français et de l'anglais¹, RMR² du Québec, 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021³

		1996	2006	2011	2016	2021	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	%	Points de pourcentage
Ensemble du Québec	Connaît le français seulement	56,1	53,9	51,8	50,0	47,3	-2,7
	Connaît l'anglais seulement	5,1	4,5	4,7	4,6	5,3	0,7
	Connaît le français et l'anglais	37,8	40,6	42,6	44,5	46,4	1,9
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	1,1	0,9	1,0	0,9	1,0	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
	Population totale (N)⁴	7 045 085	7 435 900	7 815 955	8 066 555	8 406 905	...
RMR de Drummond- ville	Connaît le français seulement	77,4	75,3	74,4	72,1	69,4	-2,7
	Connaît l'anglais seulement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
	Connaît le français et l'anglais	22,5	24,1	25,3	27,5	29,9	2,4
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,0	0,5	0,2	0,3	0,4	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Montréal	Connaît le français seulement	40,7	39,8	37,8	36,4	33,8	-2,6
	Connaît l'anglais seulement	8,3	7,1	7,2	7,1	8,2	1,1
	Connaît le français et l'anglais	49,2	51,4	53,4	55,0	56,4	1,4
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	1,9	1,6	1,7	1,6	1,6	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR d'Ottawa- Gatineau (partie québécoise)	Connaît le français seulement	30,8	31,0	28,9	28,4	25,9	-2,5
	Connaît l'anglais seulement	7,1	6,4	7,3	7,6	8,9	1,3
	Connaît le français et l'anglais	61,6	62,1	63,2	63,5	64,6	1,1
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Québec	Connaît le français seulement	69,8	66,7	63,6	60,7	57,9	-2,8
	Connaît l'anglais seulement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1
	Connaît le français et l'anglais	29,8	32,9	36,0	38,8	41,5	2,7
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Saguenay	Connaît le français seulement	82,8	81,2	80,1	77,8	76,0	-1,8
	Connaît l'anglais seulement	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0
	Connaît le français et l'anglais	17,1	18,6	19,7	22,0	23,7	1,7
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Sherbrooke	Connaît le français seulement	59,0	58,4	55,9	54,3	51,7	-2,6
	Connaît l'anglais seulement	1,9	1,6	1,5	1,5	1,8	0,3
	Connaît le français et l'anglais	38,8	39,7	42,1	43,6	46,0	2,4
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Trois- Rivières	Connaît le français seulement	75,6	74,2	71,3	69,6	67,1	-2,5
	Connaît l'anglais seulement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
	Connaît le français et l'anglais	24,2	25,6	28,4	30,1	32,4	2,3
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
Hors RMR	Connaît le français seulement	74,8	72,3	70,8	69,2	66,8	-2,4
	Connaît l'anglais seulement	2,5	2,3	2,4	2,5	2,6	0,1
	Connaît le français et l'anglais	22,3	25,1	26,4	28,1	30,4	2,3
	Ne connaît ni le français ni l'anglais	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...

1. Capacité autodéclarée de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues, ou ni dans l'une ni dans l'autre de ces langues.

2. Selon le découpage géographique du Recensement de 2021.

3. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

4. Les données portent sur l'ensemble de la population, à l'exclusion des personnes résidant dans des logements collectifs institutionnels, comme un hôpital, un établissement de soins infirmiers ou une prison. Elles excluent aussi quelques réserves et établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec.

Naissances et décès selon la langue

Dans son bilan démographique de l'année 2022, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) explique qu'entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, l'accroissement de la population du Québec n'est que faiblement attribuable à l'accroissement naturel¹⁶³, c'est-à-dire à la différence entre les naissances et les décès (se traduisant par un solde de +2 300 personnes). En fait, la croissance de la population est essentiellement attribuable aux gains migratoires (+146 400 personnes). Néanmoins, il peut être intéressant d'examiner la dynamique des naissances et des décès selon la langue des personnes.

En ce qui touche le nombre de naissances, l'ISQ indique qu'il tend généralement à baisser au Québec depuis 2013 et que, selon les données provisoires, 80 700 bébés sont nés en 2022. L'indice synthétique de fécondité était de 1,49 enfant par femme en 2022 et il est en diminution depuis 2009. Au Québec, dit l'ISQ, l'indice synthétique de fécondité est passé sous le seuil de remplacement des générations – de l'ordre de 2,1 enfants par femme dans les pays développés – en 1970¹⁶⁴.

La proportion des naissances qui sont le fait de mères ayant le français comme langue d'usage (c'est-à-dire des naissances d'enfants qui auront, généralement, le français pour langue maternelle) a été de 78,2 % pour la période allant de 2016 à 2022. Cette proportion tend à baisser depuis une quinzaine d'années, alors qu'au contraire les proportions respectives des naissances qui sont attribuables aux autres groupes linguistiques tendent à augmenter, comme on le voit dans le tableau G.

Tableau G. Répartition des naissances pour lesquelles la langue d'usage à la maison de la mère¹ est connue², Québec, de 1996 à 2022

Langue d'usage à la maison de la mère	Période 1 De 1996 à 2005	Période 2 De 2006 à 2015	Période 3 De 2016 à 2022	Variation entre la période 1 et la période 3
	%	%	%	Points de pourcentage
Français ³	80,1	79,6	78,2	-1,9
Anglais ⁴	11,2	10,9	11,8	0,6
Langue autre	7,2	7,9	8,0	0,8
Français et anglais ⁵	1,5	1,6	1,9	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	...
Nombre annuel moyen de naissances ⁶	75 683	87 311	83 737	8 054

1. La langue d'usage à la maison de la mère correspond généralement à la langue maternelle de l'enfant.

2. Selon l'année, la langue d'usage à la maison de la mère est inconnue pour 2 % à 7 % des naissances.

3. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

4. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

5. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

6. Sont incluses les naissances pour lesquelles la langue d'usage de la mère est inconnue.

Source : Institut de la statistique du Québec, données adaptées par l'Office québécois de la langue française.

163. Selon les données provisoires de l'année 2022 publiées dans l'édition 2023 du rapport *Le bilan démographique du Québec*, le taux d'accroissement naturel de la population du Québec a été de 0,3 % en 2022, ce qui est l'un des taux les plus faibles jamais enregistrés. À l'inverse, le taux d'accroissement migratoire de 2022 (16,8 %) serait le plus élevé enregistré depuis au moins 35 ans.

164. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le bilan démographique du Québec*, édition 2023, Québec, L'Institut, p. 18, 35 et 37.

En 2022, 78 400 décès ont été enregistrés au Québec, un nombre exceptionnellement élevé qui s'explique entre autres, dit l'ISQ, par la pandémie de COVID-19 et la circulation d'autres virus respiratoires. Si l'on ne tient pas compte des années atypiques qu'ont été 2020, 2021 et 2022 en matière de décès, le taux de mortalité standardisé est en diminution au Québec depuis le début des années 2000.

Au cours de la période allant de 2016 à 2020, 87,6 % des décès étaient des décès de personnes parlant principalement le français à la maison. Cette proportion tend à augmenter depuis une quinzaine d'années, alors que la proportion des décès relative à des personnes parlant principalement l'anglais tend à diminuer et que celle relative aux personnes parlant principalement une langue autre est demeurée plutôt stable, comme on le voit dans le tableau H. Cela va de pair avec le fait qu'au Québec la population francophone est un peu plus âgée en moyenne que les populations anglophone et allophone¹⁶⁵.

Tableau H. Répartition des décès de personnes dont la langue d'usage à la maison est connue¹, Québec, de 1996 à 2020

Langue d'usage à la maison	Période 1 De 1996 à 2005	Période 2 De 2006 à 2015	Période 3 De 2016 à 2020	Variation entre la période 1 et la période 3
	%	%	%	Points de pourcentage
Français ²	85,3	87,0	87,6	2,3
Anglais ³	10,7	9,2	8,3	-2,4
Langue autre	3,3	3,1	3,2	-0,1
Français et anglais ⁴	0,7	0,8	0,9	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	...
Nombre annuel moyen de décès ⁵	54 581	59 451	68 192	13 611

1. Selon l'année, la langue d'usage à la maison est inconnue pour 10 % à 13 % des décès.

2. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

3. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

4. Les personnes ayant comme langues d'usage à la maison à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

5. Sont inclus les décès de personnes dont la langue d'usage à la maison est inconnue.

Source : Institut de la statistique du Québec, données adaptées par l'Office québécois de la langue française.

165. Au Québec, l'âge moyen des francophones est de 43,2 ans, comparativement à 41,5 ans pour les allophones et 40,6 ans pour les anglophones.

Solde de la migration interprovinciale selon la langue principalement parlée à la maison

Durant la période allant de 2011 à 2016 et celle allant de 2016 à 2021, il y a eu davantage de personnes qui ont quitté le Québec pour s'établir ailleurs au Canada que de personnes qui sont arrivées au Québec en provenance du reste du Canada. Comme on le voit dans le tableau I, cette perte de résidentes et de résidents a toutefois été beaucoup moins élevée au cours de la période 2016-2021 qu'au cours de la précédente période de cinq ans.

Le phénomène des personnes changeant de province de résidence contribue à faire fluctuer la taille respective des populations de langue française, de langue anglaise et de langue autre au Québec. Pour la période 2016-2021, cette contribution a eu peu de répercussions puisque les soldes migratoires ont été faibles pour tous les groupes linguistiques, alors qu'antérieurement (période 2011-2016) le solde était fortement négatif lorsqu'il était question des non-francophones.

Même si, globalement, le nombre de personnes ayant quitté le Québec entre 2016 et 2021 a été supérieur au nombre de personnes s'y étant installées et qu'il y a donc eu un solde négatif, le solde a cependant été positif en ce qui concerne plus particulièrement les personnes parlant le plus souvent le français à la maison (+4 910 personnes).

Tableau I. Personnes ayant migré¹ entre le Québec et le reste du Canada selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Québec², 2011-2016 et 2016-2021³

		Entrants au Québec venus du reste du Canada	Sortants du Québec vers le reste du Canada	Solde migratoire interprovincial
		N	N	N
2016-2021 (cinq ans)	Français ⁴	26 720	21 810	4 910
	Anglais ⁵	44 570	49 335	-4 765
	Langue autre ⁶	8 400	14 580	-6 180
	Français et anglais à égalité ⁷	4 115	4 525	-410
	Total	83 805	90 250	-6 445
2011-2016 (cinq ans)	Français ⁴	20 085	24 685	-4 600
	Anglais ⁵	28 830	50 490	-21 660
	Langue autre ⁶	4 405	14 050	-9 645
	Français et anglais à égalité ⁷	2 050	3 105	-1 055
	Total	55 365	92 320	-36 955

1. Les données sur les migrantes et les migrants interprovinciaux ont été obtenues en comparant, pour les personnes recensées dans les ménages privés, la province de résidence au moment du recensement et la province de résidence cinq ans auparavant. Les personnes âgées de moins de cinq ans au moment du recensement ainsi que les migrants et les migrants internationaux récents (arrivés depuis moins de cinq ans) n'ont pas été considérés.

2. Les données excluent un certain nombre de réserves et d'établissements autochtones qui ont été partiellement dénombrés lors du recensement.

3. Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

4. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

5. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois l'anglais et une langue autre que le français sont incluses.

6. Les personnes parlant le plus souvent à la maison plusieurs langues autres que le français et l'anglais sont incluses.

7. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français, l'anglais et une langue autre sont incluses.

Source : Statistique Canada, recensements de 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Langue utilisée le plus souvent au travail

Tableau J. Répartition des travailleuses et des travailleurs¹ québécois selon la langue utilisée le plus souvent au travail et selon la RMR² du lieu de travail, Québec, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021

		2001	2006	2011 ³	2016	2021 ⁴	Variation 2016-2021
		%	%	%	%	%	Points de pourcentage
RMR de Drummond- ville	Français ⁵	97,2	97,4	97,1	97,3	97,1	-0,2
	Anglais ⁶	1,2	1,2	1,1	1,1	1,6	0,5
	Langue autre	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,1
	Français et anglais à égalité ⁷	1,5	1,1	1,7	1,5	1,1	-0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Montréal	Français ⁵	73,2	74,0	73,4	70,7	70,1	-0,7
	Anglais ⁶	18,3	18,6	17,6	17,6	21,0	3,4
	Langue autre	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,1
	Français et anglais à égalité ⁷	7,8	6,8	8,4	11,1	8,3	-2,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR d'Ottawa- Gatineau (partie québécoise)	Français ⁵	78,5	80,2	79,1	77,1	62,3	-14,8
	Anglais ⁶	14,7	13,7	13,6	14,3	29,4	15,1
	Langue autre	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0
	Français et anglais à égalité ⁷	6,6	5,9	7,1	8,5	8,1	-0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Québec	Français ⁵	96,8	97,0	96,7	95,9	95,5	-0,4
	Anglais ⁶	1,3	1,4	1,4	1,6	2,6	1,0
	Langue autre	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
	Français et anglais à égalité ⁷	1,9	1,5	1,8	2,4	1,8	-0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Saguenay	Français ⁵	98,4	98,3	98,5	97,4	97,3	0,0
	Anglais ⁶	0,6	0,8	0,6	1,1	1,6	0,4
	Langue autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
	Français et anglais à égalité ⁷	0,9	0,8	0,9	1,5	1,0	-0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Sherbrooke	Français ⁵	92,4	93,5	93,2	92,0	91,8	-0,2
	Anglais ⁶	5,0	4,3	4,0	4,5	5,6	1,1
	Langue autre	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
	Français et anglais à égalité ⁷	2,5	2,1	2,6	3,4	2,4	-1,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
RMR de Trois- Rivières	Français ⁵	98,0	98,0	98,0	97,9	97,0	-0,8
	Anglais ⁶	0,8	0,9	0,9	0,8	1,7	0,9
	Langue autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
	Français et anglais à égalité ⁷	1,1	1,0	1,0	1,3	1,2	-0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...
Hors RMR	Français ⁵	94,1	94,3	94,0	93,4	92,9	-0,5
	Anglais ⁶	3,2	3,3	3,2	3,2	4,3	1,1
	Langue autre	0,6	0,7	0,9	1,0	1,0	0,0
	Français et anglais à égalité ⁷	2,1	1,6	2,0	2,4	1,8	-0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	...

1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés, résidant au Québec et dont le lieu de travail est situé au Québec. Les résidentes et résidents du Québec travaillant dans une autre province ne sont donc pas inclus, de même que les résidentes et résidents d'autres provinces travaillant au Québec.
 2. Selon le découpage géographique et la dénomination du Recensement de 2021.
 3. Contrairement aux données de 2001, de 2006, de 2016 et de 2021, les données de 2011 proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui remplaçait exceptionnellement cette année-là le questionnaire long du recensement. Comme l'ENM présentait des différences de méthodologie par rapport à un recensement, les comparaisons des données de 2011 avec celles des autres recensements doivent être faites avec prudence.
 4. Lors du Recensement de 2021, la question sur la langue utilisée le plus souvent au travail a été modifiée. Cette modification a entraîné une diminution de la part de personnes indiquant plus d'une langue et, en contrepartie, une augmentation de la part de personnes indiquant une seule langue. Il faut en tenir compte lorsque l'on compare les données du Recensement de 2021 avec celles des recensements précédents. Par exemple, selon Statistique Canada, la relative stabilité de la part du français comme langue utilisée le plus souvent au travail entre 2016 et 2021 doit être plutôt interprétée comme une tendance à la baisse.
 5. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.
 6. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.
 7. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.
- Source : Statistique Canada, recensements de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

Annexe 2. Critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais

Selon la *Charte de la langue française*, un enfant peut, de façon générale, obtenir une déclaration d'admissibilité à l'enseignement en anglais :

- s'il a reçu, en anglais, la majeure partie de son enseignement primaire ou secondaire au Canada;
- si son frère ou sa sœur a reçu la majorité de son enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada;
- si son père ou sa mère a reçu la majorité de son enseignement primaire en anglais au Canada;
- s'il est l'enfant d'un parent qui a fréquenté l'école au Québec après le 26 août 1977 et qui aurait pu être déclaré admissible à l'enseignement en anglais à cette époque¹⁶⁶.

De plus, un enfant déclaré admissible à l'enseignement en anglais en application de l'une ou l'autre de ces dispositions peut, même s'il fait toutes ses études en français, transmettre son droit à ses enfants. Notons également que, lorsqu'un enfant est déclaré admissible à l'enseignement en anglais, ses frères et ses sœurs peuvent l'être aussi.

La *Charte* prévoit en outre des autorisations particulières pour les enfants qui présentent des difficultés graves d'apprentissage. C'est le cas également des enfants que le ministère de l'Éducation a admis à l'enseignement en anglais en raison d'une situation grave, d'ordre familial ou humanitaire, à la suite d'une recommandation en ce sens du comité d'examen, après qu'une personne désignée a constaté que la situation de l'enfant ne correspondait à aucune des dispositions de la *Charte*.

Finalement, la *Charte* prévoit trois cas d'enfant pouvant obtenir une autorisation temporaire de recevoir l'enseignement en anglais :

- l'enfant à charge d'une personne qui séjourne temporairement au Québec pour y étudier ou y travailler;
- l'enfant n'ayant pas la citoyenneté canadienne et étant à la charge d'une personne qui n'est pas citoyenne canadienne et qui est affectée de façon temporaire au Québec à titre de représentante ou de fonctionnaire d'un pays autre que le Canada ou d'une organisation internationale;
- l'enfant à la charge d'un membre des Forces armées canadiennes qui est affecté de façon temporaire au Québec.

L'autorisation temporaire de recevoir l'enseignement en anglais accordée à l'enfant est en vigueur pour la durée de validité du document d'immigration délivré au parent ou à l'enfant ou pour la durée du séjour temporaire, qui a fait l'objet d'une déclaration sous serment, et ce, pour un maximum de trois ans. Elle cesse d'être valide le 30 juin de l'année scolaire au cours de laquelle se termine le séjour temporaire du parent ou de l'enfant.

166. Dans les deux premiers cas, le père ou la mère de l'enfant doit avoir la citoyenneté canadienne. Dans le troisième cas, le père ou la mère qui a reçu la majeure partie de son enseignement en anglais doit avoir la citoyenneté canadienne. Le quatrième cas se divise en plusieurs catégories en fonction du moment où le parent a fréquenté l'école et aurait pu être déclaré admissible.

Annexe 3. Langue des services publics

Le chapitre IV du titre I de la *Charte de la langue française* prévoit que les organismes de l'Administration utilisent seulement la langue française dans leurs communications écrites et orales, sauf dans certaines situations précises qui sont spécifiées dans la loi (et dont certaines concernent les communications avec les personnes immigrantes).

Les ministères et organismes du gouvernement du Québec constituent une partie de ce que l'on nomme l'Administration. En 2018, le Conseil supérieur de la langue française¹⁶⁷ a demandé à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) de réaliser une enquête¹⁶⁸ sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes du gouvernement du Québec lorsqu'il s'agit de communiquer avec les clientèles. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 4 475 personnes travaillant dans 19 ministères et organismes gouvernementaux et interagissant avec la clientèle, que celle-ci soit constituée de particuliers ou d'organisations.

La moitié du personnel des ministères et organismes interagissant avec la clientèle utilise parfois une langue autre que le français pour communiquer oralement

L'enquête de l'ISQ examinait, entre autres, les interactions orales et écrites que les employées et employés des ministères et organismes ont avec des personnes physiques du Québec ou avec des personnes morales ou des entreprises établies au Québec, ainsi que la transmission de documents à ces deux clientèles.

C'était à l'occasion d'interactions orales avec des personnes physiques que l'utilisation d'une langue autre que le français était le plus répandue en 2018 (57,1 % des employées et employés ayant de telles interactions). À l'inverse, l'utilisation d'une langue autre que le français était le moins répandue lorsqu'il était question de la transmission de documents à des personnes morales ou à des entreprises établies au Québec (28,4 % des employées et employés faisant de telles transmissions).

L'utilisation d'une langue autre que le français par les ministères et organismes gouvernementaux est plus répandue à Laval, dans l'Outaouais et à Montréal

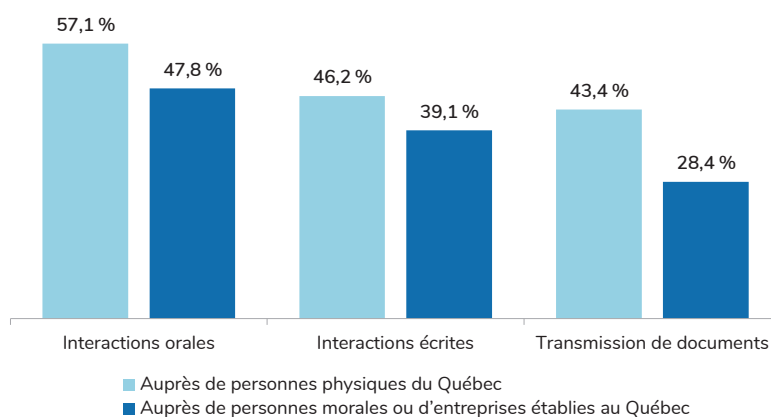
Selon l'enquête de l'ISQ, en 2018, les régions administratives de Laval, de l'Outaouais et de Montréal se démarquaient des autres régions par une proportion plus élevée d'employées et d'employés des ministères et organismes gouvernementaux utilisant parfois une autre langue que le français dans chacun des six scénarios présentés dans le graphique A.

L'enquête de l'ISQ montre que la presque totalité du personnel des ministères et organismes du gouvernement du Québec utilisant parfois une langue autre que le français à l'occasion d'interactions avec la clientèle avait recours à l'anglais. Seule une infime proportion a déclaré utiliser une langue autochtone et une très faible proportion, une autre langue.

167. Le Conseil supérieur de la langue française est un organisme qui a été aboli par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, sanctionnée le 1^{er} juin 2022.

168. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018*, Québec, L'Institut, 2019.

Graphique A. Proportion des employées et employés des ministères et organismes interagissant avec les clientèles qui ont parfois utilisé une autre langue que le français à l'occasion de ces interactions, ensemble du Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec* 2018.

Annexe 4. Francisation des entreprises et conformité des organismes de l'Administration

La Charte de la langue française vise à faire du français la langue de l'État et de la loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Les nouvelles dispositions de la Charte contribueront notamment à renforcer la place du français dans les milieux de travail en élargissant le bassin des entreprises et des organismes visés par l'obligation d'entreprendre une démarche de francisation¹⁶⁹.

Une démarche de francisation obligatoire pour généraliser l'utilisation du français

Les conseillères et les conseillers en francisation de l'Office québécois de la langue française accompagnent les entreprises et les organismes de l'Administration dans leur démarche de francisation ou de conformité et les conseillent sur les façons de généraliser l'usage du français dans leurs activités.

Dans les entreprises

Ainsi, les entreprises employant 50 personnes ou plus ont l'obligation de s'inscrire à l'Office pour entreprendre une démarche de francisation. Celle-ci mène à l'obtention du certificat de francisation qui atteste que l'utilisation du français est généralisée à tous les niveaux de l'entreprise. Le processus de francisation varie selon la situation de l'entreprise. Certaines doivent mettre en place un programme de francisation afin d'obtenir leur certificat de francisation, alors que d'autres, déjà conformes aux dispositions de la Charte, n'ont pas à le faire. Une fois certifiées, les entreprises doivent transmettre à l'Office un rapport triennal sur leur situation.

La croissance annuelle du nombre d'entreprises inscrites à l'Office, qui était modérée jusqu'en 2019-2020 (autour de 1,0 %), s'est grandement accélérée au cours des dernières années. En 2022-2023, il y avait 10,1 % d'entreprises inscrites de plus que l'année précédente. Plus précisément, au 31 mars 2023¹⁷⁰ :

- 9 698 entreprises inscrites à l'Office avaient entrepris une démarche de francisation;
- 290 entreprises employant de 25 à 49 personnes s'étaient inscrites à l'Office après le 1^{er} juin 2022 et avaient amorcé une démarche de francisation, même si elles avaient jusqu'au 1^{er} décembre 2025 pour entreprendre cette démarche;
- 413 entreprises de compétence fédérale s'étaient inscrites à l'Office, ce qui représentait près de 98,0 % des entreprises de compétence fédérale assujetties à l'obligation d'entreprendre une démarche de francisation;
- 7 201 entreprises inscrites à l'Office détenaient un certificat de francisation et avaient ainsi fait du français la langue normale et habituelle du travail au sein de leur organisation;

169. Depuis la sanction de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, le 1^{er} juin 2022, l'obligation d'entreprendre une démarche de francisation s'applique également aux entreprises de compétence fédérale. Elle a aussi été élargie à toutes les entreprises qui emploient de 25 à 49 personnes, lesquelles ont jusqu'au 1^{er} décembre 2025 pour entreprendre leur démarche.

170. Les données présentées sont tirées du [Rapport annuel 2022-2023](#) de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie.

- parmi les entreprises détenant un certificat de francisation, 4 756 entreprises avaient obtenu leur certificat sans avoir à mettre en place un programme de francisation, ce qui représentait une proportion de 66 %;
- pour 2 445 entreprises, un programme de francisation avait été élaboré et mené à terme avant la délivrance de leur certificat de francisation;
- 916 entreprises avaient eu besoin de prolongations pour terminer leur programme et obtenir leur certificat de francisation, bien que la majorité des entreprises (1 529) aient effectué l'ensemble des corrections requises dans le cadre d'un seul programme.

Dans l'Administration

Les organismes de l'Administration¹⁷¹ doivent également s'inscrire à l'Office et respecter les étapes du processus de conformité. De plus, depuis la sanction de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, le 1^{er} juin 2022, les organismes de l'Administration sont tenus de réévaluer leur situation linguistique périodiquement selon une approche de suivi qui permet de s'assurer que les organismes une fois certifiés continuent de respecter leurs obligations linguistiques.

En 2022-2023 :

- 50 organismes ont été ciblés pour un suivi comme dans les deux années précédentes, pour un total de 150 organismes ciblés;
- le maintien de la conformité à la Charte a été constaté dans 102 des 131 organismes ciblés dont la situation linguistique a été vérifiée¹⁷²;
- le taux de conformité était de 77,9 %.

171. La vérification de la conformité des ministères, des organismes gouvernementaux et des organismes municipaux, y compris les organismes municipaux reconnus, relève du ministère de la Langue française, tandis que la vérification de la conformité des organismes du réseau de la santé et des services sociaux, des organismes scolaires et des organismes municipaux relève de l'Office.

172. Dans certains cas, notamment celui des organismes du réseau de la santé et des services sociaux, les mesures de prévention mises en place en raison de la pandémie n'ont pas permis de réaliser les activités prévues avant le 31 mars 2023.

Annexe 5. Taux de réussite aux épreuves de français de la cinquième année du secondaire et du collégial

Le Québec compte sur ses établissements d'enseignement pour doter les jeunes de solides compétences linguistiques qui leur permettront de bien intégrer le marché du travail et d'évoluer en société. Dans cette optique, l'Office examine périodiquement les indicateurs clés que constituent les taux de réussite à l'épreuve unique de français de la cinquième année du secondaire et à l'épreuve uniforme de français au collégial¹⁷³. Ces taux donnent un indice du niveau de compétence en français des élèves du Québec qui étudient en français et permettent de voir comment il se module au fil des ans et dans différents sous-groupes de personnes.

L'épreuve unique de français langue d'enseignement en cinquième année du secondaire

À la fin de la cinquième année du secondaire, tous les élèves du Québec qui reçoivent l'enseignement en français doivent passer l'épreuve unique de français du ministère de l'Éducation¹⁷⁴. Cette épreuve d'écriture comprend cinq critères : l'adaptation à la situation de communication, la cohérence du texte, l'utilisation d'un vocabulaire approprié, la construction des phrases et le respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et grammaticale du français standard.

Notons qu'en 2020 et en 2021, le ministère de l'Éducation a annulé la tenue de l'épreuve en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19. Pendant cette pandémie, les établissements scolaires avaient dû fermer leurs portes à certaines périodes et assurer l'enseignement aux élèves en ligne.

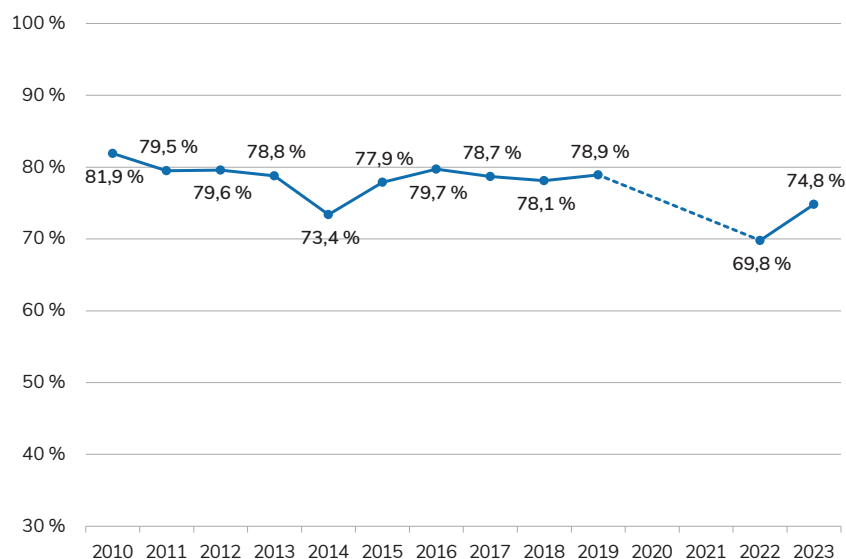
173. Les données présentées dans cette section proviennent du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur.

174. Il est possible pour un élève ayant échoué à l'épreuve de juin de se présenter à nouveau à l'épreuve qui a lieu au mois d'août. Les résultats présentés ici ne portent que sur la passation de l'épreuve qui a lieu au mois de juin.

Le taux de réussite à l'épreuve unique de la cinquième année du secondaire a fluctué dans les dernières années

En juin 2023¹⁷⁵, 63 527 élèves de la cinquième année du secondaire ont participé à l'épreuve unique de français écrit. Parmi eux, 74,8 % ont réussi l'épreuve (voir le graphique B). Ce taux de réussite est plus bas que ceux enregistrés entre 2015 et 2019 (lesquels ont oscillé entre 77,9 % et 79,7 %), mais il est néanmoins plus élevé que celui de 2022 (69,8 %). Notons que le taux de 2022 pourrait avoir été affecté par les contrecoups de la pandémie et de l'enseignement en ligne, même si les cours en présentiel avaient repris depuis.

Graphique B. Taux de réussite à l'épreuve unique de français langue d'enseignement (écriture) en cinquième secondaire, Québec, de 2010 à 2023¹



1. Les taux de réussite présentés sont ceux de l'épreuve ayant eu lieu au mois de juin de chaque année. En 2020 et en 2021, la tenue de l'épreuve a été annulée.
Source : Ministère de l'Éducation.

Taux de réussite en cinquième secondaire selon le sexe

Quelle que soit l'année, avant comme après la pandémie, le taux de réussite parmi les élèves de sexe féminin a été supérieur à celui enregistré parmi les élèves de sexe masculin. En 2023, l'épreuve a été réussie par :

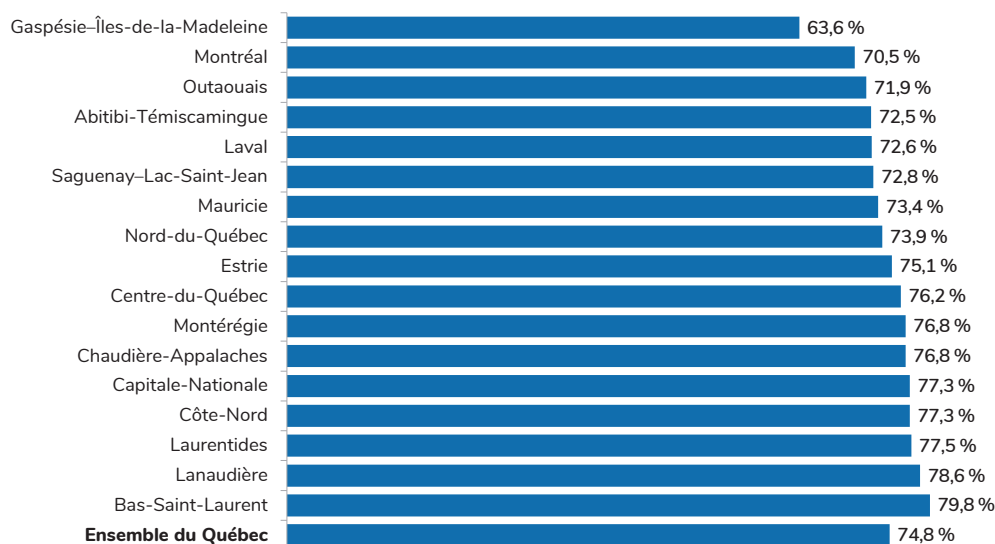
- 79,3 % des élèves de sexe féminin;
- 69,8 % des élèves de sexe masculin.

175. Il est à noter que, à partir du début de la pandémie, en 2020, le régime pédagogique a été modifié et que les épreuves ministérielles de 2022 et de 2023 ont été adaptées pour qu'elles soient cohérentes avec les apprentissages priorisés en contexte pandémique.

Taux de réussite en cinquième secondaire selon la région administrative

Le taux de réussite à l'épreuve varie selon la région administrative (voir le graphique C). En 2023, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'est démarquée en raison d'un taux de réussite nettement moins élevé (63,6 %) que celui observé dans les autres régions (entre 70 % et 80 %). Montréal, pour sa part, a un taux de 70,5 %, ce qui place cette région à l'avant-dernier rang. À l'autre bout du spectre, c'étaient les régions du Bas-Saint-Laurent et de Lanaudière qui présentaient les taux de réussite les plus élevés en 2023, soit respectivement 79,8 % et 78,6 %.

Graphique C. Taux de réussite à l'épreuve unique de français langue d'enseignement (écriture) en cinquième secondaire selon la région administrative, Québec, 2023¹



1. Les taux de réussite présentés sont ceux de l'épreuve ayant eu lieu au mois de juin.
Source : Ministère de l'Éducation.

Taux de réussite en cinquième secondaire selon la langue maternelle

Le taux de réussite à l'épreuve a été plus élevé parmi les élèves de langue maternelle française que parmi les élèves de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle autre. En 2023, l'épreuve a été réussie par :

- 77,6 % des élèves de langue maternelle française (comparativement à des proportions ayant varié entre 79,5 % et 81,3 % au cours de la période 2015-2019);
- 63,2 % des élèves de langue maternelle anglaise (comparativement à des proportions ayant varié entre 67,8 % et 72,2 % au cours de la période 2015-2019);
- 65,0 % des élèves de langue maternelle autre¹⁷⁶ (comparativement à des proportions ayant varié entre 69,5 % et 72,3 % au cours de la période 2015-2019).

176. Les personnes de langue maternelle autochtone sont incluses.

Taux de réussite en cinquième secondaire en lien avec divers critères d'évaluation

Parmi les cinq critères que comprend l'épreuve unique de français de la cinquième année du secondaire, ceux concernant l'adaptation à la situation de communication et la cohérence du texte sont les deux pour lesquels les taux de réussite ont été les plus élevés en 2023, comme c'est le cas chaque année. En revanche, le critère associé au respect de l'orthographe d'usage et grammaticale est celui enregistrant le taux de réussite le plus faible chaque année. En 2023 :

- 99,0 % des élèves ont réussi le critère relatif à la cohérence du texte;
- 98,1 % des élèves ont réussi le critère relatif à l'adaptation à la situation de communication;
- 89,1 % des élèves ont réussi le critère relatif à l'utilisation d'un vocabulaire approprié;
- 76,0 % des élèves ont réussi le critère relatif à la construction de phrases;
- 55,6 % des élèves ont réussi le critère relatif au respect de l'orthographe d'usage et grammaticale.

L'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature au collégial

L'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature est un examen ministériel qui doit être réussi pour obtenir le diplôme d'études collégiales (DEC)¹⁷⁷. Il s'agit d'une épreuve standardisée qui est utilisée à l'échelle du Québec. Cette épreuve comprend trois critères d'évaluation : la compréhension et la qualité de la langue, la structure du texte et la maîtrise de la langue. Une personne peut se présenter à cette épreuve autant de fois qu'elle le veut jusqu'à ce qu'elle la réussisse. Les taux de réussite présentés ici concernent les étudiantes et étudiants ayant passé l'épreuve pour la première fois.

Des séances de passation de l'épreuve sont organisées trois fois par année : à la session d'automne, à celle d'hiver et à celle d'été. Il est à noter qu'en raison de la pandémie de COVID-19, la gestion de l'épreuve, en 2019-2020 et en 2020-2021, a différé de la gestion de celle-ci lors des années scolaires précédentes. En ce qui concerne l'année scolaire 2019-2020, il n'y a pas eu de séances de passation à l'hiver 2020 et les séances qui ont eu lieu à l'été 2020 ont réuni un nombre d'étudiantes et d'étudiants moindre qu'à l'habitude. En ce qui concerne l'année scolaire 2020-2021, il n'y a pas eu de séances de passation à l'automne 2020 et les séances organisées durant l'hiver 2021 ont eu lieu en ligne plutôt qu'en présentiel, selon des modalités différentes de celles en vigueur les années précédentes. Ces changements exceptionnels sont à prendre en considération pour l'interprétation des taux de réussite relatifs à 2019-2020 et à 2020-2021.

Le taux de réussite à l'épreuve uniforme du collégial est demeuré globalement stable

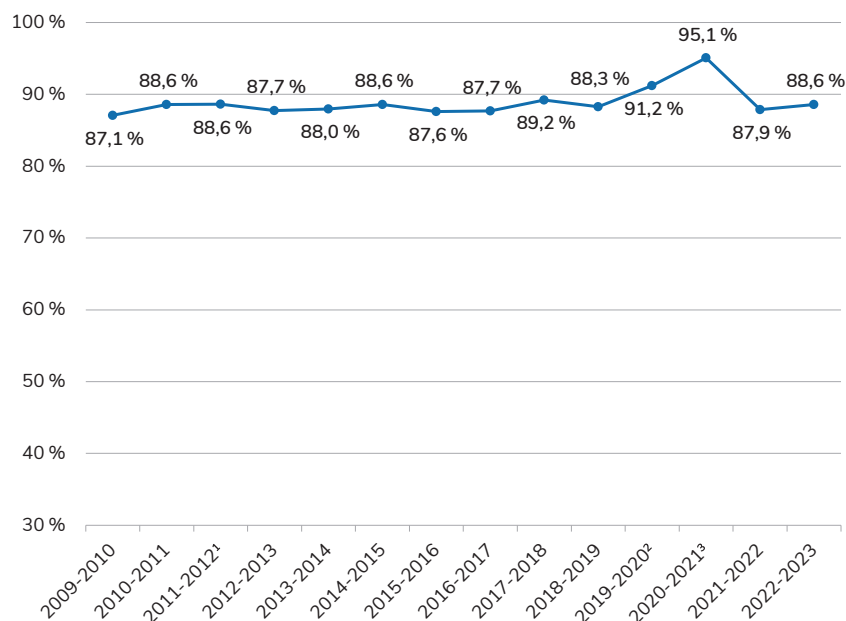
Lors de l'année scolaire 2022-2023, 34 911 personnes ont participé à l'épreuve en première passation. Parmi elles, 88,6 % ont réussi l'épreuve. Comme le montre le graphique D, ce taux de réussite est dans la moyenne de ceux enregistrés au cours des années précédentes, abstraction faite des deux années où la pandémie de COVID-19 a affecté la gestion de l'épreuve. Notons qu'en 2020-2021, le taux de réussite a atteint

177. Les étudiantes et étudiants inscrits en vue de l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) ne sont pas concernés par cette épreuve.

95,1 %; toutefois, il faut tenir compte du fait que, cette année-là, il y a eu nettement moins de participantes et de participants qui ont pris part à l'épreuve et que, pour une partie d'entre elles et d'entre eux, la passation de l'épreuve s'est faite en ligne, selon des modalités différentes de celles en vigueur les autres années.

Examiné sur une période couvrant une quinzaine d'années, le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français du collégial a été stable si l'on fait abstraction de 2019-2020 et de 2020-2021.

Graphique D. Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature au collégial lors de la première passation, Québec, de 2009-2010 à 2022-2023



1. En 2011-2012, comparativement aux autres années, il y a eu moins de participantes et de participants aux séances de passation de l'hiver et plus de participantes et de participants aux séances de passation de l'été. Ces fluctuations étaient dues au réajustement du calendrier des séances de passation de l'épreuve à cause de la tenue d'une grève étudiante dans certains collèges.
 2. Dans le cadre d'une année scolaire, trois séances de passation de l'épreuve sont organisées : une à l'automne, une à l'hiver et une à l'été. Exceptionnellement, en 2019-2020, il n'y a pas eu de séances de passation à l'hiver et les séances de passation de l'été 2020 ont réuni un nombre inhabituellement peu élevé d'étudiantes et d'étudiants.
 3. Exceptionnellement, en 2021-2022, il n'y a pas eu de séances de passation à l'automne et les séances de passation de l'hiver ont eu lieu en ligne plutôt qu'en présentiel, selon des modalités différentes de celles en vigueur habituellement.
- Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, DGPP, DSIG, CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2023.

Taux de réussite au collégial selon le sexe

Quelle que soit l'année, le taux de réussite parmi les personnes de sexe féminin est toujours supérieur à celui enregistré parmi les personnes de sexe masculin. En 2022-2023, le taux de réussite était de :

- 90,5 % parmi les personnes de sexe féminin;
- 85,8 % parmi les personnes de sexe masculin.

Taux de réussite au collégial selon la région administrative

Le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature varie selon la région administrative de l'établissement collégial fréquenté par l'étudiante ou l'étudiant. En 2022-2023, le taux était de :

- 84,0 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- 84,8 % sur la Côte-Nord;
- 86,0 % à Laval;
- 86,0 % à Montréal;
- 86,7 % dans le Bas-Saint-Laurent;
- 86,8 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- 87,3 % dans le Centre-du-Québec;
- 88,4 % en Montérégie;
- 90,9 % dans la Capitale-Nationale;
- 91,5 % en Outaouais;
- 91,6 % en Mauricie;
- 91,6 % dans Lanaudière;
- 91,9 % dans les Laurentides;
- 92,0 % en Chaudière-Appalaches;
- 92,2 % en Abitibi-Témiscamingue;
- 92,5 % en Estrie;
- 100 % dans le Nord-du-Québec.

Taux de réussite au collégial selon la langue maternelle

Le taux de réussite de l'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature au collégial est toujours plus élevé parmi les étudiantes et étudiants de langue maternelle française que parmi celles et ceux de langue maternelle anglaise ou de langue maternelle autre. En 2022-2023, l'épreuve uniforme de français au collégial a été réussie par :

- 90,4 % des personnes de langue maternelle française (comparativement à des proportions ayant varié entre 88,9 % et 92,5 % au cours de la période allant de 2015-2016 à 2019-2020);
- 80,2 % des personnes de langue maternelle anglaise (comparativement à des proportions ayant varié entre 81,7 % et 86,9 % au cours de la période allant de 2015-2016 à 2019-2020);
- 78,1 % des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais (comparativement à des proportions ayant varié entre 76,0 % et 81,2 % au cours de la période allant de 2015-2016 à 2019-2020).

Taux de réussite au collégial en lien avec divers critères d'évaluation

Pour qu'une étudiante ou un étudiant réussisse l'épreuve uniforme de français langue d'enseignement et littérature au collégial, elle ou il doit satisfaire les exigences relatives à trois critères :

- la compréhension et la qualité de l'argumentation;
- la structure du texte;
- la maîtrise de la langue française.

En 2022-2023, comme c'est le cas chaque année, la compréhension et la qualité de l'argumentation ainsi que la structure du texte étaient les critères réussis par la plus grande proportion d'étudiantes et d'étudiants. Ainsi, plus de 97 % des étudiantes et étudiants, quelle que soit leur langue maternelle, ont réussi chacun de ces deux critères.

Cependant, en ce qui concerne le critère de la maîtrise de la langue française, le taux de réussite était moindre. En 2022-2023, ce critère a été réussi par :

- 90,9 % des personnes de langue maternelle française;
- 80,6 % des personnes de langue maternelle anglaise;
- 78,8 % des personnes de langue maternelle autre.

Annexe 6. Effectifs et contingents des collèges selon l'article 88 de la Charte

Depuis sa mise à jour en 2022 par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, la Charte de la langue française a vu sa portée en matière de langue d'enseignement s'étendre à l'enseignement de niveau collégial. La Charte encadre désormais le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui peuvent recevoir un enseignement collégial en anglais au Québec. En lien avec ces nouvelles dispositions de la Charte, l'Office doit rendre compte, dans son rapport quinquennal sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, des variations des indicateurs relatifs aux effectifs recevant l'enseignement collégial en anglais, ces effectifs étant définis dans les articles 88.0.5, 88.0.6, 88.0.10 et 88.0.11 de la Charte¹⁷⁸.

Il est important de souligner qu'étant donné le fait que l'année scolaire 2023-2024 était la première assujettie à ces quatre nouveaux articles de la Charte, les conditions de ces articles faisant référence à l'effectif de l'année antérieure ne pouvaient pas être prises en compte par le ministère de l'Enseignement supérieur pour fixer les effectifs de 2023-2024.

Données et définitions

Il faut noter que, étant donné la sanction récente de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, les données qui peuvent être ici prises en compte sont nécessairement limitées. Ainsi, seules les données des années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 seront évoquées. Celles de l'année 2023-2024 sont d'ailleurs provisoires.

Il importe aussi de définir deux concepts¹⁷⁹ utilisés dans les articles de la Charte qui régissent l'enseignement collégial en anglais.

- L'**effectif total** est défini comme le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps plein dans un programme d'études qui mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaires ou techniques (incluant les étudiantes et étudiants du cheminement Tremplin DEC).
- Le **contingent** correspond au nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps plein dans un programme d'études conduisant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC).

178. Il faut noter que les données compilées concernant les effectifs définis en vertu des articles 88.0.5, 88.0.6, 88.0.10 et 88.0.11 de la Charte ne correspondent pas à celles publiées par l'Office dans ses études sur la langue d'enseignement au collégial ainsi que dans la section *Langue d'enseignement* du présent rapport. Les données servant au suivi de l'application de la loi et les données des études de l'Office constituent deux univers tout à fait distincts. À titre d'exemple, les études de l'Office se concentrent sur les étudiantes et les étudiants nouvellement inscrits au collégial chaque année, lesquels ne représentent qu'une partie de l'effectif des établissements collégiaux au Québec.

179. L'effectif total et le contingent sont deux notions qui englobent les établissements collégiaux publics et les établissements collégiaux privés agréés aux fins de subvention.

Effectif total des établissements collégiaux anglophones

L'article 88.0.5 de la Charte précise que l'effectif total des établissements collégiaux anglophones (soit l'effectif des programmes menant à l'obtention du DEC), pour une année donnée, ne doit pas augmenter et ne doit pas dépasser la moindre des proportions suivantes :

- 1) 17,5 % de l'effectif total de tous les établissements collégiaux du Québec¹⁸⁰;
- 2) la proportion qu'a représentée l'effectif total des établissements collégiaux anglophones au sein de l'effectif total de tous les établissements collégiaux du Québec au cours de l'année précédente.

Dans le tableau K, on remarque qu'en 2023-2024, première année d'application de l'article 88.0.5, l'effectif total des établissements collégiaux anglophones correspondait à 16,8 % de l'effectif total de tous les établissements collégiaux du Québec, ce qui est inférieur au pourcentage de 17,5 % énoncé dans l'article 88.0.5. L'effectif de 2023-2024 respecte donc les dispositions de la Charte.

Tableau K. Répartition des effectifs étudiants particuliers¹ inscrits à temps plein au collégial au trimestre d'automne en vue de l'obtention du DEC² selon la langue de l'organisme responsable, 2022-2023 et 2023-2024

Langue de l'organisme responsable	Année scolaire 2022-2023 (avant l'entrée en vigueur des nouveaux articles de loi)		Année scolaire 2023-2024 ³	
	N	%	N	%
Organisme anglophone	30 031	17,3	30 072	16,8
Organisme francophone	143 680	82,7	148 995	83,2
Ensemble des effectifs particuliers	173 711	100,0	179 067	100,0

1. Effectifs tels que définis dans l'article 88.0.7 de la Charte de la langue française.
2. Ces effectifs incluent les étudiantes et étudiants inscrits dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC.
3. Les données de l'automne 2023 sont provisoires.
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données en date du 18 février 2024.

180. Cela comprend tous les établissements anglophones et francophones offrant l'enseignement collégial, mais exclut les établissements privés non agréés aux fins de subvention ainsi que les écoles gouvernementales.

Effectif total des personnes étudiant en anglais dans les établissements collégiaux francophones

L'article 88.0.6 de la Charte vise, pour sa part, les étudiantes et les étudiants inscrits dans un programme menant à l'obtention du DEC et recevant un enseignement collégial en anglais dans les établissements francophones qui offrent cet enseignement au Québec. L'article exige que l'effectif total de ces étudiantes et étudiants n'excède pas 2 % de l'effectif total de tous les établissements collégiaux francophones.

Comme on le voit dans le tableau L, les dispositions de l'article 88.0.6 ont été respectées en 2023-2024, l'effectif total des étudiantes et des étudiants recevant l'enseignement collégial en anglais ne dépassant pas 2 % de l'effectif total des établissements collégiaux francophones.

Tableau L. Répartition des effectifs étudiants particuliers¹ inscrits à temps plein dans les organismes collégiaux francophones² au trimestre d'automne en vue de l'obtention du DEC³ selon la langue d'enseignement, 2022-2023 et 2023-2024

Langue d'enseignement	Année scolaire 2022-2023 (avant l'entrée en vigueur des nouveaux articles de loi)		Année scolaire 2023-2024 ⁴	
	N	%	N	%
Enseignement en anglais	1 773	1,2	1 811	1,2
Enseignement en français	141 907	98,8	147 184	98,8
Ensemble des effectifs particuliers	143 680	100,0	148 995	100,0

1. Effectifs tels que définis dans l'article 88.0.7 de la Charte de la langue française.
2. La langue de l'organisme responsable est le français.
3. Ces effectifs incluent les étudiantes et étudiants inscrits dans le cadre d'un cheminement Tremplin DEC.
4. Les données de l'automne 2023 sont provisoires.
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données en date du 18 février 2024.

Contingent des établissements collégiaux anglophones

L'article 88.0.10 est complémentaire à l'article 88.0.5; il concerne les programmes menant à l'obtention de l'AEC plutôt qu'à l'obtention du DEC. Il précise que le contingent des établissements collégiaux anglophones, pour une année donnée, ne doit pas augmenter et ne doit pas excéder la moindre des proportions suivantes :

- 1) 11,7 % du contingent de tous les établissements collégiaux du Québec;
- 2) la proportion qu'a représentée le contingent des établissements collégiaux anglophones au sein du contingent de tous les établissements collégiaux du Québec au cours de l'année précédente.

Pour la première année d'application de l'article, soit 2023-2024, on constate que le contingent des établissements collégiaux anglophones représentait 8,7 % du contingent de l'ensemble des établissements collégiaux du Québec, une proportion inférieure au seuil prédéterminé de 11,7 % (voir le tableau M). L'effectif de 2023-2024 respecte donc les dispositions de la Charte.

Tableau M. Répartition des effectifs étudiants particuliers¹ inscrits à temps plein au collégial au trimestre d'automne en vue de l'obtention de l'AEC selon la langue de l'organisme responsable, 2022-2023 et 2023-2024

Langue de l'organisme responsable	Année scolaire 2022-2023 (avant l'entrée en vigueur des nouveaux articles de loi)		Année scolaire 2023-2024 ²	
	N	%	N	%
Organisme anglophone	1 729	11,2	1 416	8,7
Organisme francophone	13 748	88,8	14 774	91,3
Ensemble des effectifs particuliers	15 477	100,0	16 190	100,0

1. Effectifs tels que définis dans l'article 88.0.12 de la Charte de la langue française.

2. Les données de l'automne 2023 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données en date du 18 février 2024.

Contingent des personnes étudiant en anglais dans les établissements collégiaux francophones

L'article 88.0.11 est, quant à lui, complémentaire à l'article 88.0.6 et concerne les programmes menant à l'obtention de l'AEC. Il spécifie que le contingent des étudiantes et des étudiants qui reçoivent leur enseignement collégial en anglais au sein d'un établissement francophone, pour une année donnée, ne doit pas augmenter et ne doit pas dépasser la moindre des proportions suivantes :

- 1) 18,7 % du contingent de tous les établissements collégiaux francophones du Québec;
- 2) la proportion qu'a représentée, au cours de l'année précédente, le contingent des étudiantes et étudiants qui reçoivent leur enseignement collégial en anglais dans un établissement francophone au sein du contingent de tous les établissements collégiaux francophones du Québec.

On constate, dans le tableau N, qu'en 2023-2024, le contingent des étudiantes et étudiants recevant leur enseignement collégial en anglais dans un établissement francophone correspondait à 16,0 % du contingent de tous les établissements collégiaux francophones du Québec, un pourcentage qui est en deçà du seuil de 18,7 % prévu par l'article 88.0.11. L'effectif de 2023-2024 ne dérogeait pas à l'article 88.0.11 de la Charte étant donné que 2023-2024 était la première année d'application de cet article¹⁸¹.

Tableau N. Répartition des effectifs étudiants particuliers¹ inscrits à temps plein dans les organismes collégiaux francophones² au trimestre d'automne en vue de l'obtention de l'AEC selon la langue d'enseignement, 2022-2023 et 2023-2024

Langue d'enseignement	Année scolaire 2022-2023 (avant l'entrée en vigueur des nouveaux articles de loi)		Année scolaire 2023-2024 ³	
	N	%	N	%
Enseignement en anglais	1 337	9,7	2 362	16,0
Enseignement en français	12 411	90,3	12 412	84,0
Ensemble des effectifs particuliers	13 748	100,0	14 774	100,0

1. Effectifs tels que définis dans l'article 88.0.12 de la Charte de la langue française.

2. La langue de l'organisme responsable est le français.

3. Les données de l'automne 2023 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données en date du 18 février 2024.

181. Puisque 2023-2024 était la première année d'application de l'article 88.0.11, le ministère de l'Enseignement supérieur n'avait pas à tenir compte du fait que le pourcentage de 16,0 % n'était pas inférieur à la proportion de 9,7 % enregistrée en 2022-2023 (laquelle proportion était moindre que 18,7 %), car l'effectif de 2022-2023 avait été établi sans l'application de règles particulières, avant l'entrée en vigueur des articles de la Charte concernant les effectifs étudiants au collégial.

Annexe 7. Cours de français

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) suit le nombre de personnes participant aux cours de français offerts par Francisation Québec et il mesure la proportion de personnes terminant ces cours avec succès¹⁸² (autrement dit, les taux de réussite). Voici le détail des données transmises par le MIFI en lien avec les services d'apprentissage du français.

Les participantes et les participants

Les clientèles de Francisation Québec comprenant notamment les résidentes et résidents du Québec qui veulent s'engager dans une démarche de francisation ont accès à l'offre de services d'apprentissage du français. Cette offre est composée de trois types de services, soit des cours de français à temps complet, des cours de français à temps partiel et de la francisation en ligne. Au cours d'une même année, une personne peut bénéficier d'un ou de plusieurs de ces types de services.

Depuis l'année financière 2018-2019, le nombre annuel de personnes distinctes¹⁸³ ayant participé à l'un ou l'autre des services d'apprentissage du français a augmenté, pour atteindre 46 855 personnes en 2022-2023. Concernant les divers services, on voit dans le graphique E que le nombre de participantes et de participants aux cours de français à temps partiel a beaucoup augmenté après 2020-2021.

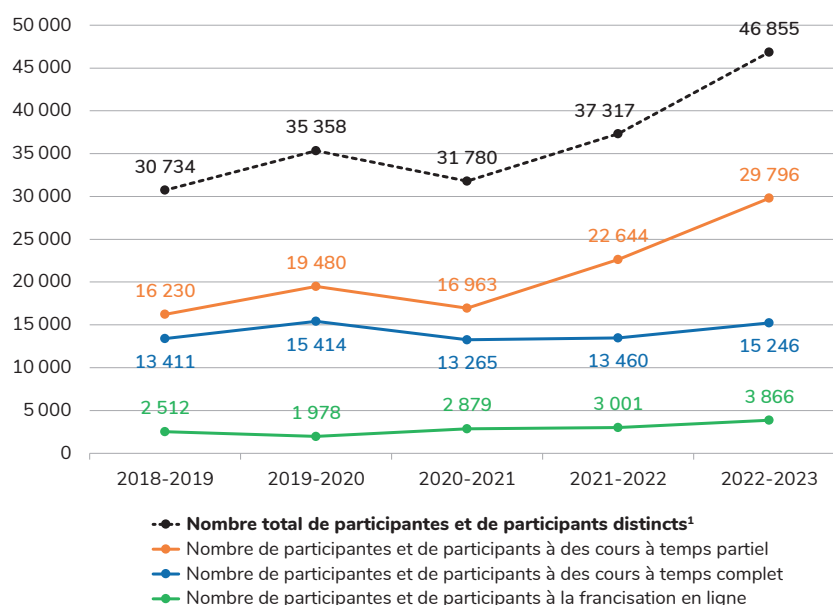
En ce qui concerne l'année 2023-2024¹⁸⁴, les données provisoires indiquent qu'au 31 mars 2024, 70 129 personnes distinctes s'étaient prévaluées de l'offre de services de Francisation Québec, qui est, depuis le 1^{er} juin 2023, l'unique point d'accès gouvernemental pour les services d'apprentissage du français.

182. Pour terminer un cours avec succès, il faut avoir atteint le niveau cible du cours. L'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français comporte 12 niveaux. À titre d'exemple, le niveau 7 est celui qui correspond au « début de l'autonomie langagière ».

183. Le nombre total de « personnes distinctes » ayant participé aux cours des différents services ne correspond pas à la somme des personnes ayant participé à chacun des trois types de services puisque certaines personnes ont pu se prévaloir de plus d'un service durant la même année financière. Le concept de « personne distincte » permet d'éviter les doubles comptes.

184. En ce qui concerne l'année financière 2023-2024, la mise en place de Francisation Québec permet de rendre compte des données de participation pour l'ensemble des personnes adultes domiciliées au Québec bénéficiant de services d'apprentissage du français, y compris les personnes se prévalant de ces services dans les centres de services scolaires et les commissions scolaires. Ce n'est pas le cas des données portant sur les années antérieures.

Graphique E. Nombre de personnes immigrantes inscrites à la Direction du registraire de la francisation du MIFI et ayant participé à des cours de français, Québec, de 2018-2019 à 2022-2023 (avant l'instauration de Francisation Québec)



1. Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes s'étant prévaluées de chacun des trois types de cours (à temps complet, à temps partiel et en ligne), puisque certaines personnes ont pu recourir à plus d'un de ces types de cours lors d'une même année.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, données extraites par la Direction de l'information de gestion à partir des banques thématiques de la francisation et des rapports FEL provenant de la plateforme Moodle ou SIGAL.

Les taux de réussite selon l'indicateur utilisé dans le cadre du Plan stratégique 2019-2023

Entre les deux dernières planifications stratégiques du MIFI, l'indicateur choisi pour témoigner du taux de réussite aux cours de francisation a été modifié.

Pour les années financières 2019-2020 à 2022-2023, ce qui a été mesuré, c'est la proportion d'élèves qui ont atteint des compétences de stade intermédiaire, à l'oral ou à l'écrit, parmi les élèves scolarisés ayant commencé au stade débutant leur processus de francisation au MIFI dans les trois années suivant leur admission¹⁸⁵. Durant cette période, les taux de réussite annuels ont été les suivants :

- 70,6 % en 2019-2020;
- 61,2 % en 2020-2021;
- 66,6 % en 2021-2022;
- 63,9 % en 2022-2023.

185. Cet indicateur visait à mesurer la progression des compétences en français de la clientèle de niveau débutant des cours du MIFI, le passage au stade intermédiaire représentant une étape majeure dans le parcours de francisation de cette clientèle. Au début du stade intermédiaire, une personne est considérée comme fonctionnelle en français selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Parvenir à la fin du stade intermédiaire est considéré comme l'atteinte d'un niveau d'autonomie langagière.

Les taux de réussite selon l'indicateur utilisé dans le cadre du Plan stratégique 2023-2027

Pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023 (et pour les quatre années qui suivront), ce qui est mesuré, c'est la proportion de personnes ayant atteint, parmi les personnes immigrantes scolarisées ayant été évaluées, les niveaux cibles du cours à l'oral.

Cet indicateur mesure l'atteinte des niveaux cibles visés par le cours en matière de compréhension orale et de production orale. Le suivi de ces deux compétences est préconisé parce que l'atteinte des cibles associées à celles-ci favorise davantage l'intégration de la personne immigrante à la société québécoise (indépendamment de son niveau de maîtrise du français à l'écrit). La clientèle visée est la clientèle immigrante ayant neuf ans de scolarité ou plus. L'indicateur ne prend en compte que les élèves qui ont terminé le cours et qui ont été évalués.

Les taux de réussite annuels pour cet indicateur ont été les suivants :

- 71,5 % en 2021-2022;
- 70,8 % en 2022-2023.

Annexe 8. Langue française et planification pluriannuelle de l'immigration

Depuis l'entrée en vigueur, en 2022, de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, le français, l'Office doit présenter dans son rapport quinquennal sur l'évolution de la situation linguistique au Québec des indicateurs relatifs à l'importance accordée aux orientations en matière de langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration. La planification pluriannuelle de l'immigration détermine le nombre de personnes immigrantes censées être admises chaque année de manière permanente ainsi que la composition de l'immigration permanente que le Québec souhaite accueillir dans les années à venir.

Importance accordée aux orientations en matière de langue française

À la suite d'une consultation publique prévue dans la *Loi sur l'immigration au Québec* et tenue en septembre 2023, le Conseil des ministres a adopté douze orientations concernant les immigrantes et immigrants qui devraient être accueillis au Québec en 2024 et en 2025¹⁸⁶. Certaines de ces orientations sont relatives à la vitalité de la langue française au Québec.

L'orientation 1 concerne le rehaussement de la part de l'immigration parlant le français. Elle comporte les objectifs suivants :

- Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes requérantes principales connaissant le français dans les programmes d'immigration économique;
- Augmenter, pour la période, la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français au moment de leur admission.

L'orientation 2 concerne la mise en place de Francisation Québec et l'accroissement de la connaissance du français chez les personnes immigrantes. Elle comporte les objectifs suivants :

- Soutenir l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes résidant au Québec;
- Accroître l'offre de services d'apprentissage du français pour les personnes immigrantes avant leur arrivée au Québec;
- Augmenter la connaissance du français chez les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires;
- Augmenter la francisation en milieu de travail, en collaboration avec les employeurs.

L'orientation 9 concerne la régionalisation de l'immigration. Elle vise l'objectif suivant :

- Assurer un établissement durable et une intégration réussie en français des personnes immigrantes sur tout le territoire québécois pour répondre plus efficacement aux besoins régionaux du marché du travail, et ce, en collaboration avec les acteurs régionaux.

186. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, *Orientations pluriannuelles 2024 et 2025 : la planification de l'immigration au Québec pour les années 2024 et 2025*, [Montréal], Le Ministère, 2023.

Indicateurs quantitatifs

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a indiqué à l'Office qu'il existait deux indicateurs quantitatifs associés à certains des objectifs relatifs à la langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration. Ces indicateurs sont utilisés par le MIFI afin qu'il planifie l'immigration pour les années 2024 et 2025.

Indicateur 1. Proportion de personnes qui déclarent connaître le français parmi les personnes immigrantes adultes admises

Le paramétrage et le suivi de l'objectif « Augmenter la proportion de personnes adultes déclarant connaître le français à l'admission » sont effectués par le MIFI à l'aide de l'indicateur suivant :

- La proportion de personnes qui déclarent connaître le français au cours du processus d'admission parmi les personnes immigrantes adultes admises chaque année.

Comme l'illustre le tableau O, 68,5 % des personnes immigrantes admises au Québec en 2023 connaissaient le français au moment de leur admission. Cette proportion a diminué depuis 2021. Toutefois, elle était nettement plus faible parmi les personnes admises en 2019 (54,4 %).

Tableau O. Répartition des personnes immigrantes adultes selon qu'elles ont déclaré connaître ou non le français au cours du processus de sélection ou d'admission, de 2019 à 2023, Québec

	2019		2020		2021		2022		2023 ¹	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Personnes connaissant le français ²	15 782	54,4	12 471	64,8	29 135	71,5	36 937	71,2	26 459	68,5
Personnes ne connaissant pas le français ³	13 215	45,6	6 766	35,2	11 634	28,5	14 975	28,8	12 179	31,5
Sous-total	28 997	100,0	19 237	100,0	40 769	100,0	51 912	100,0	38 638	100,0
Personnes pour qui l'information n'est pas disponible	368		127		292		351		196	
Total	29 365		19 364		41 061		52 263		38 834	

1. Les données de 2023 sont préliminaires.
2. Cette catégorie regroupe les personnes ayant déclaré connaître le français ou le français et l'anglais.
3. Cette catégorie regroupe les personnes ayant déclaré ne connaître ni le français ni l'anglais ou connaître seulement l'anglais.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille.

Indicateur 2. Proportion des personnes requérantes principales sélectionnées dans un programme d'immigration économique qui connaissent le français à l'oral

Le paramétrage et le suivi de l'objectif « Tendre vers une sélection composée entièrement de personnes immigrantes requérantes principales connaissant le français dans les programmes d'immigration économique » sont effectués par le MIFI à l'aide de l'indicateur suivant :

- La proportion des personnes requérantes principales¹⁸⁷ sélectionnées dans un programme d'immigration économique qui connaissent le français à l'oral¹⁸⁸.

Les données du MIFI indiquent que 89,6 % des personnes requérantes principales sélectionnées dans un programme d'immigration économique en 2023 connaissaient le français à l'oral¹⁸⁹.

187. La requérante principale ou le requérant principal est la personne qui présente une demande d'immigration. Elle ou il peut inclure certains membres de sa famille dans sa demande.

188. Cet indicateur est également utilisé pour le suivi de l'un des objectifs du Plan stratégique 2023-2027 du MIFI, à savoir celui relatif à la sélection, de façon permanente, de personnes dont le profil correspond aux besoins du Québec. Il s'agit de l'indicateur 2.1.2 présenté à la page 12 du plan stratégique.

189. Cet indicateur n'était pas en vigueur dans le Plan stratégique 2019-2022 du MIFI, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de données antérieures à 2023.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACADÉMIE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE. *NETendances 2022. Le commerce électronique au Québec*, Québec, Académie de la transformation numérique et Université Laval, 2023.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. *Statistiques de l'édition au Québec en 2021*, [Montréal], 2023.

COMMISSAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE. *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec. Période 2024-2027. Mémoire remis à la Commission des relations avec les citoyens*, Québec, août 2023.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La formation en anglais dans les établissements universitaires francophones du Québec*, Québec, Le Conseil, 2021.

CORBEIL, Jean-Pierre, et René HOULE. *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2021.

CORBEIL, Jean-Pierre, et René HOULE. *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

CORBEIL, Jean-Pierre, et René HOULE. *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, [Ottawa], Statistique Canada, 2017.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des arrondissements de Montréal et des municipalités en 2023*, Québec, L'Institut. [À paraître].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Le bilan démographique du Québec*, édition 2023, Québec, L'Institut, 2023.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Rapport descriptif*, Québec, L'Institut, 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête sur les pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec 2018 : portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*, Québec, L'Institut, 2019.

LAVOIE, Émilie. *Indicateurs de suivi de la situation linguistique. Rapport 1, Portrait démolinguistique (1996-2016)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2019.

LEMYRE, Étienne. « La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues », *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, [Ottawa], Statistique Canada, 2022.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE. *Le commerce extérieur du Québec : le calepin*, édition automne 2023, [Québec], Le Ministère.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION. *Orientations pluriannuelles 2024 et 2025 : la planification de l'immigration au Québec pour les années 2024 et 2025*, [Montréal], Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2023.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : consommatrices et consommateurs*, [Montréal], L'Office. [À paraître].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces du Québec en 2023 : observatrices et observateurs*, [Montréal], L'Office, 2024a.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue de l'espace public au Québec en 2022*, [Montréal], L'Office, 2024b.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue de travail au Québec en 2023*, [Montréal], L'Office, 2024c.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*, [Montréal], L'Office, 2023a.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*, [Montréal], L'Office, 2023b.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement collégial*, [Montréal], L'Office, 2023c.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire*, [Montréal], L'Office, 2023d.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*, [Montréal], L'Office, 2023e.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2, Langue du travail*, [Montréal], L'Office, 2023f.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La qualité du français dans l'affichage public au Québec en 2021*, [Montréal], L'Office, 2023g.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 1, Langue de la consommation*, [Montréal], L'Office, 2022a.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail*, [Montréal], L'Office, 2022b.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, [Montréal], L'Office, 2019a.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue publique au Québec en 2016. 2, L'espace public*, [Montréal], L'Office, 2019b.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue publique au Québec en 2016. 1, Le travail*, [Montréal], L'Office, 2017.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langues des outils utilisés par les entreprises québécoises qui font du commerce en ligne*, [Montréal], L'Office, 2016.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET COMMISSION DE TOPONYMIE. *Rapport annuel 2022-2023*, [Montréal], L'Office, 2023.

PAILLÉ, Michel. « Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements canadiens de 1981 à 2001 », *Langues et sociétés*, n° 44, [Montréal], 2008.

ROY, Jean-Hugues. « En 2023, l'anglais deviendra la principale langue des thèses et mémoires au Québec », *The Conversation*, 9 mai 2023.

SABOURIN, Patrick. *Projections démolinguistiques des populations francophones, anglophones et allophones au Canada : une analyse par microsimulation*, Thèse de doctorat en démographie, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, [Québec], 2017.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref. La migration interprovinciale et interrégionale des populations de langue française et de langue anglaise au Canada*, publication n° 98-200-X au catalogue, numéro 2021017, [Ottawa], 15 novembre 2023.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement en bref. Parlant de travail : les langues de travail à travers le Canada*, publication n° 98-200-X au catalogue, numéro 2021010, [Ottawa], 30 novembre 2022.

STATISTIQUE CANADA. « Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays », *Le Quotidien*, mercredi 17 août 2022.

ST-LAURENT, Nathalie. *Le français et les jeunes*, [Québec], Conseil supérieur de la langue française, 2008.

TERMOTE, Marc. *Le double défi de la politique linguistique québécoise*, mémoire déposé à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations relatives au projet de loi n° 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, 2021.

TERMOTE, Marc. *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, [Montréal], Office québécois de la langue française, 2011.

INDEX DES INDICATEURS MENTIONNÉS À L'ARTICLE 160 DE LA CHARTE

L'article 160 de la *Charte de la langue française* mentionne que l'Office doit inclure, dans son rapport quinquennal sur l'évolution de la situation linguistique, des indicateurs relatifs à certaines thématiques en particulier. Ces indicateurs sont présentés aux pages indiquées ci-dessous.

Langue de travail :	pages 65 à 84
Exigences linguistiques à l'embauche :	pages 84 à 86
Langue des services publics :	pages 125 à 126
Langue de service dans les commerces :	pages 91 à 94
Effectifs déterminés en vertu des articles 88.0.5 et 88.0.6 et contingents déterminés en vertu des articles 88.0.10 et 88.0.11 de la <i>Charte</i> :	pages 136 à 140
Fréquentation des cours de francisation :	pages 141 à 143
Substitutions linguistiques :	pages 29 à 33
Importance accordée aux orientations en matière de langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration :	pages 144 à 146

